



1

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Savigny

1876 - 1913.

—

Jan 1. 1811

Registre des mariages A.

N° 1
Discrens et BlancAujourd'hui Premier Décembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pierre Louis Alexandre Discrens, Charbon

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Félix et de Françoise Ogret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Douze Juin Mil huit cent quarante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Clementine Fanny Blanc

Lieu d'origine et de domicile :

de Bélmont / Lausanne domiciliée à Mont-Bélmont Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean François Blanc et de Louise Françoise Regamey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mont-Bélmont le trois Juin Mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Trois, à Lausanne le
quatre et à Tully le douze Novembre Mil huit cent septante six.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Louis Alexandre
Clementine Fanny

des témoins :

Pierre Justin Buisson
Blanc Fr. Savary

L'officier de l'état civil :

J. J. Cordier

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Lausanne et Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et Tully.

N^o 2
Cordey et Piccard

Aujourd'hui Septième Décembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cordey Louis Daniel

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Tully

Noms des parents :

fils de Jean Daniel et de Jeanne Françoise Détraz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Vingt Décembre Mil huit cent quarante Un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Piccard Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forel domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Etienne et de Marguerite Decombaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le dix sept Juillet Mil huit cent Cinquant

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel le douze à Lutry le Onze à Tully le
douze et à Savigny le dix Novembre Mil huit cent septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cordey Louis Daniel
Piccard Marie

des témoins :

Aug. M. Huber
Louis Paschou

L'officier de l'état civil :

J. S. Cordey

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Lutry, Forel et Tully et l'autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Tully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry Forel et Tully

Registre des mariages A.

N^o 3
Joly et Gillieron

Aujourd'hui Vingt huit Décembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Joly

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Cully domicilié à Savigny

Noms des parents :

fil de Jean Daniel et de Suzanne née Dutoit

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le quatorze Juin Mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosalie Gillieron

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Pierre Louis et de Jeanne Suzanne née Gillieron

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Servion le Trente Un Mai Mil huit cent Cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix à Cully le Onze et à
Cron le Treize Novembre Mil huit cent Septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Joly
Rosalie Gillieron

des témoins :

Charles Jrs Zahler
Jules Chappuis

L'officier de l'état civil :

Jrs Cordey

Papiers présentés :

~~Certificats de Publications de Cully et d'Oron
Jeanne Dutoit
Rosalie Gillieron~~

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully et d'Oron.

Aujourd'hui Cinq Janvier Mil huit cent Septante sept Conformément à la loi et le règlement fédéral le présent registre a été clos par moi le Mil huit cent Septante six par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Savigny. S. officier de l'état civil Jrs Cordey

N^o 4
Roux et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Trois Février mil huit cent
Septante Sept. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Roux Dominique
de Rossens domicilié à Lutry
fils de Jean Abram et de Marie Madelain Jacques
Célibataire
né aux Cullayes le Neuf Novembre Mil huit cent Cinquante^{deux}

et

2. Jaton Aline
de Villars Mendraz domiciliée à Villars Mendraz
fille de François Louis et de Jeanne Marie Anne Marie Curchet
Célibataire
née à Villars Mendraz le Cinq Juillet Mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Lutry, Rossens et Villars Mendraz
Trois Février Mil huit cent septante Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Douf Dominique
Aline Jaton

des témoins :

Emile Jaton
Rodolphe Paschou

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Lutry, Villarzel et St. Cierges et
L'autorisation de l'officier de l'état
Civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lutry, Villarzel et St.
Cierges

Registre des mariages A.

N° 2.
Pasche et Girardoz

Aujourd'hui Premier juin mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Eugène Pasche

Lieu d'origine et de domicile :

de Forlens domicilié à Forl (Savoie)

Noms des parents :

fils de Jean Frédéric et de Jeanne Esther née Chorny

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Forlens le Septième Juillet Mil huit cent quarante Neuf
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Girardoz

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres domiciliée à Forl (Savoie)

Noms des parents :

filie de Jean Jacques Louis et de Mademoiselle Desperret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Forl le Dix Juin Mil huit cent cinquante Neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forl, Corcelles le Jorat Le Six
Avril Mil huit cent septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pasche Eugène
Girardoz Henriette

des témoins :

François Lavanay
Louis Porchet

L'officier de l'état civil :

Jns Corduy

Papiers présentés :

Certificats de publications de
Forl Corcelles et Oron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Forl Corcelles le Jorat
et Oron.

N° 3

Gillieron et Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui

Vingt six juillet

mil huit cent

Soixante dix sept.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron Henri, employé au Chemin de fer de la Suisse occidentale
de Carrouge et Ropraz domicilié à Lausanne
fils de Jean-François Gillieron et de Jeanne Marguerite, née Chappuis
Célibataire

né à Carrouge le quatre Février Mil huit cent cinquante six
1846

et

2. Lavanchy Elise, sans profession
de Savigny et Forel domiciliée à Savigny
fille de Jean-François et de Henriette Curchod
Célibataire

née à Tulliez le grand le Trente Mai Mil huit cent quarante deux
1852

Les publications ont eu lieu à Forel le dix à Ropraz le treize à Savigny le
treize à Lausanne le quatorze et à Mèzières le quatorze juillet Mil huit cent cinquante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Gillieron
Elise Lavanchy

des témoins :

J. Gillieron
Jules Lavanchy

L'officier de l'état civil :

J. Cordey

Papiers présentés :

Certificats de Publications de Forel
Concelles Savigny Lausanne et Mèzières
et l'autorisation de l'officier de l'état
Civil de Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel-Concelles-le-Jorat, Lausanne
et Mèzières

Cet acte est rectifié en

ce sens :
1. qu'aux mots mil huit
cent Cinquante-Six, qui
indiquent par erreur l'année
de la naissance de l'époux,
sont substitués les mots
mil huit cent quarante-
six.

2. qu'aux mots mil huit
cent quarante-deux, qui
indiquent aussi par erreur
l'année de la naissance
de l'épouse, sont substi-
tués les mots mil huit
cent Cinquante-deux.

Cette rectification a
été ordonnée par lettre du
Département de Justice
et Police en date du dix
juillet mil huit cent
cinquante-cinq.

Savigny le quatorze
juillet mil huit cent
cinquante-cinq.

L'officier de l'état civil
J. Cordey

Communiqué au Départ
de Justice et Police et aux
officiers de l'état civil de
Forel, Concelles-le-Jorat,
Lausanne et Mèzières.

N° A
Aguet et Bolomey

Aujourd'hui Cinq Octobre mil huit cent

Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Aguet Charles Henri, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens et Savigny domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Louis Frédéric et de Jeanne Louise née Discrent
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Savigny le Vingt Janvier Mil huit cent Cinquante Cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bolomey Augustine, Vaillieuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Eutry domiciliée à Prière Eutry

Noms des parents :

fille de Marc Rodolphe Bolomey et de Marianne Emilie née Discrent
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Prière Eutry le Vingt Six Septembre Mil huit cent Cinquante Cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Vingt Neuf et Sullens le trente-Deux
Octobre et à Eutry le premier Septembre Mil huit cent Septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Aguet
Augustine Bolomey

des témoins :

Pouly Jules
Bolomey Auguste

L'officier de l'état civil :

Jules Cordery

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Eutry et de Sullens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Eutry et de Sullens.

N^o 5.

Diserens et Rouge.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Quinze Novembre mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Diserens Henri Olivier, agriculteur
de Savigny domicilié à Savigny
fils de Jean Henri Olivier et de Marie née Blain
Célibataire
né à Savigny le Seize Juin Mil huit cent quarante Crois
et

2. Rouge Rosette
de Forel et Savigny domiciliée à Forel
fille de Jean Louis et de Jeanne Catherine née Tully
Célibataire
née à Forel le deux Mai Mil huit cent Cinquante Trois

Les publications ont eu lieu à Savigny le Vingt quatre et à Forel
le Vingt sept Octobre Mil huit cent Septante Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Diserens
R. Rouge

des témoins :

L. Diserens
Abraham Tully

L'officier de l'état civil :

Jms. Cordes

Papiers présentés :

Certificat de publication
de Forel

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Forel Savaux

N^o 6
Gindroz et Savanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Sept Décembre mil huit cent

Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Gindroz Jules, fromager,
de Montpreveyres domicilié à Savigny
fils de André Jean Pierre et de Marie Madeleine Perchet
Célibataire
né à Montpreveyres le Six Novembre Mil huit cent Cinquante Cinq

et
2. Savanchy Charlotte Sydie
de Savigny et Porel domiciliée à Savigny
fille de défunt Pierre Frédéric et de Marie Marguerite Dutoit
Célibataire
née à Savigny le Vingt Cinq Décembre Mil huit cent Cinquante Cinq

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept à Porel le huit et à Montpreveyres le Onze Décembre Mil huit cent Septante Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Gindroz
Charlotte Savanchy

des témoins :

Ches L. Garus
François Discrems

L'officier de l'état civil :

J. Corday

Papiers présentés :

Certificats de Publications
de Porel et Montpreveyres

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Porel et Corcelles-le-Jorat.

Aujourd'hui Trente Un Décembre Mil huit cent Septante Sept à Six heures du soir le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Savigny

J. Corday

N° 1
 Détraz Emile et
 Crot née Cuénoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Quatorze Mars mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Détraz Emile / Signeron
 de Savigny et Forel domicilié à Crot sur Grandvaux
 fils de défunt François Louis et de Jeanne Louise née Martin
Célibataire

né à Savigny le vingt six Mai Mil huit cent

et

2. Crot née Cuénoud Louise Isabelle
 de Savigny et Hilleth domiciliée à Curson sur Grandvaux
 fille de Jean Daniel Cuénoud et de Jeanne Henriette Cuénoud
veuve d'Antoine François Louis Crot depuis le 12 Mars 1871
 née à Chenaux St Cully le 14 Mai 1840

Les publications ont eu lieu à Savigny le huit et Forel le Cinq
et à Cully le Neuf Mars Mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Détraz
Louise Isabelle Crot

des témoins :

Ch. J. Nicombaz
Charles J. Nicombaz

l'officier de l'état civil :

J. S. Cordey

Papiers présentés :

Certificats de Publications
de Cully, Forel, Savigny et
l'autorisation de l'officier de l'état
Civil de Cully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Cully et Forel

Registre des mariages A.

+
N^o 2.
Savanchy & Gillieron

Aujourd'hui Vingt huit Mars mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Savanchy François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et de Forel Savant domicilié à Rière Forel

Noms des parents :

fils de feu Pierre Frédéric et de Marianne Marguerite Dubout

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Vingt Septembre Mil huit cent Cinquante^{Sept}

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gillieron Emma, Sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Roprax domiciliée à Teney le Jorat

Noms des parents :

fille de Jean Charles Gillieron et de Jeanne Marie Vapis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Roprax le Seize Janvier Mil huit cent Cinquante^{Sept}

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Vingt quatre et Forel le
Vingt six à Roprax et Teney le Vingt sept Janvier Mil huit cent cinquante^{Sept}

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Savanchy
Emma Gillieron

des témoins :

Jules Chappuis
Jules Rannach

L'officier de l'état civil :

Jules Cordey

Papiers présentés :

Certificats de Publications
de Savigny de Forel et de Corcelles
le Jorat et l'autorisation de l'officier
de l'état civil de Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jules Forel, et
de Corcelles-le-Jorat.

x n° 3
Cros et Weber.

Aujourd'hui

Dixsept

Avril

mil huit cent

Septante huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cros Louis, horloger

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forel

domicilié à

Granges, Marnand

Noms des parents :

fils de Henri Louis Cros et de Susette née Duck

Etat civil :

Veuf, des le 4 Février 1875 de Louise Jeanne Cros.

Date de la naissance :

né à Granges le quatorze Décembre 1828.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Weber, née Tonnaz Jeanne Susanne Françoise

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruschegg

domiciliée à

Salers rière Grandvaux

Noms des parents :

fille de Isaac Louis Tonnaz et de Jeanne Louise née Parisod

Etat civil :

Veuve de Gottlieb Weber des le 1^{er} Octobre 1876.

Date de la naissance :

née à Salers rière Grandvaux le Trois Janvier Mil huit cent trente deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel le quatorze, le seize à Lutry, le seize à Granges, Cully le King, Louis et Ruschegg le dix Mars 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Cros
Susette Weber

des témoins :

Rosa Diember
Louis Pothier

L'officier de l'état civil :

J. S. Corduy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de Publications de Savigny, officiers de l'état civil de
Forel, Granges, Cully, Lutry et Forel, Lutry, Granges.
Ruschegg. et l'autorisation de l'officier Cully et Ruschegg.
de l'état civil de Granges

Registre des mariages A.

+ No 4.
Cordey & Zahler

Aujourd'hui Six Juin _____ mil huit cent
Septante huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cordey François Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny _____ domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Monsieur Frédéric _____ et de seu Modestine Louise

Etat civil :

Celibataire _____ } Françoise née Ravet

Date de la naissance :

né à Savigny _____ le Vingt Sept. Février Mil huit cent 42.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fanny Zahler, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et St Etienne domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean Abram Zahler et de Julie née Cordey.

Etat civil :

Celibataire _____

Date de la naissance :

née à Savigny _____ le Dix sept Octobre Mil huit cent 51.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Trois et à St Etienne
le Trois Avril Mil huit cent Septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Cordey
Fanny Zahler

des témoins :

François Zahler
Mes L Cornuz

L'officier de l'état civil :

F. S. Cordey

Papiers présentés :

Certificat de Publication
de St Etienne. (Beune)

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

St Etienne (Beune)

* n° 5.
Lambelet et Delavaux

Aujourd'hui Cinq juillet mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lambelet Isaac Louis

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandvaux domicilié à Forel

Noms des parents :

fils de Louis Lambelet et de Susanne Françoise Dumon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Forel le Cinq Avril Mil huit cent Soixante

et

Nom et profession de l'épousé :

2. Delavaux Charlotte Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Epesses, Cully et Lutry domiciliée à Riex Richard

Noms des parents :

fille de Louis Benjamin et de Susanne Henriette Marie

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cully le quatorze Mars Mil huit cent quarante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel, Lutry et Cully le Onze
Mai Mil huit cent Septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lambelet Isaac Louis
Charlotte Delavaux

des témoins :

Ducros Auguste
Chp Déombae

l'officier de l'état civil :

Jms Cordey

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Forel, Lutry et Cully, et
l'Autorisation de l'officier de Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Forel, Lutry et Cully

N^o 6.
Delessert et Delisle

Aujourd'hui Vingt-Deux juillet mil huit cent
Septante Huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Delessert Jean François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Ford domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de François Louis et de vue Marie Françoise Cordey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Quinze Avril Mil huit cent quarante

Nom et profession de l'épouse :

2. Delisle Elise, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidville domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Louis Henri et de vue Jeanne Marguerite Emery

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née aux Cullayes le Dix Huit Août Mil huit cent Cinquante ^(Cinq)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Cinq et Ford le six et
à Froidville le Huit juin Mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean François Delessert
Elise Delisle

des témoins :

Charles Fr. Balthus
Louis Delessert, F.

L'officier de l'état civil :

J. P. Cordey

Papiers présentés :

Certificats de Publications
de Ford et Froidville

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ford et Pollicy le Grand

x
no 7
Dony et Chappuis

Aujourd'hui *Huit Vingt* mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Dony Jules, Menuisier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Forel Lavaux* domicilié à *Savigny*

Noms des parents :

fils de *Jean Pierre Jacques Samuel* et de *Jeanne Henriette née Lavaux*

Etat civil :

Veuf de Rose Augustine Susette Jordan dès le 19 septembre 1877

Date de la naissance :

né à *Forel* le *Unze Juillet* Mil huit cent *quarante six*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Chappuis Julie, Ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savigny A Forel* domiciliée à *Savigny*

Noms des parents :

fille de *Jean François* et de *feue Jeanne Susanne née Pouly*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Savigny* le *Deux Septembre* Mil huit cent *Cinquante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Savigny le dix huit et à Forel le**Vingt deux Mai* Mil huit cent *Septante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dony
Julie Chappuis

des témoins :

Théophile Vetter
François D Dony

L'officier de l'état civil :

J. J. Cordey

Papiers présentés :

Certificat de Publications
de Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel Lavaux.

N° 8
Bovard et Zabler

Aujourd'hui Dix Neuf Septembre mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bovard François Frédéric, maçon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villedelle domicilié à Grandvaux

Noms des parents :

fils de François Frédéric et de Jeanne Louise née Chappuis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Grandvaux le Trente Avril Mil huit cent quarante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Zabler Jenny, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et St. Etienne (Boone) domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean Abram et de Julie née Cordoy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le quatre Octobre Mil huit cent Cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le seize, à Cully le dix sept
et à Saint Etienne le dix Neuf. Mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Frédéric Bovard.
Zabler Jenny

des témoins :

Zabler Timé
F. L. Bovard

L'officier de l'état civil :

J. S. Cordoy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de Publications de Savigny, officiers de l'état civil de
Cully, Saint Etienne et l'autorisation de Cully et Saint Etienne
de l'officier de l'état civil de Cully Boone

x n° 9.
Joly et Paccaud

Aujourd'hui Sept Novembre mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Joly, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny & Cully domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Jean Daniel et de Rosette née Dutoit

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Quatre Novembre Mil huit cent Cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bertha Paccaud, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Trévouloze domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Julie Marguerite née Chevalley

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le Premier Mars Mil huit cent Cinquante Neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Neuf à Cully le dix et à Lucens
le Vingt Un Octobre Mil huit cent Septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Joly
Bertha Joly Paccaud

des témoins :

Daniel Joly
Jean Breton Bisseron

Officier de l'état civil :

J. P. Cordey

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Cully et de Lucens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully & Lucens.

Registre des mariages A.

+
N^o 10
Zahler & Cordey

Anjourd'hui Vingt Sept Décembre mil huit cent
Septante Huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zahler Climi, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Saint Etienne Berne domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Jean Abram et de Julie née Cordey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Vingt Octobre Mil huit cent quarante Neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cordey Julie, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean François Louis et de Charlotte Henriette née Cort

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le quatorze Juin Mil huit cent cinquante Cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Vingt-Neuf à St Etienne
le Vingt quatre Novembre Mil huit cent Septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Zahler Climi
Cordey Julie

des témoins :

Cordey Charles
Zahler Louis

L'officier de l'état civil :

J. L. Cordey

Papiers présentés :

Certificat de Publication de
Saint Etienne (Berne)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Etienne (Berne)

Cluyard'hui Vrente-Neuf Décembre Mil huit cent Septante huit à Six
heures du soir le présent registre est Clos et certifié conforme à l'autre
doublé suivant l'article 2 de la loi fédérale du 21 Décembre 1874.
par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Savigny

J. L. Cordey

† n° 1
Mennet et Lavanchy

Aujourd'hui Orize Février mil huit cent
Septante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mennet Jean Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Foret et Lutry domicilié à Savigny

Noms des parents :

fil de feu Jean Francois Louis et de Jeanne Louise née Cordet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Orize Septembre Mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lavanchy Rosine, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny & Foret domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Jenny née Venthorcy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Granges le Six Février Mil huit cent cinquante Neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le quinze à Lutry le dix huit
et à Foret le dix huit jansies Mil huit cent cent Septante Neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Mennet
Rosine Lavanchy

des témoins :

Ch. P. Décombas
Alexis Staut

L'officier de l'état civil :

F. P. Cordet

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Lutry et Foret

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Lutry et Foret

N° 2
Piccard et Diserens.Aujourd'hui Vingt Mars mil huit centSeptante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Piccard Charles Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forel domicilié à Rière Belmont

Noms des parents :

fils de défunt Jean Pierre Pierre et de Marguerite née Dicombaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont le Vingt Six Oub Mil huit cent Cinquante

Nom et profession de l'épouse :

2. Diserens Euphrasie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean Henri Olivier et de Marie née Blanc

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le Douze Novembre Mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Vingt six à Forel le Vingt sept
Février, à Lutry le premier et à Tully le premier Mars 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Louis Piccard
Euphrasie Diserens

des témoins :

H^r Diserens
Emile Piccard

L'officier de l'état civil :

J^s Cocheux

Papiers présentés :

Certificats de Publications
de Forel de Lutry de Savigny
et la publication de Belmont
l'autorisation de l'officiere de l'Etat
Civil de Tully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Paul Lutry et
Tully.

N^o 3
Touly et Ravessoud

Aujourd'hui Vingt-Un Mars mil huit cent
Septante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Touly Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cullayes et Montpresvres domicilié à Savigny

Noms des parents :

fil de défunt Abraham Louis et de feu Jeanne Susanne née

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ford le Dix Septe jours de Mil huit cent Cinquante

Nom et profession de l'épouse :

2. Ravessoud Louise Fanny, Agricultrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully et Sauday domiciliée à Tully hameau des Monts

Noms des parents :

fille de Pierre Louis et de Jeanne Susanne née Savand

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tully, les Monts le Cinq juillet Mil huit Cent Cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Vingt à Tully le Vingt deux à
Montpresvres le Vingt Trois à Cullayes le Vingt Cinq Février 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Touly Aimé
Ravessoud Fanny

des témoins :

Ravessoud Charles
Cornu Edouard

L'officier de l'état civil :

J. P. Corday

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Tully, Mézières et Corcelles
le jour.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Tully, Mézières et
Corcelles le jour.

Registre des mariages A.

N° 4
Delesseret Reybaz

Aujourd'hui Vingz huit Mars mil huit cent
Septante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Delesseret François Frédéric
de Savigny et Forel domicilié à Forel
fils de Moran Louis et de Jeanne Louise née Bovez
Célibataire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Forel le Dix Janvier Mil huit cent
vingt et un

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Reybaz Rosine, ménagère
de Montpreveres domiciliée à Montpreveres
fille de Jean Louis et de Louise Françoise
Loudet - Célibataire

née à Montpreveres le Neuf Octobre 1858

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveres le 21 au Forel
le 24 et à Savigny le 24 Février 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Delesseret François Frédéric
Rosine Reybaz

J. Curanchy
J. Louis Gallier

L'officier de l'état civil :

J. J. Corduy

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Corcelles le Jorat, de Forel de
Savigny et l'autorisation de
l'officier de l'Etat civil de Forel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

{ Corcelles le Jorat et de
Forel

N^o 5.
Corday et Décombaraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui Dix huit Avril mil huit cent
Septante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corday Henri Auguste, Agriculteur
de Savigny domicilié à Savigny
fils de Jacques Henri Corday et de Jeanne Louise Diserens
Célibataire

né à Savigny le Sept Juin Mil huit cent Soixante

2. Décombaraz Lucie Fanny, ménagère
de Savigny domiciliée à Savigny
fille de Jean Décombaraz et de Jeanne Julie Diserens
Célibataire

née à Savigny le Cinq Janvier Mil huit cent Soixante

La publication a eu lieu à Savigny le Trois Mars Mil huit cent
Septante Neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Corday Henri Auguste
Lucie Décombaraz

des témoins :

Corday Jacques Henry
Auguste Décombaraz

L'officier de l'état civil :

J. P. Corday

Papiers présentés :

Publication à Savigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 6.
Disereens & Coigny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Cinq Avril mil huit cent

Septante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Disereens Alfred Jacques Louis, agriculteur

de Savigny domicilié à Savigny

filz de François Samuel et de Jeanne Françoise veuve Montan

Célibataire

né à Savigny le Six Juillet Mil huit cent Cinquante Trois

et

2. Coigny Justine, ménagère

de Champdorze domiciliée à Champdorze

fille de Jean Daniel et de Françoise veuve Chevalley

Célibataire

née à Champdorze le Cinq Octobre Mil huit cent Cinquante Six

Les publications ont eu lieu à Savigny le trois et six Combrenant

le Grand le six Avril Mil huit cent Septante Neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Disereens

Justine Coigny

des témoins :

François Le Corday

Adolphe Disereens

L'officier de l'état civil :

J. Le Corday

Papiers présentés :

Certificat de Publications de
Combrenant le Grand et
Publication en Savigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Combrenant le Grand.

N^o 7.
Delessert et Desarzens

Aujourd'hui Sept, Six Ouit mil huit cent

Septante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Delessert Jacques Louis, ouvrier ambulancier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry, Forel et Peney le Jorat domicilié à _____

Noms des parents :

fil de feu Pierre François et de feu Jeanne fr^e Marie Bernu

Etat civil :

veuf de Marie Louise Emeri dès le 10 Ouit 1868.

Date de la naissance :

né à Savigny le Sept M^o Octobre Mil huit cent quarante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Desarzens Henriette née Lambelot sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarzens domiciliée à Forel

Noms des parents :

fil de Louis Lambelot et de Suzanne Françoise née Dumoulin

Etat civil :

Divorcée François Louis Desarzens dès le 19 Janvier 1877

Date de la naissance :

née à Forel le Sept Cinq Novembre Mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel le 18, à Lutry le Sept Pa
Corcelles le 22 et Sarzens le 27 Ouit 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Delessert Jacques Louis
Desarzens Henriette

des témoins :

L. Abram Louis Poudey
Louis Lambelot

L'officier de l'état civil :

J. P. Cordey

Papiers présentés :

Certificats de publications
de Lutry, Forel, Peney le
Jorat et Sarzens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Forel, Peney le
Jorat et Sarzens.

N° 8.
Diserens et Delessert

Aujourd'hui Trois Octobre mil huit cent

Septante Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Diserens Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de défunt Frédéric Diserens et de défunte Maria Anne Delessert

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le Onze Mai Mil huit cent Vingt

Nom et profession de l'épouse :

2. Delessert Susette Charlotte, agricultrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et de Forel (Evreux) domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de défunt Jean François et de Défunte Jeanne Susanne née Zähler

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le Vingt Neuf Septembre 1846.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel (Evreux) et à Savigny le Vingt Trois Oct. Mil huit cent Septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Diserens
Susette Charlotte Delessert

des témoins :

Edes Le Cornu
Ju Abram Le Cordey

L'officier de l'état civil :

Ju Le Cordey

Papiers présentés :

Certificat de Publication de Forel et Publication de Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

J. Le Cordey

23

23
 N° 9⁺⁺
 Savanchy et Cerere

Aujourd'hui

Six Novembre

mil huit cent

Septante Neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Savanchy Charles François Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savignys et Forel domicilié à Savignys

Noms des parents :

fils de Charles Savanchy et de Françoise née Chapsuis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savignys le Trois Jansiers 1857

Nom et profession de l'épouse :

2. Cerere Fanelys, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres domiciliée à Montpreveyres

Noms des parents :

fille de Louis Ulrich Cerere et de Jeanette née Rod

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Montpreveyres le 3 Février 1859

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le deux, à Forel le quatre et à Savignys quatre Octobre Mil huit cent Septante Neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles François Savanchy
 Fanelys Cerere

des témoins :

L. Abram David Ponnaz
 J. Pierre D'etaz

L'officier de l'état civil :

J. S. Cordey

Papiers présentés :

Certificats de publications
 de Forel, Montpreveyres
 et Savignys.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cornelles-le-Fort
 et Forel.

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui trente-un Décembre mil huit cent

Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu~~

Nom et profession de l'époux :

~~+~~ à six heures du soir, le présent registre est

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ clos et certifié conforme domicile à l'autre double

Noms des parents :

~~fil de~~ suivant l'article 2 de la loi fédérale

Etat civil :

du 24 Décembre 1874, par moi soussigné

Date de la naissance :

~~et~~ remplaçant de l'officier de l'état civil

Nom et profession de l'épouse :

~~de~~ de l'arrondissement de Vauxguy

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ Pour l'officier de l'état civil

Noms des parents :

~~fil de~~ et de Ch. Cordey Remplaçant

Etat civil :

Date de la naissance :

~~née à~~ _____ le _____

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

~~Signatures~~

~~des époux :~~

~~des témoins :~~

~~l'officier de l'état civil :~~

~~Papiers présentés :~~

~~Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de~~

N° 1
Lavanchy et Devaud

approuvé la Nature
Lucien Inf. Cordesoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Treize Mars mil huit cent
Quatre Vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchy Lucien Charles Frédéric, Charpentier
de Savigny et Forel domicilié à Savigny
fils de feb Jacques Louis défunt et de Julienne Fouly sa veuve
Célibataire
né à Savigny le vingt quatre Mars 1858,

et
2. Devaud Marianne, agriculteur
de Cullayes et Savigny domiciliée à Cullayes.
fille de Jean David et de Louise née Bolomey
Célibataire
née à Forel le vingt Trois Décembre 1857.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel le seize Janvier
et à Mézières soit aux Cullayes le dix sept Janvier 1860.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Lavanchy
Marianne Devaud

des témoins :

Jn. Abram Ls. Foudey
Frs Ls Cordesoff

L'officier de l'état civil :

Jns Cordesoff

Papiers présentés :

Certificats de Publications
et Forel, Mézières et publication
à Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et Mézières

Registre des mariages A.

N° 2.
Vincent et DevaudAujourd'hui Dix Sept. Février mil huit cent
Quatre Vingt. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vincent, Charles Louis.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatelarddomicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Louis Daniel Isaac et de Louise Susanna Ozang

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le Orze Décembre Mil huit cent Quarante

Nom et profession de l'épouse :

2. Devaud Susanne, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullayes et Savignydomiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean Frédéric Devaud et de Louise Françoise née Long

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Forel le Deux Septembre Mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Trente Janvier, à Montreux
le Vingt huit Janvier aux Cullayes le Premier Février 1880Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Louis Vincent
Susanne Devaud

des témoins :

Jr. Abram L. Corday
Frs. L. Corday

L'officier de l'état civil :

Jr. L. Corday

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Montreux et des Cullayes soit de Montreux et
Neziers et Publications de Savigny de NeziersLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3

Diserens & Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Avril mil huit cent
Quatre Vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens Charles Henri Louis, Charpentier
de Savigny domicilié à Savigny
fils de Diserens Félise défunt et de Françoise née Oquet sa veuve
Célibataire
né à Savigny le Vingt quatre Février Mil huit cent Cinquante deux

et

2. Diserens Louise Jenny, Agriculteur
de Lutry domiciliée à Les Monts de Tully
fille de Diserens Jean Louis et de Jeanne Marie née Diserens
Célibataire

née à Les Monts de Tully le Huit Juillet Mil huit cent Cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Savigny le Vingt sept Février à Lutry
le Vingt huit, à Tully Vingt huit Février Mil huit cent Quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Diserens
Jenny Diserens

des témoins :

L. Diserens
Théophile Blanc

L'officier de l'état civil :

J. Corday

Papiers présentés :

Certificats de Publications
de Lutry et Tully et publications
de Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tully et Lutry.

Registre des mariages A.

N° 4.
Chuillard Louis
et
Diserens Louise
Henriette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Heur, Avril mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Chuillard Louis, Instituteur
de Froidesville domicilié à Savigny
fils de Louis Chuillard et de Jeanne née Michon
Célibataire
né à Froidesville le 15 Février 1858.

et
2. Diserens Louise Henriette, agricultrice
de Savigny domiciliée à Savigny
fille de Jean Louis Diserens et de Françoise née Zahler
Célibataire
née à Savigny le Seize Novembre 1857.

Les publications ont eu lieu à Savigny le 31 à Froidesville
31 Janvier Mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
L. Chuillard est.
Louis Diserens

des témoins :
Eldes Cornuz
Auguste Chuillard

L'officier de l'état civil :
Jus Cordey

Papiers présentés :
Certificats de Froidesville et
Publications de Savigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Solier le Grand.

N^o 5
Lavanchy & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Trois Avril mil huit cent
Quatre Vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchy Jean Daniel, Agriculteur

de Savigny et Forel domicilié à Savigny

filz de Francois Louis Lavanchy et de Jeanne Susette née Cordoy

Célibataire

né à Savigny le Deux Novembre Mil huit cent quarante

et
2. Lavanchy Louise, Sans profession

de Savigny Forel et Montpreveyras domiciliée à Quirivier sur Sully

fille de Jacques Louis Lavanchy et de Jeanne Marie Pouchon

Célibataire

née à Revey le Sept Octobre Mil huit cent Cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Sully à Corcelles le Jorat le Treuz
à Forel Quatorze et à Savigny le Quatorze Mars Mil huit cent
Soixante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lavanchy Daniel
Louis Lavanchy

des témoins :

Lavanchy Charles
Ches Cornuz

L'officier de l'état civil :

Jules Cordoy

Papiers présentés :

Certificats de Publications de
Sully, Corcelles-le-Jorat, de Forel
et Publications de Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sully, Corcelles le Jorat
A Forel

N^o 6.
Laurent et Cossy.

Aujourd'hui *Vrente Avril* mil huit cent
Quatre Vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Laurent François Louis, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Peyle* domicilié à *Savignus*

Noms des parents :

fils de *David Gabriel Louis* et de *Emilie née Laurent*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *ux Thiolytes* le *Vrente Un Décembre Mil huit cent Cinquante*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Cossy Félicie, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Thiolytes* domiciliée à *Forel*

Noms des parents :

fille de *Simon Louis défunt* et de *Jeanne Marguerite née Gaudes*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

*approuvé par
notaires de
Forel
Cossy*

née à *ux Thiolytes Forel* le *Vrente Quatre Décembre Mil huit cent Cinquante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Savignus le deux, à Peyle trois à Saint-Saphorin le trois et à Forel le cinq Avril Mil huit cent cinquante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Louis Laurent
Félicie Cossy

des témoins :

Babomey Charles
Désireus Emile

L'officier de l'état civil :

Jps Cordery

Papiers présentés :

*Certificats de Publications de Peyle
de Saint Saphorin de Forel
et Publication de Savignus.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Peyle St Saphorin et
Forel.*

N^o 7
Diserens et Lavanchy

Aujourd'hui *Neuf juillet* mil huit cent

Quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Diserens Jean Louis, Charpentier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savignys* domicilié à *Savignys*

Noms des parents :

fil de *défunt David Pierre Louis* et de *Jeanne Susanne née Lavanchy*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Savignys* le *vingt huit Mars 1849*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Lavanchy Louise, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savignys et Forcl* domiciliée à *Savignys*

Noms des parents :

fille de *François Louis* et de *Louise Julie née Lavanchy*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Savignys* le *premier Avril 1858*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Forcl et à Savignys le Dix*
Avril Mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Diserens
Louise Lavanchy

des témoins :

Eugène Lavanchy
Alexandre Diserens

L'officier de l'état civil :

J. S. Cordey

Papiers présentés :

Certificat de Publication de
Mariage de Forcl et Publication
de Savignys

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Forcl

Registre des mariages A.

N° 8.
Bessat Margairaz

Aujourd'hui Trente juillet mil huit cent
Quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu : 1. Bessat François Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savignys et Forel domicilié à Forel

Noms des parents :

fil de François Louis Bessat de Forel Jeanne Marie née

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Forel le vingt six Septembre mil huit cent Cinquante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Margairaz Fanély, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel domiciliée à Forel

Noms des parents :

fil de Jean Pierre Gabriel et de Jeanne Françoise née Eschumy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Forel le Neuf Avril mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savignys le seize et à Forel le
Dix-sept juillet mil huit cent soixante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bessat François Louis
Margairaz Fanély

des témoins :

Margairaz Henri
Rey Marc Louis

L'officier de l'état civil :

J. Cordes

Papiers présentés :

Certificat de Publications et
l'autorisation de l'officier
d'état civil de Forel et publication
de Savignys.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

J. S. C.
Communiqué à l'officier
de l'état civil de Forel

n° 9
Ruchonnet et
Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix Sept Septembre mil huit cent
Quatre Vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ruchonnet Jean Daniel, agriculteur
de Puichoux domicilié aux Thioleyres
fils de Jean François et de Jeanne Marie née Kithner
Veuf de Louise Marguerite Kithner
né à La Corseille sur Puichoux Vingt huit Quatre Mil huit cent Vingt Six.

et
2. Décosterd Susanna Julie née Dony
des Thioleyres domiciliée aux Thioleyres
fille de Jean Gabriel Dony et de Louise Henriette née Hébréard
Veuve de Jean Louis Décosterd
née à Forel le Dix Neuf Avril 1828 (Vingt huit Quatre Mil huit cent Vingt Six).

Les publications ont eu lieu à Saint Saphorin, le quatre Sept et
à Oron le trente un Juillet Mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ruchonnet J^e Daniel
Julie Décosterd

des témoins :

Jules Dony
Henri Favre

p. L'officier de l'état civil :

Ch^s Cordes Remy

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publications
de St. Saphorin et d'Oron
et l'autorisation de l'officier
de l'état civil d'Oron.

officiers de l'état civil de

Cheables et Oron

Registre des mariages A.

N^o 10
 Contesse et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Quatre Novembre mil huit cent
Quatre Vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Henri Contesse Négociant
 de Daillens domicilié à Oron-la-Ville
 fils de Louis Samuel Contesse et de Jeanne Louise dite Elise née Rodon
Célibataire.
 né à Woudon le Vingt Octobre Mil huit cent Cinquante huit

et

2. Louise Jordan
 de Mezières domiciliée à Oron-la-Ville
 fille de Pierre Daniel Jordan et de Jeanne Henriette née Gillieron
Célibataire
 née à Mezières le Vingt six Février Mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à Oron le Vingt quatre et Daillens le
dix Neuf à Mezières le Vingt Septembre Mil huit cent quatre
Vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Contesse
Louise Jordan

des témoins :

Jean Louis Gillieron
Albert Meranton

P. l'officier de l'état civil :

Ch. Cordery Pemp

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publications } officiers de l'état civil de
de Daillens, Oron et Mezières } Sullens, Mezières
et l'autorisation de l'officier } et Oron.
de l'Etat civil d'Oron

Registre des mariages A.

Aujourd'hui *trente et un Décembre* mil huit cent *huitante* ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

+ à six heures du soir, le présent registre
~~est clos et certifié domicile à~~ *conforme à*
~~fil de l'autre double, et de~~ *suivant l'article*
deux de la loi fédérale du 24 Décembre
~~mil huit cent septante quatre, par~~

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

moi soussigné, Officier de l'Etat civil de
~~l'arrondissement de domicile à~~ *Savigny*

~~fil de~~ _____ ~~et de~~ _____

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Papiers présentés :

L'officier de l'état civil :

Ch. Courcy

Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~

Registre des mariages A.

N^o 1.
Lavanchy et
Lavanchy

Aujourd'hui Vingt-Cinq Mars mil huit cent
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :

1. Lavanchy, Félix, agriculteur,
de Forel et de Savigny domicilié à Savigny
fils de Jean Louis Lavanchy et de Jeanne Louise Diserend
Célibataire

né à Savigny le Sept. Août mil huit cent Cinquante-Sept

2. Lavanchy, Louise, agriculteur,
de Forel et de Savigny domiciliée à Savigny
fille de Jean François Lavanchy et de Jeanne Marguerite Lavanchy
Célibataire

née à Savigny le douze Octobre mil huit cent Cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Forel le quinze
Janvier mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Lavanchy.
Louise Lavanchy.

des témoins :

Edes La Cornu
Charles J. Traher

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Forel et publication
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Forel (Lavanchy).

N° 2.

Steinhauser
et Pasche.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril _____ mil huit cent

huitante-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Steinhauser, Frédéric Louis, agriculteur
de Guggisberg / Berne domicilié à Châtillens
fils de Jean Henri et de Louise née Jan
Celibatairené à Châtillens le Vingt-neuf Janvier mil huit
cent trente cinq2. Pasche, Louise Marianne,
de Servion et de Forel domiciliée à Forel
fille de Emmanuel et de Rose née Détraal,
Celibatairenée à Forel le treize Septembre mil huit cent
quaranteLes publications ont eu lieu à Oron le dix huit, et à Forel et
Guggisberg le vingt Mars mil huit cent huitante-un.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Steinhauser
Louise Pasche

des témoins :

Eldes La Cornuz
Ju. Abraham Louis Jordey

L'officier de l'état civil :

Ch. Jordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron, Forel et
Guggisberg

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Oron, Forel et Guggisberg
et autorisation de l'officier
de l'état civil d'Oron.

Registre des mariages A.

N° 3.

Cordey & Diserens

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent huitante-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cordey, François Louis, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Savigny,

Noms des parents :

fil de Jean Abram Louis et de Jeanne Louise née Cordey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le quatre Février mil huit cent Cinquante-huit,

Nom et profession de l'épouse :

2. Diserens, Jeannette Fanny, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Savigny ^{Lausanne} ~~précédemment à~~

Noms des parents :

fille de François Samuel et de Jeanne Françoise, née Martin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le vingt-huit Juillet mil huit cent Cinquante-Sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Lausanne le Onze Juin mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frs Louis Cordey
Jeannette Fanny Diserens
~~Charles Cordey~~

des témoins :

Charles Crot
Alexis Dicombarz

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Lausanne et publication
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne

^{N° 4.}
Favez & Monnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Sept Octobre mil huit cent
huitante-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favez, Charles Ernest,
de Penthieraz (Vaud) domicilié à Noiraique/Neuchâtel
fils de Charles Louis Emmanuel et de Suzanne Louise née Tonnay
Célibataire

né à Rennaz le vingt-trois Octobre mil huit cent
Cinquante-Cinq.

et

2. Monnet, Marie Louise, sans profession,
de Noiraique (Neuchâtel) domiciliée à Noiraique/Neuchâtel
fille de feu Henri Auguste et de Marie Joséphine née Lardet
Célibataire, mineure autorisée

née à Estavayer le Sept Février mil huit cent
Soixante-trois

Les publications ont eu lieu à Noiraique le neuf et à Penthieraz
le dix Septembre mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Favez
Marie Monnet

des témoins :

François L. Cordey
Diserens Eugene

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

- 1° Promesses de mariage des époux.
- 2° Autorisation de Alfred Perrin tuteur de l'épouse.
- 3° Certificats de publication à
Noiraique et à Penthieraz
- 4° Autorisation de l'officiel de
l'état civil de Noiraique.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Noiraique
et de Vuarrens.

Registre des mariages A.

No 3
Diserens-Lavanchy

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Diserens, François Alexandre, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny, domicilié à Savigny,

Noms des parents :

fils de feu David Pierre Louis et de Jeune Susamère Lavanchy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le dix Mai Mil huit cent soixante,

Nom et profession de l'épouse :

2. Lavanchy, Lydie Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et de Forel domiciliée à Chapelles

Noms des parents :

fille de feu Pierre Frédéric et de Marié Marguerite née Dutot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le Sept Juin Mil cent cinquante-huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Cinq, à Forel le dix et
à Chapelles le Onze Novembre Mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens François Alexandre
Lavanchy Lydie Louise

des témoins :

Louis J. P. P. P.
Charles J. P. P.

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Forel et Chapelles
et publication de Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Chapelles
(Arrondissement de
Saint-Leger.)

Un double a été remis le
neuf Janvier mil huit cent
huitante-deux, à l'autorité
locale, en exécution de
l'article deux de la loi.
Savigny le neuf Janvier
mil huit cent huitante-deux
l'officier de l'état civil

Ch. Corday

N^o 6
Diserens Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

(Après avoir la surcharge des motifs
à Bern et à Buchholterberg
et la ratification des motifs
à Bern le dix et à Buchholterberg
le sept Décembre
L'officier de l'état civil
Ch. Cordes)

Aujourd'hui Seize Décembre mil huit cent
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Diserens, Francois Isaac, Agriculteur
de Savigny domicilié à Savigny
fils de feu Pélia et de Françoise née Aguet,
Célibataire
né à Savigny le Vingt juillet mil huit cent Cinquante-trois

et
2. Wenger, Louise Berthe, sans profession,
de Buchholterberg (Berne) domiciliée à Berne, Lorrain 152,
fille de Christian et de Anne née Studer,
Célibataire
née à Berne le dix Mai mil huit cent Cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-dix Novembre, ^{à Bern et à Buchholterberg} ~~à Bern~~
et à Buchholterberg le sept Décembre mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Diserens
Louise Wenger

des témoins :

Louis Wenger Bern
Eugène Diserens Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Berne et de
Buchholterberg

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage de l'épouse,
2. Certificats de publication à Bern
3. et à Buchholterberg
4. Publication de Savigny

Registre des mariages A.

N° 7.
Schenk et Clot.

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent
huitante-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Schenk, André Théophile, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Signau, Canton de Bern, domicilié à Bussigny,

Noms des parents :

fil de Jacob Schenk et de Catherine nee Kueber

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chables/Fribourg le dix huit Décembre mil
huit cent quarante-sept,

Nom et profession de l'épouse :

2. Clot, Susette, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars le Comte, domiciliée à Bussigny,

Noms des parents :

fille de Jean Louis Clot et de Jeanne Susanne Fague

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussy sur Moudon le seize Octobre mil huit
cent cinquante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le trois, à Signau le cinq
et à Denezys le dix Décembre mil huit cent huitante-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théophile Schenk
Susette Schenk nee Clot

des témoins :

Jean Francois Clot à Savigny
Jean Clot à Revoz

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Bussigny, Signau et
Denezys et l'autorisation
de l'officier de l'Etat civil
de Bussigny de célébrer
le mariage à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bussigny, Signau
et Denezys

Aujourd'hui Le numéro sept, à la page mil huit cent quarante sept, est celui par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. de la dernière inscription faite dans l'année 1881. Les deux doubles du domicile à présent registre de sont conformes. et de Ce que nous certifions. Savigny, le trente-un Décembre mil huit cent huitante-un.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2. L'Officier de l'Etat civil de l'Arrondissement de Savigny de domicile à Ch. Courdey fille de et de née à le Les publications ont eu lieu à



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 1.

Chevalley et Bastian

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chevalley, Jean, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Champtaurol domicilié à Granges précédemment à Grandcour

Noms des parents :

fils de Daniel Chevalley ~~et~~ Charpentier, à Granges,
et de Marguerite née Dutta, ~~à~~

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Granges le douze Novembre mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bastian, Fanny, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Forel (Lavaux) domiciliée à Forel précédemment à Villargel

Noms des parents :

fille de défunt Charles Bastian et de Jeanne Louise, née Freymond

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Forel le neuf Janvier mil huit cent soixante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Granges, Villargel et Forel le six Mars et à Savigny, Grandcour et Combremont le sept Mars mil huit cent soixante-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Chevalley
Fanny Chevalley née Bastian

des témoins :

Ch. Louis Dobert à Forel
Discreets Charles Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Granges
de célébrer le mariage à
Savigny

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Granges, Villargel, Forel
Grandcour et Combremont

N° 2.

Reavessoud
et
Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Avril* mil huit cent

quatre-vingt-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Reavessoud, Emile Adolphe, agriculteur,*
de *Pully et de Paudea* domicilié à *Pully*,
fils de *Reavessoud Jean Francois Samuel* et de *Louise Julie née Délesert*,
Célibataire

né à *Pully* le *trente-un Janvier* mil huit
cent cinquante-neuf; et

2. *Diserens, Louise Jenny, sans profession,*
de *Savigny* domiciliée à *Savigny*,
fille de *Diserens Félix* et de *Françoise née Aguet*,
Célibataire

née à *Savigny* le *vingt Juillet* mil huit cent
Cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Pully et Paudea*
le onze Mars mil huit cent *huitante-deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Adolphe Reavessoud
Louise Jenny Reavessoud Diserens

des témoins :

L. Eugène Diserens Savigny
J. Abram Louis Fonde
à Savigny

L'officier de l'état civil :

L. Ch. Cordero

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Pully
de célébrer le mariage
à Savigny

Registre des mariages A.

N° 34

Crot et Lavanchy

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent

quatre-vingt-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Crot, Edouard, propriétaire agriculteur,
de Epesses, Cully et Lutry, domicilié au Chalet Blanc, rive Savigny,
fils de Crot, Abram Louis, décédé, et de Jeanne Susanne Louise
Mcgarquie, née Duysart,
Veuve de Ida Lédery, décédée le dix-Sept Novembre mil huit cent septante-huit,
né à Cully le trente Janvier mil huit cent
quarante-neuf;

et

2. Lavanchy, Sophie Marie Eugénie,
de Lutry et de Reia, domiciliée à Grandvaux,
fille de Lavanchy, Jean Auguste vigneron, à Grandvaux,
et de Louise Julie née Michoud,
Célibataire,
née à Grandvaux le douze Avril mil huit cent
soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry et Savigny le
quinze Avril mil huit cent huitante-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. CrotMari Crot Lavanchy

des témoins :

Bordey Jn Abram Louis Sargy
François Caris Foul.

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Cully.

Papiers présentés :

Les certificats de publi-
cations de Cully, Lutry
et Savigny

N° 4.

Diserens et Porchet.

Aujourd'hui *vingt-un Septembre* mil huit cent
quatre-vingt-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. *Diserens, Louis Frédéric, Agriculteur,*
de *Savigny,* domicilié à *Savigny,*
fils de *Jean Louis Diserens, ~~et~~ agriculteur, et de Françoise*
née Wahler, domiciliés à Savigny,
Célibataire

né à *Savigny le dix-huit Novembre mil huit cent cinquante-neuf;*

et

2. *Porchet, Louise, sans profession,*
de *Corcelles-le-Jorat,* domiciliée à *Savigny,*
fille de *Jean Samuel Porchet, ~~et de~~ maréchal, et de Louise*
Mariame née Bastian, domiciliés à Savigny,
Célibataire,

née à *Savigny le quinze Août mil huit cent cinquante-neuf.*

Les publications ont eu lieu à *Savigny le dix-neuf* et à *Corcelles-*
le-Jorat le vingt Août mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Frédéric Diserens
Louise Diserens née Porchet

des témoins :

Charles Diserens à Savigny
Charles Porchet à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Jorat.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Savigny et de Corcelles-
le-Jorat.

Registre des mariages A.

N° 3+

Décosterd et
Diserens ni Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent
quatre-vingt-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Décosterd, Henri, Agriculteur,
des Chivleyres, domicilié à Savigny,
fils de Jean François Décosterd, décédé, et de Georgette née Détras, décédée,
Célibataire,
né à Savigny le quatorze novembre mil huit cent quarante-cinq;

et
2. Diserens ni Delessert, Saline, Cuisinière,
de Savigny, domiciliée à Lutry,
fille de Jean Josias Delessert, décédé, et de Jeanne Françoise Diserens, décédée,
veuve de Jean François Diserens, des le vingt novembre mil
huit cent septante,
née à Savigny le dix-neuf janvier mil huit cent
quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu aux Chivleyres le vingt-quatre et à Savigny
et à Lutry le vingt-six septembre mil huit cent huitante-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Décosterd Henri
Diserens ni Delessert

des témoins :

Emile Cossy, à Savigny
Paul Bourard à Lutry

Officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry et d'Oron.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
des Chivleyres, soit d'Oron,
de Lutry et de Savigny

Un double a été remis le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,
à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.
Savigny, le huit janvier mil huit cent huitante-trois

L'officier de l'état civil

Ch. Courdey



N^o 6.
Parisod et Carin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
quatre-vingt-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Parisod, Marc Louis, agriculteur,
de Savigny et de Villette, domicilié à Savigny,
fils de defunt Jean Jacques Parisod et de Jeanne Elisabeth nee Liserens, deede
veuf de Louise Sophie Condu, de le neuf Mai mil huit cent soixante-neuf,
né à Savigny, le quatre Octobre mil huit cent trente-deux;

et

2. Carin, Eugénie, ménagère,
de Vullins, domiciliée à Savigny,
fille de Jean Pierre Carin, deede, et de Louise Henriette nee Carin
Celibataire, domiciliée à Soel (Lavaux)
née à Chisalles sur Lucens, le vingt-six juillet mil huit cent
Cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Cully le vingt-trois, et à
Mezières le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Parisod Marc Louis

Eugénie Carin nee Carin

des témoins :

L. Thuillard est Savigny

L. Gillieron Contouron Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Cully, de Mezières
et de Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully et de Mezières.

N° 7.
Clot et Desmeules

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Clot, Jean François, — fromager,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Comte, — domicilié à Mollie-Margotini Savigny

Noms des parents :

filz de Jean Louis Clot, à Bussy et de Jeanne Susanne née Fiquet à Savigny,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Oulennes, le neuf Novembre mil huit cent quarante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Desmeules, Marie Anna, — ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Repraz, — domiciliée à Montpreveyres,

Noms des parents :

fille de Henri Desmeules et de Jeanne Louise née Gilliard, agriculteurs, à Montpreveyres,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Montpreveyres le quatorze Décembre mil huit cent soixante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Corcelles-le-Fort le vingt et un et à Villars-le-Comte le vingt-quatre Octobre mil huit cent huitante-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jⁿ François Clot
Marie Anna Clot née Desmeules

des témoins :

Jules Métraux Corcelles-le-Fort
Théophile Schenker Egiez

L'officier de l'état civil :

Ch^s Cordier

Papiers présentés :

1^{er} Les certificats de publication de Savigny, Corcelles-le-Fort et Villars-le-Comte
2^e l'acte de consentement du père de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Corcelles-le-Fort et de Denezy.

N°

~~Aujourd'hui~~ Le numéro sept, à la page mil huit cent cinquante-cinq, est ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. celui de la dernière inscription faite dans l'annee Mil huit cent quatre-vingt-deux. Les deux doubles et de du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

à Savigny, le trente-un Decembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

2. L'officier de l'Etat civil de l'Arrondissement de Savigny

de ~~_____~~ domiciliée à *Ch. Bordes*

filles de ~~_____~~ et de ~~_____~~



née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N^o 1. x
Zahler et Crot.

Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zahler, Charles François, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Saint-Etienne (Borne) domicilié à Savigny,

Noms des parents :

fil de Jean Abram Zahler et de Julie née Corday, agriculteurs et Savigny

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Savigny le vingt-deux Juin mil huit cent cinquante-six;

Nom et profession de l'épouse :

2. Crot, Marie Louise, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel et Savigny, domiciliée à Savigny,

Noms des parents :

fil de François Crot et de Julie François née Dony, agriculteurs, à Savigny,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Forel le vingt Février mil huit cent soixante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel et Saint-Etienne le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Zahler François
Zahler née Crot
Marie Louise

des témoins :

Crot Charles à Savigny
St Louis Corday à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch Corday

Papiers présentés :

Les Certificats de publication de Savigny, Forel et Saint-Etienne (Borne)

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Forel et de Saint-Etienne

N° 2.

Noverraz et
Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars _____ mil huit cent

quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Noverraz Vincent, agriculteur,
de Lutry et de Cully, domicilié aux Granges rive Villette,
fils de Jean François Noverraz et de Louise née Gorjat,
agriculteurs, aux Granges rive Villette,
Célibataire,

né à rive Villette le vingt-un Avril mil huit cent
Cinquante-huit;

et
2. Lavanchy Marie Charlotte,
de Savigny et de Forel (Lava) domiciliée au Martinet rive Savigny
fille de Charles Lavanchy et de Françoise née Chappuis,
agriculteurs, au Martinet rive Savigny,
Célibataire

née à Forel, le trente Mai mil huit cent Cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Cully, Villette, Lutry et Forel
le dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

V. Noverraz
Marie Charlotte Noverraz
née Lavanchy

des témoins :

Lavanchy L. à Savigny
Noverraz L. aux Granges

L'officier de l'état civil :

Ch. Londey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lutry et de
Forel.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Cully
de célébrer le mariage
à Savigny.

N^o 3
 Lavanchy et
 Schlüchter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-six Mars, _____ mil huit cent
quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchy, Charles Henri, Agriculteur,
 de Savigny et de Forel (Savoy) domicilié à Savigny,
 fils de Jean Daniel Lavanchy et de Marie Louise, née Delbert,
agriculteurs, à Savigny,
veuf de Julie Judith, née Lavanchy, de la dix-huitième
mill-huit cent quatre-vingt-deux,
 né à Savigny, le quatre Décembre mil huit cent quarante-huit,

et
 2. Schlüchter, Christine, ménagère,
 de Reichenbach (Bern) domiciliée à Fribourg,
 fille de Jean Schlüchter, garde de forêt, à Landron (Neuchâtel)
 et de Anna Schlegel, veuve,
Célibataire,
 née à Wahlern (Bern) le vingt-un Décembre mil huit
cent quarante-neuf,

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Fribourg le dix,
à Reichenbach le douze et à Forel le treize Mars
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles H. Lavanchy
Christine Lavanchy née Schlüchter

des témoins :

Jean St-Léonard à Savigny
Charles St-Cornuz à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordier

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Savigny, Fribourg
Reichenbach et Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fribourg, Reichenbach
et Forel.

N^o 4.Porchet et
Lavanchez.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-six Avril mil huit cent
quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Porchet Charles, agriculteur,
de Corcelles-le-Jorat, domicilié à Savigny,
fils de Jean Samuel Porchet et de marie-hélène, à Savigny,
et de Louis-Mariamme-Battian,
Célibataire,

né à Savigny le quinze Août mil huit cent
Cinquante-huit;

2. Lavanchez Charlotte, ménagère,
de Savigny, Forel et Montpreveyres, domiciliée à Savigny, précédem-
ment à Savigny,
fille de Jean-François Lavanchez et de agriculteur, à Savigny,
et de Henriette-Suzette Marie née Vauchez, Décédée,
Célibataire,

née à Savigny le vingt-huit juillet mil huit cent
Cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Corcelles-le-Jorat, Montpreveyres
Forel et Ecublens le Vingt-quatre Mars mil huit cent
quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles PorchetCharlotte Porchet née Lavanchez

des témoins :

Lavanchez François Henri
à Savigny
Louis Porchet à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Courcy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Jorat, Forel
et Ecublens.

Papiers présentés :

Les Certificats de publication
de Savigny, Corcelles-le-Jorat
Montpreveyres, Forel et
Ecublens.

Registre des mariages A.

N° 5.

Diserens et Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt-Sept Avril* — mil huit cent
quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Diserens, Adolphe*, — *agriculteur*,

de *Savigny*, — domicilié à *la Brélagrière Savigny*

filz de *François Samuel Diserens* et de *Jeanne Françoise née*
Martin, agriculteur, à la Brélagrière Savigny,
Célibataire.

né à *Savigny*, le *dix-huit* mil huit cent *soixante*,

et
 2. *Diserens, Fanny*, —

de *Savigny*, — domiciliée à *aux Garandesrière Savigny*

filz de *Jean Louis Diserens* et de *Françoise née*
Tahler, agriculteur, aux Garandesrière Savigny,
Célibataire.

née à *Savigny*, le *vingt-neuf Mars* mil huit
cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à *Savigny* le *dix-huit* mil
huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Diserens
Fanny Diserens née Diserens

des témoins :

Charles Diserens à Savigny
Alexis Décombarz à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Le certificat de publication
de Savigny.

N° 6.
Schryber et
Mercanton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, l'acte de mariage ci-dessus est rectifié en ce sens que le nom patronymique de l'épouse doit être orthographié : "Schryber" et non Schryber.



Savigny, le 24 mai 1909
 Officier de l'Etat civil :
 N. Sisrens

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Schryber, Ferdinand, vigneron,
 de Schaachen (Lucerne) domicilié à Reica,
 fils de Erasm Schryber et de Saitin, a Reica, et de Elisabeth née Büchler, décédée,
Célibataire.

né à Schaachen, Fahrnbühlbad le dix-huit Janvier mil huit cent soixante-un,

2. Mercanton, Louisa,
 de Reica et de Lutry domiciliée Entre Domp-Domp
siècle Savigny
 fille de Jean Samuel Frédéric et de Mercanton, décédée,
 et de Jeanne Louise née Mercanton, a Reica,
Célibataire,

née à Reica, le neuf Juillet mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Reica, Lutry et Savigny le quatorze
et à Schaachen le dix-neuf Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Schryber
L^{re} Schryber née Mercanton

des témoins :

J. Ravanchy, Savigny
Th. Abram Louis fondes Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Candey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et Schaachen

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Cully
de célébrer le mariage a
Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Mégroz et Légeret.

Aujourd'hui Vingt Juillet mil huit cent
quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mégroz Auguste Elvi (dit Alois) agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Poney-l-Jorat, domicilié à la Saujallaz sur Lutry

Noms des parents :

fil de Louis Auguste Mégroz agriculteur, à la Saujallaz
et de Louise née Marguerat, sa femme, défunte,
Célibataire,

Etat civil :

né à rières Lutry, le vingt-huit Octobre mil
huit cent cinquante-un;

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Légeret Julie, Domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chebres, domiciliée à la Saujallaz sur Lutry

Noms des parents :

fil de Antoine Légeret, défunte et de Charlotte née Bron, à Epesses,
Célibataire,

Etat civil :

née à Epesses, le deux Novembre mil huit
cent soixante-deux,

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Chebres le neuf
et à Poney le dix Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Mégroz
Julie Mégroz Légeret

des témoins :

Corday Jm Abram Louis à Savigny
Mattei Frédéric au Tronchet

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Chebres et
Concelles-l-Jorat.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Lutry
de célébrer le mariage
à Savigny.

n° 8.
Bolomey
 et
Fornallaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt-quatre Juillet* mil huit cent
quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Bolomey, Samuel Charles, — gypsier,*
 de *Lutry et Forel,* domicilié à *Lutry,*
 fils de *Abram Louis Bolomey, défunt,* et de *Jeanne Françoise Emili*
ni Bron, a Lutry,
veuf de Georgette Sophie Fanny ni Gay, de le six Juillet
mil huit cent huitante,
 né à *Lutry, le seize Septembre mil huit cent cinquante;*
- et
2. *Fornallaz, Julie, — Cuisinière,*
 de *Avenches* domiciliée à *Lausanne,*
 fille de *François Frédéric Fornallaz et de, dévdi,* et de *Jeanne Marie*
Louis ni Guesp, a Moudon,
Elébataine
 née à *Moudon, le premier Janvier mil huit cent quarante-sept.*

Les publications ont eu lieu à *Lutry le quatre, a Forel et Lausanne*
le cinq et a Avenches le six Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sr Bolomey
Julie F. Fornallaz ni Fornallaz

des témoins :

L. Thuillaz Savigny
Jean Zambetter Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Lutry
de célébrer le mariage
a Savigny

officiers de l'état civil de

Lutry, Forel, Lausanne
et Avenches.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Mégroz & Grobety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Novembre mil huit cent
huitante-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mégroz, Louis Auguste, agriculteur,
de Peneu-le-Jorat, domicilié à la Saujallaz sur Lutry
fils de Pierre Daniel Mégroz et de Jeanne Françoise Descombes
veuf de Louise née Marguerat d'âge le huit décembre
mil huit cent huitante-deux,
né à Lutry, le vingt-neuf janvier mil huit
cent seize ;

et

2. Grobety, Clémence Marie Louise, agriculteur,
de Wallarbes, domiciliée à la Saujallaz sur Lutry
fille de Jules Lucien Grobety et de Julie Anna Teresche, sa femme,
Célibataire ;

née à Ballaigues le trente octobre mil huit cent
soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lutry et Wallarbes le vingt et
à Peneu-le-Jorat le vingt-un octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Mégroz
Mégroz ne Grobety Clémence

des témoins :

M Louis Aron Di-chassar
François Samuel Chappuis

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Wallarbes
et de Corcelles-le-Jorat.

Papiers présentés :

L'autorisation du
l'officier de l'état civil
de Lutry de célébrer le
mariage à Savigny.

Un double a été expédié le huit janvier mil huit cent huitante-quatre
à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article deux de la loi.
Savigny, le huit janvier mil huit cent huitante-quatre.

L'officier de l'état civil
Ch. Courdey

Ch. Courdey



N^o 10
Décombarz et
Fayet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Novembre mil huit cent
huitante-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Décombarz, Auguste, agriculteur,
 des Cullayes, domicilié à Forel,
 fils de Jean David Décombarz et de agriculteur, à Forel,
 et de Suzanne Marianne née Naverraz,
Célibataire,
 né à Oron-la-Ville, le vingt Octobre mil huit cent
Cinquante-Cinq;

et
 2. Fayet, Elise, sans profession,
 de Lutry et Forel, domiciliée à Forel,
 fille de Pierre Louis Fayet et de agriculteur, à Forel,
 et de Mariois Guignat,
Célibataire,
 née à Essertes, le vingt-quatre Mars mil huit
cent Cinquante-neuf.
 Les publications ont eu lieu à Forel et Lutry le trois et aux
Cullayes le cinq Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Décombarz
Elise Décombarz née Fayet

des témoins :

Charles Le Cornuz à Savigny
Le Gilliéron à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Forel et de
Mezières.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

Ce mariage a été dissous par la divorce le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-huit par jugement du Tribunal civil du district de Lavaux. Le divorce a été prononcé contre l'auteur en vertu de l'article 146 lettre c de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'officier de l'état civil
Ch. Couderc

Communiqué au Département de Justice et Police et aux officiers de l'état civil de Lutry, Forel et Mezières.



N°

Aujourd'hui le numéro dix, à la page mil huit cent Soixante sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent huitante-trois, fils de Les deux doubles et de du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Savigny, le trente-un décembre mil huit cent huitante-trois.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2. L'officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Savigny domiciliée à Ch. Cordesq
de fille de et de
née à le



Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

1.
Clement et
Lavanchy ni Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février mil huit cent
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clement, Alexandre Sévère, maréchal,
de Romont (Fribourg) domicilié à Mollin-Margot niin Savigny
fils de Leopold Clement, et de Sellier, à Romont, et de
Françoise niin Corne,
veuf de Marie niin Richner, dis le dix-neuf septembre mil huit cent huitante,
né à Romont le vingt-trois juillet mil huit cent
Cinquante-quatre;

et
2. Lavanchy niin Borel, Henriette, ménagère,
de Savigny et de Cully, domiciliée à Mollin-Margot niin Savigny
fille de Jean Daniel Borel, et de agriculteur, à La Grandetay
deu Lutry, et de Jeanne Françoise niin Cottier,
veuve de Jean Louis Lavanchy, dis le deux Août mil huit cent huitante-un,
née à Lalles, le sept Avril mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Cully le vingt-cinq Août
et à Romont le premier septembre mil huit cent huitante-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Clement Alexandre
Henriette Clement Lavanchy

des témoins :

Albert Delorsert savigny
Jr. Abram Louis Corday d.

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Cully, de Romont
et de Savigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully, Romont et
Savigny.

N^o 2.
Paschoud
Zahler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Septième Mars mil huit cent
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Paschoud, Henri, agriculteur,
de Savigny et Forel (Lavaux) domicilié à Forel,
fils de Jean François Paschoud et de agriculteur, à Forel,
et de Louise François née Lambellet, sa femme,
Célibataire,

né à Forel le vingt-sept Novembre mil
huit cent Cinquante-six;

2. Zahler, Fanny, agriculteur,
de Lutry et St. Etienne (Vernin) domiciliée à Savigny,
fille de François Louis Zahler et de agriculteur, à Savigny,
et de Suzanne née Piccard, sa femme,
Célibataire,

née à Savigny le quatre Décembre mil huit
cent Cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel, Lutry et St. Etienne
le neuf Février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paschoud Henri
Fanny Paschoud née Zahler

des témoins :

Paschoud Charles Menuisier
Élie Zahler domicilié à Savigny

L'officier de l'état civil :

H. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lutry et de
St. Etienne.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

3.
Cornut et
Amaudruz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le Septième Mars mil huit cent
huitante quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cornut, Charles Louis, agriculteur
de Savigny, domicilié à Savigny
fils de Daniel Cornut et de Agathe, à Savigny,
et de Jeanne Susanne née Coudey,
Célibataire,

né à Savigny, le dix-neuf Octobre mil huit
Cinquante-neuf;

2. Amaudruz, Louise, sans profession,
de Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny,
fille de Jeanne Marianne et de Pauline Amaudruz
ménagère, à Savigny,
Célibataire,

née à Savigny le huit Décembre mil huit cent
Cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix-neuf et à Forel
le vingt-deux Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Cornuz
Louise Cornuz née Amaudruz

des témoins :

Armand Frézier Amaudruz
Hosstetter Charles
à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Coudey

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Forel et de Savigny

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Forel.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Hostettler
Gillieron.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent
huitante-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Hostettler, Charles, agriculteur,
de Guggisberg (Berne) domicilié à Savigney,
fils de Louis Hostettler et de Françoise née Cordes,
agriculteurs, à Savigney, Célibataire,

né à Pully le vingt-trois Décembre mil
huit cent soixante-deux;

2. Gillieron, Marie Elise, sans profession,
de Serrion, domiciliée à Savigney,
fille de Jean Louis Gillieron et de Rose Françoise née
Crousaz, agriculteurs à Savigney,
Célibataire,

née à Savigney le premier Août mil huit cent
soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Serrion et Savigney le
seize février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hostettler Charles
Marie Elise Hostettler Gillieron

des témoins :

Hostettler et Belmont
Cordes Jr. Abram La Savigney

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Papiers présentés :

Les certificats de publications
de Guggisberg, de
Serrion et de Savigney.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg et Serrion.

N^o 5.
Pasche et
Pasche ni Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril mil huit cent

huitante quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Pasche, Samuel, agriculteur,
de Forel et de Serrion, domicilié à Forel,
fils de Louis Emmanuel Pasche, décédé et de Susanne Madeleine ni Devant,
Célibataire,

né à Forel, le vingt trois janvier mil huit cent
Cinquante un;

et
2. Pasche ni Favez, Emma,
de Serrion, domiciliée à Serrion,

filles de Pierre Daniel Louis Favez et de Marie Marguerite ni
Pasche, décédés,
veuve de Sisanois Louis Pasche, des le neuf janvier
mil huit cent huitante deux,
née à Serrion, le quatre Mars mil huit cent Sixante.

Les publications ont eu lieu à Serrion le premier et à Forel le
doux Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Pasche

Emma Pasche ni Favez.

des témoins :

Louis Pasche à Serrion
Jules Auguste Regamey aux Prêtres

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Serrion.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Forel
de célébrer le mariage
à Serrion.

N^o 6.
Volet et
Marguerat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Avril mil huit cent
huitante quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Volet Alfred, agriculteur,
des Chioleyres et de Châtillens, domicilié au Chatelard sur Lutry,
fils de François Volet, décédé, et de Lucie née Moschetti
Célibataire, sa femme

né aux Chioleyres le vingt huit Novembre mil
huit cent Soixante quatre ;

2. Marguerat Lina, repasseuse,
de Lutry, domiciliée à Lutry
fille de Aimé Marguerat, décédé, et de Jeanne Isolise née Diombas
Célibataire, sa femme

née à Lutry le vingt Cinq Janvier mil huit
cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Châtillens et aux Chioleyres le vingt
et à Lutry le vingt deux Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Volet
Lina Volet née Marguerat

des témoins :

C. Diombas à Savigny
Alexis Diombas à Savigny

L'officier de l'état civil :

C. Bander

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et à Oron

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Lutry
de célébrer le mariage
à Savigny.

N^o 7.
Margairaz
et Morel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent

huitante-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Margairaz François Louis, Charpentier,
de Forel (Laravay) et de Lutry, domicilié ici Savigny,
fils de Gabriel Abram Albert de Margairaz et de Jeanne
Subanne nié Dupont, décédé, Célibataire.

né à Forel le deux juillet mil huit cent
vingt-neuf

2. Morel Sophie Adèle Julie, ménagère,
de Colombier (Neuchâtel) domiciliée ici Savigny et
précédemment à Ecublens et Lutry,
fille de Louis Alphonse Morel, et de décédé, et de Jeanne
Françoise nié Pomet, blanchisseur à Genollier,
Célibataire.

née à Bequins le deux Août mil huit cent
Cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Forel, Lutry, Ecublens et Savigny
le deux et à Colombier le dix-neuf Janvier de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

MARGAIRAZ

Signatures

des époux :

des témoins :

Margairaz François Louis
Sophie Margairaz nié Morel

Ju Abram Louis Cordey
Charles Gros Zacher

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Les certificats de publication
de Forel, Lutry, Ecublens,
Colombier et Savigny.

officiers de l'état civil de
Forel, Lutry, Ecublens,
et Colombier / Neuchâtel.

Suivant décision
du Conseil d'Etat en date
de huit Août mil huit
cent quatre-vingt-dix-
neuf, cet acte est recti-
fié dans ce sens que la
Commune de Lutry atten-
dant par erreur, comme
lieu de bourgeoisie,
à la famille Margai-
raz, est biffée.
Savigny & Lutry
ont seuls huit cent
quatre-vingt-dix-neuf
l'officier de l'état civil
Ch. Cordey
Communiqué
au Département
de Justice et Police
et aux Officiers de
l'état civil de Lutry
et de Forel.



N° 8.
Diserens et Wenger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Avril mil huit cent huitante-quatre, par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Charles, tuilier,
de Sarigny, domicilié à Sarigny,
fils de Louis Frédéric Diserens et de Louise née Détra, à Sarigny,
Célibataire;

né à Sarigny, le quatorze Septembre mil huit cent cinquante-neuf;

et
2. Wenger, Rosine, sans profession,
de Rüscheegg (Berne) domiciliée à Rüscheegg,
fille de Jean Wenger, décédé, et de Anna née Zahnd,
agriculteur, à Rüscheegg,
Célibataire;

née à Rüscheegg, le treize Mai mil huit cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Sarigny et à Rüscheegg, le quinze Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Diserens
Rosine Diserens
née Wenger

des témoins :

Jr. Abram Louis Cordes
Pierre François Choffet Chodigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Rüscheegg.

Papiers présentés :

- 1° Les certificats de publication de Sarigny et de Rüscheegg.
- 2° L'acte de consentement de la mère de l'épouse.

Ce mariage a été dissous par le divorce le treize Mai mil huit cent quatre-vingt-dix, par jugement du Tribunal civil du district de Lavaux. Le divorce a été accordé à l'époux en vertu de l'article 106 lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Insent par ordre du Département de Justice et Police le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

L'officier de l'état civil
Ch. Cordes
Communiqué au Département de Justice et Police et à l'officier de l'état civil de Rüscheegg.



^{N° 9.}
Crot & Diserens

Aujourd'hui trente-un juillet mil huit cent
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :

1. Crot, Charles, tuteur,
de Forel et de Savigny, domicilié à la Grange de la Ville
neuve, Savigny,
fils de François Crot, tuteur, et de Julie Françoise née Dony,
à Savigny
Célibataire,

né à Forel, le vingt-deux Octobre, mil huit
cent cinquante-trois;
et

2. Diserens, Marie,
de Savigny, domiciliée à _____
fille de Henri Félix Diserens et de Louise née Laranchy,
agriculteur, à Savigny Célibataire.

née à Savigny le dix Février, mil huit cent
soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny/la-Seize et à Forel le
dix-sept juillet mil huit cent huitante-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Crot tuteur
Marie Crot née Diserens

Ju Abran Louis Cordey
Edm L Cornuy

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Forel.

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et de Savigny

Suivant décision du
Conseil d'Etat en date du
trante Décembre mil huit
cent quatre-vingt-dix huit
cet acte est rectifié dans
ce sens qu'au prénom de
Charles de l'époux est
ajouté celui de François
comme deuxième prénom.
Savigny le sept janvier
mil huit cent quatre-vingt
dix-neuf.

Officier de l'état civil.
Ch. Cordey



N° 10.
Lavanchez
et Cherbuin.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
huitante-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Lavanchez, Henri Louis, Cordonnier,
de Savigny et de Forel, domicilié à Savigny,
fils de feu François Louis Lavanchez et de Susette née Cordes, a
Clibotair, Savigny,

né à Savigny, le quatorze Février mil huit cent
quarante-six;

et
2. Cherbuin, Eugénie Isabelle, négociant,
de Payerne, domiciliée à Savigny,
fille de Charles Louis Frédéric et de Daniel Cherbuin et de
Louise née Marquerat, décédés, Clibotair,

née à Lausarne, le sept Octobre mil huit cent
trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt, à Forel le vingt-deux
et à Payerne le vingt-six, juillet mil huit cent
huitante-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Lavanchez
Eugénie Lavanchez
née Cherbuin.

des témoins :

Charles Lavanchez à Savigny
Daniel Lavanchez Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Payerne.

Papiers présentés :

Les certificats de publica
tion de Savigny, Forel
et Payerne.

N° 11.
Bastian et
Richard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre _____ mil huit cent
huitante-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bastian, Francois, agriculteur,
de Savigny et de Forel, domicilié à Apples,
fils de feu Charles Bastian et de Jeanne Louise née
Freyment, à Forel, célibataire,

né à Forel, le deux Décembre mil huit cent cinquante
huit,

et
2. Richard, Fanny,
de Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny,
fille de Abram Louis Richard, et de agriculteur, à Savigny,
et de feu Jeanne Susanne née Diberent, célibataire

née à Forel le Cinq Septembre mil huit cent
soixante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Forel le vingt-cinq, à Apples et à
Savigny, le vingt-six Juillet Mil huit cent huitante-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Bastian
Fanny Bastian née Richard

des témoins :

Francois Les Richard à Savigny
Timé Polomey à Savigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et d'Apples.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil d'Apples
de célébrer le mariage
à Savigny

N° 12.
Bron et Bolomey.

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
huitante-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Bron, François Louis, agriculteur,
de Savigny et de Riez, domicilié à la Carteronagrie Savigny,
fils de feu Jean François Bron et de Jeanne Françoise née
Décembaz, agriculteur, à Savigny, Célibataire,
né à Savigny, le dia-huit Juin mil huit cent
cinquante-trois;

et
2. Bolomey, Julie, agriculteur,
de Savigny et de Forel (Lavanay) domiciliée au Moiron sur Lutry,
fille de Isaac Louis Bolomey et de Jeannette née Marquerat,
agriculteurs, au Moiron sur Lutry, Célibataire,
née à Lutry, le vingt-huit Novembre mil
huit cent soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Riez, Forel et Lutry,
le quatre Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :	des témoins :
<u>François Louis Bron</u>	<u>Isaac Louis Bolomey</u>
<u>Bron et Bolomey Julie</u>	<u>Charles Samuel Bron</u>

Papiers présentés :
Les certificats de publica-
tion de Savigny, Cully,
Forel et Lutry.

L'officier de l'état civil :
Chs Cordaz
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Cully, Forel et
Lutry.

N° 13.
*Diserens A
 Emery.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Novembre* mil huit cent
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Diserens, Samuel Louis, vigneron,*
 de *Savigny,* domicilié à *Epesses,*
 fils de *Samuel Diserens* et de *Henriette Marie née*
Deisterd, agriculteurs, à Forel (Laroux), *Célibataire*

né à *Forel,* le *dis-sept Mars mil huit cent*
Cinquante-neuf;

2. *Emery, Marie Louise,*
 des *Cullayes,* domiciliée aux *Cullayes,*
 fille de *Jean Daniel Emery* et de *Marquerite née Destraz,*
agriculteurs, aux Cullayes, *Célibataire,*

née aux *Cullayes,* le *quatre Novembre mil huit*
cent soixante-cinq.

Les publications ont eu lieu à *Savigny, aux Cullayes et à Epesses,*
le vingt-cinq Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Louis Diserens
Diserens né Emery Marie

des témoins :

Honni Samuel Palaz Rica
Samuel Destraz Cullayes

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully et de Mézières.

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Cully de célébrer le
mariage à Savigny.

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui le numéro treize à la page mil huit cent huitante, est celui de par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. La dernière inscription faite dans l'année de mil huit cent huitante quatre. Les ~~de~~ ~~fil~~ ~~de~~ ~~deux~~ ~~doubles~~ ~~du~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~présent~~ ~~registre~~ ~~sont~~ conformes. Ce que nous certifions.

~~né à~~ Savigny, le vingt-un Décembre mil huit cent huitante quatre.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. L'officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Savigny. domiciliée à

filles de

et de



Ch. Cordes

née à

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 8 Janvier 1885, à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Savigny, le 8 Janvier 1885.



Ch. Cordes

N° 1.

Ammann et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mars _____ mil huit cent

huitante-cinq, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ammann, Jacob, ferblantier,
de Wittenweil (Churgovie), domicilié à Lausanne,
fils de Susanne Ammann, et décédée,
célibatairené à Wittenweil, le vingt-sept Mai mil huit cent
soixante-quatre;2. Diserens, Fanny Amélie Louise,
de Savigny, _____ y domiciliée et avant à Lausanne,
fille de Nicolas Louis Samuel et de Diserens, décédés, et de
Louise née Margairaz, décédée, Célibataire,née à Savigny, le vingt-quatre Juillet mil huit
cent soixante-deux.Les publications ont eu lieu à Wittenweil le six et à Lausanne
et Savigny le sept Mars de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Ammann
Amélie Ammann née
Diserens

des témoins :

Paul Diserens à Savigny.
J. Abram Le Corday

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et de
Acador (Churgovie)

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Lausanne
de célébrer le mariage à
Savigny

Registre des mariages A.

N^o 2.
Richard
 et
Amaudruz.
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent
huitante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :
 1. Richard, Charles Louis, agriculteur,
 de Savigny et de Forel (Lavaux) domicilié à Savigny,
 fils de Jean Frédéric Richard et de Louise Françoise née Détraaz
agriculteurs, à Savigny, Célibataire,
 né à Savigny le premier Septembre mil huit
cent soixante-quatre;
 et
 2. Amaudruz, Fanny,
 de Savigny et de Forel (Lavaux) domiciliée à Savigny,
 fille de Jean Louis Amaudruz et de agriculteur, à Savigny,
 et de Jeanne Louise née Jordan, décédée,
Célibataire,
 née à Savigny, le Six Janvier mil huit cent
soixante-six.
 Les publications ont eu lieu à Savigny le quatorze et à Forel
le seize Février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Richard
Fanny Richard née
Amaudruz

des témoins :

Le David DelSSERT Savigny
Louis Amaudruz Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

- 1^o Les certificats de publication de Savigny et de Forel;
- 2^o L'acte de consentement du père de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Forel (Lavaux)

Ce mariage a été dissous par le divorce par jugement du Tribunal civil du district de Lavaux en date du dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix, déclaré définitif et exécutoire le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-onze. Le divorce a été accordé à l'époux en vertu des articles 155 et 157 de la loi fédérale de 26 Décembre 1874. Inscrit par acte de Département de Justice et Police le trois février mil huit cent quatre-vingt-onze. L'Officier de l'état civil Ch. Couderc
 Communiqué au Département de Justice et Police et à l'Officier de l'état civil de Forel (Lavaux)

N° 3.

Isor et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent
huitante-cinq, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Isor Charles, instituteur,
de Château-d'Oex, domicilié à Savigny,
fils de Henri David Isor décédé, et de Louise Susanne Charlotte
Judith née Diseaux, à Château-d'Oex, célibataire,

né à Château-d'Oex, le trois février mil huit cent soixante;

et

2. Bolomey Eugénie,
de Savigny et de Forel (Lavauz), domiciliée à Savigny,
fille de Jean Charles Bolomey, et de Louise, à Savigny,
et de Sophie née Emeru, célibataire,

née aux Cullayes, le dix-neuf juillet mil huit cent
soixante-sept.

Les publications ont eu lieu à Forel le treize et à Savigny et
Château-d'Oex le quatorze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Isor
Eugénie Bolomey

des témoins :

Jean Edouard Payerne
Garanchy Is à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cardey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Château-d'Oex.

Papiers présentés :

1° Les certificats de publication
de Forel, Château-d'Oex
et Savigny.
2° L'acte de consentement de
père de l'épouse.

Registre des mariages A.

N^o 4.
*Bolomey
 et Emery.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un Juillet* mil huit cent
huitant-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bolomey Charles Henri Louis, agriculteur,*
 de *Lutry et de Forel (Lavaux)* domicilié à *Gremaudetier-Savigny*
 fils de *Jean François Bolomey, décédé, et de Jeanne Mar-*
guerite née Lavanchy, à Savigny,
Célibataire,
 né à *Savigny* le *vingt-trois Jout Mil huit*
Cent cinquante-six;

2. *Emery Julie, agriculteur,*
 des *Cullayes*, domiciliée aux *Cullayes*,
 fille de *Jean François Emery, décédé, et de Rosalie*
née Devant, aux Cullayes,
Célibataire,
 née aux *Cullayes*, le *vingt-sept Janvier Mil*
huit cent Soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Forel, Mézières et Savigny*
 le *vingt Juillet de l'année Courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bolomey Charles
Julie Bolomey née Emery

des témoins :

J. Lavanchy
Louis Porchet

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Lutry, Forel et Mézières
et Savigny.

Lutry, Forel et Mézières.

N° 3.

Mégroz et Agasse.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Aout mil huit cent
huitante-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mégroz, Aimé, agriculteur,
de Perey, domicilié à Bavois,
fils de Jean François Frédéric et de Mégroz, agriculteur,
et de Jeanne Henriette née Cordey, de Savigny,
Célibataire,
né à Escherins sur Sautey le vingt-huit Mars mil huit
Cent cinquante-un;

et

2. Agasse, Léonie Louisa Marguerite,
de Bavois, domiciliée à Bavois,
fille de Henri Agasse, décédé, et de Jenny née Rechat, à Bavois,
Célibataire,
née à Orbe le treize Janvier mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Bavois le quatre et à Perey le
huit juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Mégroz
Louisa Mégroz née Agasse

des témoins :

et Christophe Jomilly
Friedrich
à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Chavornay
de célébrer le mariage à
Savigny.

officiers de l'état civil de

Cornelles - Jorat
et de Chavornay.

Registre des mariages A.

N^o 6.
*Cordey et
Bolomey.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Septembre* mil huit cent
huitante-Cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu. 1. *Cordey François Charles, agriculteur,*
de *Savigny*, y domicilié,
fils de *Jean François Cordoy, de cédé,* et de *Marie née*
Delombaz, sa veuve, à Savigny, célibataire,
né à *Savigny*, le *vingt Juillet mil huit*
cent soixante-Cinq;

et
2. *Bolomey Anna, sans profession,*
de *Savigny et de Forel (Lavaux)* domiciliée à *Savigny*,
fille de *César Bolomey, et de vigneron, à Orbe,*
et de *Mariamme née Blam, de cédé,*
Célibataire,
née à *Lutry*, le *seize Août mil huit*
cent soixante-Dix.

Les publications ont eu lieu à *Savigny le deux et à Forel*
le trois Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles Cordoy.
Anna Cordoy
née Bolomey

des témoins :
J^r. Abram Le Cordoy
J^r. François Pasche

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordoy

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Forel.

Papiers présentés :

1^o Les certificats de pu-
blication de *Savigny*
et de *Forel.*

2^o L'acte de consente-
ment du père de l'époux.

N° 7.
Paseche et Paseche.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent
huitante-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Paseche, Jean Francois, agriculteur,
de Forel (Lavau) et Servion, domicilié à Forel,
fils de défunt Louis Emmanuel et de Paseche et de ^{Susanne} ~~Abelaine~~
née Lavau, veuve, à Forel, Célibataire,
né à Forel, le douze Novembre, mil huit
cent quarante-deux;

2. Paseche, Julie, agriculteur,
de Forel (Lavau) et Servion, domiciliée à Forel,
fille de Jean Samuel Paseche, et de agriculteur, à Forel,
A. de Mariam Madelaine née Roubach,
Célibataire,
née à Forel, le Cinq Juillet mil huit cent
Cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Forel et Servion le dix-neuf
Aout de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J^e Francois Paseche
Julie Paseche ni Paseche

des témoins :

J^e Abram Louis Jordey
Charles Cordey

L'officier de l'état civil :

Ch^e Cordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et Servion.

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'Etat Civil
de Forel de célébrer le
mariage à Savignif.

Approuvé l'adjonction
du mot "Susanne"
comme premier prénom
de la mère
de l'époux.
Savignif le quatre
Septembre mil huit
cent huitante-cinq.
L'officier de l'état civil

Ch^e Cordey

N^o 8.
 Lauber et
 Mégroz née Légeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil huit cent
 huitante-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lauber Jean, agriculteur,
 de Adelboden (Berne), domicilié à la Saujallaz sur Lutry,
 fils de Jean Lauber et de Louise Hénrette Masson, les deux décédés,
Célibataire,
 né à Ecublens, le vingt-deux Mars mil huit cent
soixante;

2. Mégroz née Légeret, Julie, agriculteur,
 de Peney-le-Jorat, domiciliée à la Saujallaz sur Lutry,
 fille de défunt Antoine Légeret et de sa veuve Charlotte née Bron,
Veuve de Auguste Cloi (dit Alois) Mégroz, des le neuf
Sept mil huit cent huitante-quatre,
 née à Opettes, le deux Novembre mil huit
cent soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Adelboden et Lutry le vingt-deux
et à Peney le vingt-trois Août de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Lauber
Julie Lauber née Légeret

des témoins :

Charles Grobety à la Croix
Légeret officier à la Saujallaz

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Adelboden, Lutry
et Corcelles-le-Jorat

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Of-
ficier de l'Etat Civil de
Lutry de célébrer le
mariage à Savigny

N^o 9.
Pouly et Decombaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Onze Septembre mil huit cent
huitante-Cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pouly, Frédéric, agriculteur,
des Cullayes et Montpreveyres, domicilié à Savigny,
fils de Jean Charles Pouly, ~~décédé~~, et de sa veuve Jeanne Louise
née Dubois, aux Cullayes, célibataire,
né aux Cullayes, le vingt-un Octobre mil huit
cent soixante-trois;

2. Decombaz, Rosine, agriculteur,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de David Decombaz, ~~décédé~~, et de sa veuve Jeannette Fran-
cois née Cost, à Savigny, célibataire,
née à Savigny, le vingt-quatre Mai mil huit
cent soixante-six.

Les publications ont eu lieu aux Cullayes le vingt, à Montpreveyres
le vingt-un et à Savigny le vingt-deux d'out de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pouly Frédéric
Rosine Pouly née Decombaz

des témoins :

Ju. Abram Louis Fordey
Ches. G. Cornus
domiciliés à Savigny
L'officier de l'état civil :

Ch. Fordey
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières et de Cullayes
le Forat.

Papiers présentés :

1. Les certificats de publi-
cation des Cullayes, Mont-
preveyres et Savigny.
2. L'acte de consentement
de la mère de l'époux.

N° 10.

Burgdorfer et
Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Onze Décembre mil huit centhuitante-Cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Burgdorfer, Jacob Rodolphe, Couronnier,
de Eggivyl (Bern), domicilié à Savigny,
fils de Elisabeth Burgdorfer, d'écclée,
Célibataire,né à Berne le deux Mars mil huit cent
Cinquante-neuf;2. Delessert, Louise, agriculteur,
de Cully et de Lutry, domiciliée à écclée Forel (Larum)
fille de Abram François Etienne Delessert et de Jeanne
Susanne née Delessert, agriculteurs, écclée Forel,
Célibataire,née à écclée Forel le quinze Février mil huit
cent soixante-quatre.Les publications ont eu lieu à Eggivyl et Forel le cinq, et à Cully
Lutry et Savigny le sept Novembre mil huit
cent huitante-Cinq.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Burgdorfer
Louise Burgdorfer née Delessert

des témoins :

Isidore Delessert
Frédéric Delessert

L'officier de l'état civil :

Ch. Candeur

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Eggivyl, Forel, Cully
Lutry et Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Eggivyl, Forel
Cully et Lutry.

N^o 11.
Burgdorfer et
Fiaux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Onze Décembre mil huit cent
huitante Cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Burgdorfer, Christian Ferdinand, sellier,
de Eggivyl (Bern) domicilié à Lucens,
fils de Elisabeth Magdelaine et de Burgdorfer, ~~de~~
Célibataire,

né à Eggivyl le premier Mai mil huit cent
soixante ;

et
2. Fiaux, Marie Elise, Blanchisseuse,
de Hermenches, domiciliée à Mézières,
fille de Jules Fiaux et de Marguerite née Fiaux
à Mézières, Célibataire

née à Hermenches le neuf Avril mil huit cent
soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Lucens, Hermenches et Mézières
le sept et à Eggivyl le neuf Novembre mil huit
cent huitante Cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Burgdorfer
Elise Burgdorfer née Fiaux

des témoins :

Le David Delbert
à Savigny
Friedric Delbert, à Foul

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens, Moudon,
Mézières et Eggivyl.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Lucens
de célébrer le mariage
à Savigny.

N^o 12.
Bron et Devaud.

Aujourd'hui trente-un Décembre, — mil huit cent
huitante-Cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bron, Charles Samuel, — agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Riva et de Savigny, domicilié à Savigny,

Noms des parents :

fil de Jean Samuel Bron et de Rosa François née
Déverant, décédés, — Celibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Savigny le sept Novembre mil huit
cent soixante-trois,

Nom et profession de l'épouse :

2. Devaud, Elise, — agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullayes et de Savigny, domiciliée à Riva Savigny,

Noms des parents :

fille de Jean François Devaud et de Louise Jenny née
Lavanthey, agriculteurs Riva Savigny —
Celibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Riva Savigny le huit Janvier mil huit
cent soixante-huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Riva, aux Cullayes et à Savigny
le cinq Décembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bron Charles
Elise Bron née Devaud

des témoins :

Marie Begarney au Chalet à Gabet
Henri Lavanthey à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully et de Mézières.

Papiers présentés :

Les certificats de publi-
cation de Riva, des
Cullayes et de Savigny.

Un double a été remis le 9 Janvier 1886, à l'Autorité Cantonale
en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny, le neuf Janvier mil huit
cent huitante-six



Ch. Boudry

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro douze à la page nonante-trois de est celui de la dernière domicilié à inscription fils de faite dans l'année mil huit cent huitante-cinq. Les deux doubles du présent registre ne sont conformes. Ce que nous certifions. Savigny, le trente-un Décembre mil huit cent huitante-cinq.

2. L'officier de l'Etat civil de Savigny

de _____ domiciliée à *Ch. Couderc*

filie de _____ et de _____

née à _____ le _____



Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N° 1.

Cestuz et
Bastian.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Janvier mil huit cent

huitante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cestuz, François, agriculteur,

de Lutry, Villetta et Rivaz, domicilié au Pré Vert rive Villetta,

fils de Jean François Louis et de Cestuz, agriculteur, au Pré
Vert, et de Jeanne Françoise Susanne née Jaquet, décédée,
Célibatairené à Cheneaux sur Cully le quatre Octobre mil huit cent
Cinquante six ;et
2. Bastian, Saline, Cuisinière,

de Savigny et Forel (Savaux) domiciliée à Mahy sur Cully,

fille de François Bastian Charpentier en Gremaudet
rue Savigny, et de Jeanne Julie née Delebert, décédée,
Célibataire,née à Forel le dix Décembre mil huit cent
Cinquante huit.Les publications ont eu lieu à Lutry, Villetta, Rivaz Cully, Forel
et Savigny le vingt six Décembre mil huit cent
huitante six.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Cestuz
Saline Bastian née Cestuz

des témoins :

Bastien Emile Donatille Drey
Parisot Benjamin à la Grange

L'officier de l'état civil :

Ch^r Corday
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Cully
de célébrer le mariage
à Savigny.

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully, Saint-
Saphorin et Forel.

Gillieron
Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent
soixante-six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Jules, agriculteur,
de Servion, domicilié à Willetta,

fil de Jean François Gillieron et de Jeanne Françoise née Pidoux
agriculteurs à Servion (d'aujourd'hui) Celibataire

né à Forel le vingt-neuf Janvier mil
huit cent soixante-six et

2. Forestier, Claire Louise, agriculteur,
de Cully et Lutry, domiciliée à Savigny, avant à Willetta,

fille de Abram Forestier et de Louise née Hostette,
agriculteurs à Savigny Celibataire

née à Savigny le treize Janvier mil huit
cent soixante-six.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry et Savigny le neuf
et à Willetta et Servion le dix Janvier de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Gillieron
Claire Gillieron née
Forestier.

des témoins :

Charles Le Cornu
J. Charles Botory

L'officier de l'état civil :

Ch. Le Cornu

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lutry et
Orren.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Cully
de célébrer le mariage
à Savigny.

Registre des mariages A.

N° 3.
Paschoud
Zahler.

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent
huitante six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :
1. Paschoud, Charles, menuisier,
de Savigny et de Forel (Savaux) domicilié à Forel,
fils de Jean François Paschoud et de Louise Françoise née Lambert,
agriculteurs à Forel (Savaux) célibataire

né à Forel le onze Avril mil huit cent
Cinquante-neuf,

et
2. Zahler, Elise,
de Savigny et St Etienne (Rein) domiciliée à Savigny,
fille de François Louis Zahler et de Susanne née Picard,
agriculteurs à Savigny, célibataire

née à Savigny le vingt-un février Mil huit
Cent Soixante.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Lutry le vingt-quatre
et à Forel et St Etienne le vingt-cinq février
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Paschoud
Elise Paschoud née Zahler

des témoins :

Pache Alexis à Savigny
Charles de Cormier

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Forel et St Etienne

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny

N° 4.

Chappuis et
Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril _____ mil huit cent

huitante-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chappuis, Samuel, agriculteur,de Willette et de Savigny, domicilié à Savigny,fils de Jean Louis Chappuis, décédé, et de Jenny née Abeteb, actue-
llement femme de Friedrich Bottas à Pully,
Célibataire,né à Oigle, le dix février mil huit cent
cinquante-cinq;2. Lavanchy, Rosine,de Savigny et Forel (Lavaux) domiciliée à Savigny,fille de Jean François Lavanchy et de Jeanne Henriette née
Curchod, agriculteur à Savigny, Célibatairenée à Dommarin le seize septembre mil huit
cent quarante-deux.Les publications ont eu lieu à Forel et Savigny le treize et à
Willette le quatorze février de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Chappuis
Rosine Chappuis née
Lavanchy

des témoins :

Friedrich Lavanchy Savigny
Charles Diserens à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. BerdeyLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deForel et de Pully.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Forel, Willette
et Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Porchet et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril mil huit cent
huitante-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Porchet, Louis Frédéric, agriculteur,
de Concelles-le-Ferrat, domicilié à Forel (Lavaux)
fils de Jean Louis Porchet, agriculteur, et de Jeanne Rose Henriette née Cordey,
célibataire,
né à Forel le huit Octobre mil huit
cent cinquante-neuf;

et
2. Diserens, Susette Sophie, sans profession,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de François Samuel Diserens, agriculteur, et de Jeanne Françoise née Martin,
célibataire,
née à Savigny le dix-sept Juillet mil huit
cent soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Forel et Savigny le trois et à
Concelles-le-Ferrat le quatre Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Ls. Fr. Porchet
Sophie Susette Porchet née Diserens.

des témoins :
Jacques Benjamin Villette
Cordey Louis Forel

L'officier de l'état civil :
Ch. Cordey

Papiers présentés :
L'autorisation de l'offi-
cier de l'état civil de
Forel de célébrer le
mariage à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Forel et de Concelles-
le-Ferrat.

N° 6.77
 Gillieron et
 Dumard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent
huitante-six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Frédéric, Boulangier,
 de Servion, domicilié à ici Savigny,
 fils de Jean François Gillieron et de Jeanne Françoise veuve Pidoux,
 agriculteurs nés Forel, Célibataire,

né à Forel (Lavaux) le trois Mai mil huit cent
cinquante-sept;

2. Dumard, Louise,
 de Forel (Lavaux) et Villars-Mendraz domiciliée à ici Forel,
 fille de Jean Frédéric Dumard et de Charon a Forel, et
 de de femme Marie Blis nés Lambelet,
Célibataire,

née à ici Forel (Lavaux) le vingt-deux Novembre mil
huit cent Soixante.

Les publications ont eu lieu à Forel, Servion et Savigny le dix-sept,
et à Villars-Mendraz le dix-neuf Avril de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Gillieron
L. Dumard

des témoins :

Emile Gillieron Forel
F. Dumard a Forel

L'officier de l'état civil :

Ch. Courty

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Oran et
St. Cierges.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Forel, Servion, Villars
Mendraz et Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 7
Wussy & Diserens

Aujourd'hui Vingt-huit Mai, mil huit cent
huitante-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wussy, Paul Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens, domicilié à Ecublens,

Noms des parents :

fils de Jean Claude Louis Wussy, décédé, et de
Louise née Pache sa veuve, domiciliée à Ecublens,
célibataire,

Etat civil :

né à Ecublens, le dix-sept Décembre, mil
huit cent soixante-trois,

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Diserens, Louise, sage-femme,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny, domiciliée à Savigny,

Noms des parents :

fille de Félix Diserens, décédé, et de
François né Auguste
sa veuve à Savigny
célibataire,

Etat civil :

née à Savigny, le deux février, mil huit cent
soixante-trois.

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le treize et à
Savigny le quinze Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Wussy Henri
Louise Marie Diserens

Boisson Lucette
Ecublens

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdoy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
d'Ecublens de célébrer
le mariage à Savigny

l'officiers de l'état civil de

Ecublens.

N^o 8. +
Gillieron et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet mil huit cent
huitante-six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Jean Pierre Francois, agriculteur,
de Mezières et Ferlens, — domicilié à ici Savigny,
fils de Jean Abram Gillieron et de Jeanne Marguerite, née
Cordet, décédée, — Celibataire

né à Savigny, — le quinze Mars mil huit cent
trente-neuf ; —
et

2. Diserens, Louis Julie, —
de Savigny, — domiciliée à ici Savigny, —
fille de Charles Louis Diserens, et décédé, et de sa veuve
Mariame Sophie née Bolomey, — Celibataire, —

née à Savigny, — le vingt-cinq Novembre mil huit
cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Mezières, Ferlens et Savigny le
vingt-sept février mil huit cent huitante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Gillieron
Louise Gillieron née Diserens

des témoins :

Louis Maillard à Savigny
Nancy Maillard

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mezières et Ferlens.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Mezières, Ferlens et
Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Schüpbach
& Haldi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre mil huit cent
huitante-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schüpbach Christian Frédéric, Charbonnier,
de Landsiswyl (Berne), domicilié à Savigny et avant à Pully,
fils de Jean Schüpbach, ~~Charbonnier à Chaux~~
et de Elisabeth nei Christen.

Célibataire

né à Münsingen le seize avril mil huit cent
soixante-quatre ;

et

2. Haldi Marianne, sans profession,
de Läutigen (Berne), domiciliée à Savigny et avant à Läutigen,
fille de Charles Rodolphe Haldi décédé, et de sa veuve

Anna Marie nei Behrlé, à Savigny

Célibataire
née à Läutigen le dix Mars mil huit cent
soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Biglen le vingt-sept, à Savigny et à
Pully le vingt-huit et à Läutigen le vingt-neuf tout
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Schüpbach
Marianne Haldi
Jubilee Haldi

des témoins :

J. Abram Louis Cordez
François Bisson

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordez
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Biglen (pour Landsiswyl)
Pully, Läutigen et
Savigny.

officiers de l'état civil de

Pully, Biglen et
Läutigen.

N° 10.

Mercanton
et Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit centquatre-vingt-six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Mercanton, Henri Frédéric, agriculteur,
de Savigny et Forel (Lavaux) domicilié à Forel,
fils de Daniel Mercanton agriculteur, à Forel,
et de Jeanne née Lambert sa femme, Célibataire,né à Oron, le premier Mars mil huit
cent cinquante-neuf ;
et2. Rod, Marie, agriculteur,
de Carrouge, Mézières, Ropraz et Corcelles, domiciliée à Carrouge,
fille de Jean Pierre Rod, agriculteur à Carrouge,
et de Jeanne Madeleine née Jordan, Célibatairenée à Carrouge le vingt-cinq Décembre mil
huit cent cinquante-neuf.Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel et Mézières le neuf,
à Ropraz et Corcelles le dix, et à Carrouge le onze
Octobre de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri MercantonMarie Mercanton née Rod Jeanette Garin

des témoins :

François Louis Garin José

L'officier de l'état civil :

Ch. Boydag

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Mézières et
Corcelles - Ropraz.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

* Le numéro dix, à la page cent-quatre, est celui de la dernière ~~domiciliée~~ inscription faite dans l'année mil huit cent huitante six. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Savigny, le trente-un Décembre mil huit cent huitante six, domiciliée à

~~l'Officier de l'Etat civil de Savigny.~~

Date des publications :

née le



Ch. Cordery

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 8 Janvier 1887, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi Savigny le huit Janvier mil huit cent huitante sept. L'officier de l'Etat civil de Savigny

Ch. Cordery



N° 1.
Diserens et
Eggimann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-neuf Avril _____ mil huit cent
huitante-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens François, menuisier,
de Savigny, domicilié à ici Savigny,
fils de feu Jean Pierre Isaac et de Jeanne Louise née Chappuis
Célibataire, domicilié ici Savigny.

né à Savigny le quatorze Mars mil huit cent
Cinquante-deux; _____ et

2. Eggimann Rosette, sans profession,
de Gondisvyl (Bern), domiciliée à ici Savigny,
fille de Christian Eggimann et de Rosine née Moser,
agriculteurs ici Savigny, Célibataire.

née à Gondisvyl (Bern) le trente Avril mil huit cent
soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Gondisvyl (Melchnan)
le Cinq février de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Diserens
Rosette Diserens né Eggimann

des témoins :

J. P. Couvrentin
Jules Chappuis

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Melchnan et Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Melchnan (Bern)

N° 2.

Bolomey
et
Ramelet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil huit cent

quatre-vingt-Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bolomey Henri Louis domestique

de Savigny, domicilié à Bussigny,

fils de Jean Isaac Bolomey et de Marie-Jérôme Cardinaux

Celibataire, demeurés à Lutry,

né à Corsier sur Lutry le treize Novembre mil huit

cent soixante-dix ;

et

2. Ramelet Jenny Elise, Cuisinière

de Orbe, domiciliée à Bussigny,

fille de Samuel Ramelet et de Sophie Louise Nancy

née L. Bel. dédies, Celibataire

née à Orbe le vingt Octobre mil huit

cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Bussigny le trente Avril, à Savigny

le deux et à Orbe le trois Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henri Bolomey

Jenny Bolomey née Ramelet

des témoins :

Le Scheliffli Colombier

Dierens Gustave à Lutry

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bussigny et d'Orbe.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Bussigny
de célébrer le mariage
à Savigny.

Par ordre du Département de Justice et Police, cet acte est rectifié dans ce sens qu'aux mots « de Savigny », indiquant la bourgeoisie de l'époux Henri Louis Bolomey, sont ajoutés les mots « et de Forel (Lavaux) », désignant la seconde bourgeoisie de la famille de dit Bolomey, qui y a été omise à Savigny, le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. L'officier de l'état civil Ch. Couderc

Communiqué au Département de Justice et Police et aux Officiers de l'Etat Civil de Bussigny d'Orbe et de Forel.

no 3.
Schryber et
Jaques.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par ordre du Département
de Justice et Police
du Canton de Vaud, l'
acte de mariage ci-contre
est rectifié en ce sens que
le nom patronymique de
l'épouse soit orthographié
Schriber et non
Schryber.

Savigny, le 24 mai 1949
L'officier de l'état civil:
N. Diserens.



Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schryber Ferdinand, agriculteur,
de Schachen (Lucerne) domicilié à ière Savigny,
fils de Erasm Schryber domicilié à Savigny, et de
Elisabeth Büholzer, décédée, veuf de Louis né Mercanton, dès le premier avril mil
huit-cent-huitante-dix,
né à Schachen Fehrenbühlbad Lucerne le dix-huit
Janvier mil huit cent soixante-un,

2. Jaques Léonie,
de Lutry et de Villette, domiciliée à Riez,
fille de Jean Louis Jaques, décédé, et de Françoise Louise née
Bougloué, domiciliée à Riez,
celibataire,
née à Riez le quatorze Novembre mil huit
cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Riez et Savigny le
quatorze et à Schachen le dix-neuf Mai de l'année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferd Schriber

Léonie Schriber née Jaques

des témoins :

J. Müller à Savigny

J. Ravanchy à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et
Schachen.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Lutry, Villette, Riez
et Schachen.

N^o A.
Cuénoud et
Bolomey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Aout mil huit cent
quatre-vingt-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cuénoud Auguste, agriculteur,
de Lutry et Forel, domicilié en Vaux sur Lutry,
fils de Jean Cuénoud, Décédé, et de Rosalie née Deprez, Décédé,
Célibataire,
né à Pully le seize février mil huit cent
Cinquante-neuf;

2. Bolomey Elise Rosine Marie Henriette, Cuisinière,
de Savigny, domiciliée à Escherin sur Lutry,
fille de Jean Isaac Bolomey, agriculteur à Escherin,
et de Mario née Cardinaux, sa femme,
Célibataire,
née à Corsier le treize Aout mil huit cent
soixante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lutry le treize, à Forel le qua-
torze et à Savigny le seize juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Cuénoud
Rosine Cuénoud Bolomey

des témoins :

Emile Cuénoud Lutry
Fr. Abram Louis, ordie
à Savigny
L'officier de l'état civil :

Ch. Cuénoud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Forel.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Lutry
de célébrer le mariage
à Savigny.

^{n° 2}
Diserens et
Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent
quatre-vingt-Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Diserens, Charles, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de feu Pierre Francois Diserens et de sa veuve Jeanne Louise
née Bevaessoud, agriculteur à Savigny,
Célibataire.

né à Savigny le trois Juillet mil huit cent
cinquante-neuf ;

2. Blanc, Louise Constante, sans profession,
de Lausanne, domiciliée à Lausanne,
fille de Christian Louis Blanc, agriculteur à Montbesson,
et de feu Constante Adelaïde née Baudin,
Célibataire.

née à Lausanne le dix Septembre mil huit cent
soixante-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix et à Lausanne
le dix Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Diserens
Louise Diserens née Blanc

des témoins :

Destaz François Louis
Louise Destaz
habités à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Lausanne.

Papiers présentés :

Le Certificat de publi-
cation de Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 6.

Devaud et
Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Onze Novembre mil huit cent
quatre-vingt-Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Devaud, Jean Louis, agriculteur,
des Cullayes et de Savigny, domicilié aux Cullayes,
fils de Jean David Devaud et de Louise née Bolon,
Célibataire, agriculteurs aux Cullayes,

né aux Cullayes le vingt-trois juillet mil huit
cent Cinquante-Cinq

et
2. Lavanchy, Louise, agriculteur,
de Savigny et de Forel (Savay), domiciliée aux Cullayes,
fille de François Lavanchy et de Tisserand aux Cullayes,
Célibataire, et de Lisette Marie née Jacques,

née à Savigny, le vingt-cinq février mil huit
cent Cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Forel et à Savigny
le huit Octobre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J^e Louis Devaud
Louise Devaud née Lavanchy

des témoins :

Gillieron Emile à Forel Savay
Lavanchy - J^e n L^e à Cullayes

L'officier de l'état civil :

B. B. B.
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Mézières
de célébrer le mariage
à Savigny.

officiers de l'état civil de
Mézières et de Forel.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le numéro ~~de~~ *Sept* à la page cent onze, ~~de~~ est celui de la dernière ~~domiciliée à~~ inscription ~~de~~ faite dans l'année et de mil huit cent quatre vingt-sept. Les deux doubles du présent registre ~~ni~~ sont conformes. Ce que nous certifions.

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Savigny le trente-un Décembre mil huit cent quatre vingt-domiciliée à Sept. ~~de~~ fille de L'officier de l'Etat et de Civil de l'Arrondissement de Savigny.

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____



Ch. Couderc

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 8 Janvier 1888, à S. Antoine Cantanel en exécution de l'art 2 de la loi Savigny le huit Janvier mil huit cent quatre vingt-huit L'officier de l'Etat civil



Ch. Couderc

N° 1.
Fayet et Bessat.

Aujourd'hui vingt-Sept Avril mil huit cent
quatre-vingt-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fayet, Henri Frédéric, mason,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forel (Lavaux) domicilié à Forel,

Noms des parents :

fil de Isaac François Fayet, et de agriculteur à Forel,
et de défunte Françoise Louise née Guignot

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Forel le quatorze Octobre mil huit
Cent cinquante-huit;

Nom et profession de l'épouse :

2. Bessat, Julie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel et Savigny, domiciliée à Forel,

Noms des parents :

fille de François Louis Bessat et de Jeanne Marie née Bay
Célibataire, agriculteur née Forel,

Etat civil :

née à Forel le quatre Décembre mil huit
cent soixante.

Date de la naissance :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lutry et Forel, le sept
Avril mil huit cent huitante-huit.

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fayet Henri Frédéric,
Julie Fayet et Bessat

des témoins :

Fayet Emile au Cases
Paul J. Louis in cheffes

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Forel.

n° 2.

*Cordey et
Lavanchy.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-Sept Avril* mil huit cent
quatre-vingt-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Cordey, Frédéric*, agriculteur,
de *Savigny*, domicilié *rière Forel*,
fils de *Jacques Daniel Cordey* et de *Jeanne Susanne née*
Jordan, décédés,
Célibataire,

né à *Forel* le *cinq Décembre* mil huit cent
Cinquante-quatre,

et
2. *Lavanchy, Louise Henriette*, agriculteur,
de *Forel, Savigny et Montpreveyres*, domiciliée à *Forel*
fille de *feu Jean Louis Gabriel et de Lavanchy* et de *Fran-*
çois Marguerite née Crest à Forel, *Célibataire*

née à *Forel* le *dix-neuf Avril* mil huit cent
quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à *Forel la six, à Savigny le sept, et à*
Montpreveyres le huit Avril de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cordey Frédéric
Louise Cordey née Lavanchy

des témoins :

Cordey Louis à Forel
Jenny Cordey à Forel

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Corcelles

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Forel
de célébrer le mariage à
Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 3.
 Cordey et
 Décosterd.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil huit cent
quatre-vingt-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordey, Emile, agriculteur,
 de Savigny, domicilié à Forel (Larant)
 fils de feu Étienne Samuel Esaiet de Cordey et de Jeanne
Suzanne Marguerite née Torny, à Forel,
 célibataire,
 né à Forel le vingt février mil huit cent
Cinquante-neuf;

2. Décosterd, Emma,
 de Essertes, domiciliée à Forel Grandvaux,
 fille de Jean Isaac Décosterd et de Jeanne Julie née Crausaz
Célibataire, agriculteur, à Essertes,
 née à Essertes le huit Avril mil huit cent
Cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Essertes, Forel, Grandvaux et
Savigny le deux juin de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Cordey
Emma Cordey née Décosterd

des témoins :

Louis Torny
à Savigny

L'officier de l'état civil :

Henri Larant à Savigny

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Cully et Orven.

L'officier de l'Etat civil
Ch. Cordey

n° 4.
Roux et Roux.

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roux, Jean Abram, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossens, domicilié à la Branche rive Savigny

Noms des parents :

fil de Jacques Abram Roux et de Jeanne veuve Dutwit, décédés,

Etat civil :

veuf de Marie Madelaine veuve Jaquier, dés le douze Mars

Date de la naissance :

mil huit cent quatre-vingt-huit,
né à Rossens le dix-neuf novembre mil huit cent quinze ;

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Roux, Marguerite Madelaine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens, domiciliée à ier Savigny,

Noms des parents :

fille de Pierre François Roux et de Jeanne veuve Sonnant, décédés,

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Oulens le treize Mars mil huit cent trente-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-neuf septembre,
à Oulens le deux et à Rossens le quatre Octobre
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Abram Roux
Marguerite Magdelaine
Roux veuve Roux

des témoins :

Jos Abram Louis Cordes
C. De combaz

L'officier de l'état civil :

Ch Cordes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Suens et de Villargel.

Papiers présentés :

Les Certificats de publication
de Rossens et d'Oulens.

Un double a été remis
le 8 Janvier 1888 à
l'autorité Cantonale
en exécution de l'article
2 de la loi.
Savigny, le huit
Janvier mil huit cent
quatre-vingt-huit.
L'officier de l'état civil



N^o 51
Pilet et
Mourisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pilet, François, agriculteur,
de Château-d'Oex, domicilié à Gremaudet rive Saigny
fils de François Louis Pilet et de Suzanne Catherine née
Bratschi, agriculteurs, à La Croix sur Lutry,
Célibataire,
né à Villette le trente Janvier mil huit
Cent Soixante;

2. Mourisier, Elisa, domestique,
de Puidoux, domiciliée à Gremaudet rive Saigny
fille de Amélie Mourisier et de Léon,
Célibataire,
née à Chexbres le Cinq Septembre mil huit
Cent Septante-un.

Les publications ont eu lieu à Puidoux et à Château-d'Oex le neuf
et à Saigny le dix Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Pilet
Elisa Pilet née Mourisier

des témoins :

J. H. Boland
Henri Garanchy

L'officier de l'état civil :

Ch. Cardy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Saphorin et
de Château-d'Oex.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Puidoux et de Château
d'Oex et l'acte de con
sentement de tutelle
l'épouse mineure.

N°

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro Cinq, à la page Cent dix-sept, est celui de la ~~domiciliée~~ dernière inscription de son fait dans et de l'année Mil huit Cent quatre-vingt-huit. Les deux doubles ~~de~~ du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

2. Davignon, le trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'Officier de l'état civil.



Ch. Cardey

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

1886.

N° 1.

Richard et Bastian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Richard, Francois Louis, agriculteur, de Savigny et de Forel; domicilié à Savigny, fils de Abram Louis Richard et de Susanne née Diserant, décédée, célibataire, né à Forel le neuf Mai mil huit cent soixante-un;

et
2. Bastian, Louise, de Savigny et Forel - domiciliée à Forel, fille de feu Charles Bastian et de Jeanne Louise née Freymont, célibataire, née à Forel le vingt-quatre Juin mil huit cent soixante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix et à Forel le onze Mars de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Ls Richard
Louise Richard née Bastian

des témoins :

Francois Ls Corday
Rodolphe Zahler

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Forel / Savigny

Papiers présentés :

Le certificat de publication de Forel.

N^o 2.
Zahler et
Crot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Jout _____ mil huit cent
quatre-vingt-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Zahler, Abram, agriculteur,
de Lutry et St. Etienne (Bern), domicilié au Pullyrière Savigny,
fils de Jean Louis Zahler et de Jeanne Susanne Louis
né à Savigny le vingt-six Octobre mil huit
Cent quarante-deux;
Célibataire,

2. Crot, Louise Charlotte,
de Savigny et Forel (Lavaux), domiciliée à Savigny,
fille de feu Jean Daniel Amélie et de Jeanne Marguerite
née Zahler, sa veuve, à Savigny Célibataire

née à Savigny le douze Novembre mil huit
Cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept, à Lutry et St. Etienne
le huit et à Forel le neuf Mai de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Zahler
Charlotte Zahler née Crot

des témoins :

J. P. ...
Louis St. Cros
L'officier de l'état civil :
Ch. Borden

Papiers présentés :

Les certificats de publi-
cation de Lutry, St. Etienne
à Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lutry, St. Etienne
à Forel.

Les témoins sont
domiciliés à Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 3. +
Decombaz et
Bürri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent
quatre-vingt-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Decombaz, Francois Alexis, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de feu Jean Pierre Decombaz et de Julie née Noverraz, sa
Celibataire, veuve domiciliée à Savigny,

né à Savigny le vingt-huit Mars mil huit
cent soixante-deux ;

2. Bürri, Aline, Cuisinière,
de Wahlern (Berne), domiciliée à Savigny,
fille de Ulrich Bürri et de Anna née Wasem,
Celibataire, agriculteurs, à Savigny,

née à Essertines sur Yverdon le dix-neuf Juillet mil huit
cent soixante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savigny le trois et à Wahlern
le Cinq Sept de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Alexis Decombaz
Aline Decombaz née Bürri

des témoins :

Henri Lavanchy
Louis Touchet à Savigny

L'officier de l'état civil :

Chr. Condez

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wahlern.

Papiers présentés :

Le Certificat de publi-
cation de Wahlern.

N° 4. 7

Amaudruz
 et *Mégroz née*
Grobety.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Octobre* mil huit cent
quatre-vingt-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Amaudruz, Frédéric*, agriculteur,
 de *Savigny et de Forel (Lavan)* domicilié à *Savigny*,
 fils de *Jean David Amaudruz* et de *Jeanne Marie née Lavanchy*,
célibataire,

né à *Savigny* le *vingt-six Novembre* mil huit
 cent *quarante-trois*;

et

2. *Mégroz née Grobety, Clémence, Marie Louise*,
 de *Penez-le-Jorat*, domiciliée à *Savigny*,

filles de *Jules Lucien Grobety* et de *gendarme au Brassus*,
 et de *Julie Anna née Leroche*, *décédée*,
 veuve de *Louis Auguste Mégroz* dès le *vingt-huit Mai*
 mil huit cent *huitante-sept*,
 née à *Ballaigues* le *trente Octobre* mil huit cent
soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à *Savigny et à Forel* le *vingt-cin-*
et à Penez le *vingt-deux Septembre* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Amaudruz
Clémence Amaudruz née
Grobety

des témoins :

Henri Lavanchy
Charles Courdey *de Savigny*

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corvelles-le-Jorat
 et de *Forel*.

Papiers présentés :

Les certificats de publi-
cation de Forel et de
Penez.

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

~~1. Le numéro quatre à la page cent~~
~~vingt-deux, est celui domicilié de la dernière~~
~~inscription faite dans l'année mil~~
~~huit cent quatre-vingt-neuf. Les deux~~
~~doubles du présent registre sont con-~~
~~formés. Ce que nous certifions.~~

2. Savigny, le trente-un Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le officier de l'état civil



Ch. Boudry

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

1890.

N° 1.

Parisod et
Bolomey/nié
Boret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier — mil huit cent quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Parisod, Aimé Auguste, agriculteur,
de Lutry et de Villette, domicilié à Savigny,
fils de Daniel Auguste Parisod et de Rose-Marguerite, née Discrens,
Célibataire, les deux décédés,

né à Grandvaux le onze novembre mil huit cent
soixante-quatre;

et
2. Bolomey/nié Boret, Jeanne-Marguerite, ménagère,
de Savigny et d'Épesses, domiciliée à Savigny,
fille de Jean Samuel Boret et de Jeanne-Marguerite, née Boret,
veuve de Jacques Bolomey, décédés,
dis le quatorze Août mil huit cent
septante-quatre,
née à Froel le vingt-dix Août mil huit cent
soixante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny le trente, à Lutry le trent-
un juillet et à Épesses et Villette le trois Août
de l'année mil huit cent huitante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Parisod
Marguerite Parisod née Boret

des témoins :

Charles Louis Discrens
Charles Savancky fils de Louis

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Cully

Papiers présentés :

Les certificats de publi-
cation de Lutry, Villette
et Épesses et l'acte de
décès de Bolomey, Jacques
précédent conjoint de
l'épouse.

Les témoins sont
domiciliés à Savigny

1890.

*N^o 2.
Genier et
Chapuis.*

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Avril* mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. *Genier, Ulysse*, agriculteur,
de *Chierrens*, domicilié *à* *Savigny*,
fils de *François Genier* et de *Suzanne Marie née*
Crolliet, décedés, *Célibataire*,
né à *Chierrens* le *seize Août mil huit cent*
cinquante-cinq;

2. *Chapuis, Emma*, ménagère,
de *Épalinges*, domiciliée *à* *Savigny*,
fille de *Charles Chapuis, vigneron*, et de *Sydie née Roux*, do-
miliée à Grandson, *Célibataire*,
née à *Épalinges* le *dix-huit Septembre mil*
huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à *Savigny et à Chierrens le huit*
à Épalinges le neuf mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Ulysse Genier
Emma Genier née Chapuis

des témoins :
J^r. Abram Louis Cordey
Louis Cordey

Papiers présentés :
Les publications de
Chierrens et d'Épalinges.

L'officier de l'état civil :
Ch^r Cordey
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
St. Cierges et d'Épalinges.

(Les témoins sont domi-
ciliés à Savigny.)

1890.

N° 3.

Cissot et
Bolomey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cissot, Marc Louis, agriculteur,
de Grancy, domicilié à Yverdon,
fils de Marc Henri Jules Cissot et de Anne Louise
née Mathy, agriculteurs à Yverdon,
Célibataire,
né à Grancy le trois Novembre mil huit cent
soixante-un;

et

2. Bolomey, Elise, Cuisinière,
de Savigny et Forel (Lavaux) domiciliée à Yverdon et avant à Foul
fille de Pierre Francis Etienne et de Bolomey et de Mariamme
née Delessert, agriculteurs rive Cully,
Célibataire,
née à Savigny le vingt-trois Juillet mil huit
cent septante-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny le huit et à Forel, Grancy
et Yverdon le dix Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cissot
Elise Cissot née Bolomey

des témoins :

Jn. Abram Louis Cordes
Louis Cordes

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grancy, Yverdon
et de Forel.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil d'Yverdon
de célébrer le mariage
à Savigny.

(Les témoins sont domi-
ciliés à Savigny.)

Registre des mariages A.

N^o 4
Wobs et Diserens.

Aujourd'hui Vingt-Cinq Avril mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wobs, Emile, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Seedorf (Berne), domicilié à Cronay,

Noms des parents :

fils de Jean David Wobs et de Jenny née Viquerat,
agriculteurs rive Cronay Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Cronay le vingt-trois Mai Mil huit
cent soixante-deux ;
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Diserens, Sophie, Domestique de Campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarigny, domiciliée à Cronay,

Noms des parents :

filles de Charly Louis Diserens et de Marianne Sophie
née Bolaney, veuvede ; Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Sarigny le trente Mars Mil huit
cent septante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cronay le Dix et à Sarigny
et à Seedorf le Sept Novembre Mil huit
cent huitante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Wobs
Sophie Wobs née Diserens.

des témoins :

Francois Gillieron
Ju. Abram Louis Cardey

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Mollendins de
célebrer le mariage
à Sarigny.

Mollendins et de
Seedorf (Berne).

Les témoins sont
domiciliés à Sarigny.

N° 5.

*Begamney et
Cordey.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Août* mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Begamney, Emile Louis, agriculteur,*
de *Sausanne et de Savigny*, domicilié à *Savigny et avant à Sausanne*
fils de *Otienne Louis Begamney, agriculteur, à Savigny*
et de *Jeanne-Françoise née Abernetz, décédée,*
Célibataire,
né à *Bettens* le *trente-un Octobre mil huit*
cent soixante-deux;

2. *Cordey, Julie,*
de *Savigny,* domiciliée à *Savigny,*
fille de *feu George-Frédéric Cordey* et de *Sophie née Decombaz*
Célibataire,
née à *Savigny* le *seize Juillet mil huit cent*
Cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à *Savigny le huit et à Lau-*
sanne le neuf Août de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Begamney
Julie Begamney
née Cordey

François Cordey à Savigny
Charles J. Bähler à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

Le certificat de pu-
blications de Sausanne.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Sausanne

Par jugement du
Tribunal Civil du
district de Sausanne
rendu le deux et de
Sausanne définitif et exécu-
toire le vingt-sept sept
tembre mil huit cent
quatre-vingt-dix. Le
mariage a été dis-
sout par le divorce.
Le divorce a été pro-
noncé en vertu de
l'article 147 de la loi
fédérale du 24 Decem-
bre 1874.

Inscrit par acte de
Département de Justice
à Poliez le dix Octo-
bre mil huit cent
quatre-vingt-dix.

L'officier de l'état civil

Ch. Cordey

Communiqué au Dépar-
tement de Justice et
Police



Un double a été remis le 8 Janvier 1891, à l'Autant
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny le 8 Janvier 1891.



L'officier de l'état civil
Ch. Cordey

N° 6.
Dony et Diserens.

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dony, Emile, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Assens, domicilié à Assens,

Noms des parents :

fil des défunts Jean Georges et Frédéric Dony et

Etat-civil :

Louise Marianne née Baudère, célibataire,

Date de la naissance :

né à Assens le neuf juillet mil huit cent soixante-deux,

Nom et profession de l'épouse :

2. Diserens, Fanny Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny, domiciliée à Savigny,

Noms des parents :

filles de défunct Louis Eugène Diserens et de Jeanne Louise Sydie

Etat civil :

née Bordes, sa veuve, à Savigny, célibataire,

Date de la naissance :

née à Savigny le Cinq Avril mil huit cent soixante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Assens le trois et à Savigny le Cinq Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Dony.
Fanny Dony née Diserens.

des témoins :

J. Baudère Assens
Henri Hennard J. Cugy

L'officier de l'état civil :

Ch. Bordes
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil d'Challens
de célébrer le mariage
à Savigny.

l'officiers de l'état civil de
Challens.

N^o 7
*Lavanche et
 Chappuis.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Après avoir la Convention
 du mot février. mois de
 naissance de l'époux
 Savigny le trente Décembre
 mil huit cent quarante
 l'officier de l'état civil
 Ch. Bouley*

Aujourd'hui *trente Décembre* mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Lavanche, Louis*, *agriculteur*,
 de *Savigny et Forel (Savay)* domicilié à *Savigny*,
 fils de feu *Jean Louis Lavanche* et de *Jenny née Venthony*.
Célibataire,

né à *Granges* le *treize Mai* mil huit cent
soixante-un ;

2. *Chappuis, Marie*, *agriculteur*,
 de *Villette et Lutry*, domiciliée à *Lutry*,
 fille de *Moïse François Chappuis* et de *Louise Catherine née*
Cribbet, décédée, *célibataire*
 née à *Bouvillans* le *vingt-huit Février* mil
huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à *Savigny le un*, à *Lutry le trois* et
 à *Villette et Forel le quatre Décembre* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lavanche Louis
Marie Lavanche née
Chappuis

des témoins :

Henri Lavanche
Emile Bastian

L'officier de l'état civil :

Ch. Bouley

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lutry de Cully
 et de *Forel*.

Papiers présentés :

*Les certificats de publica-
 tion à Lutry, Villette
 et Forel.*

*Les témoins sont domiciliés
 à Savigny*

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le numéro sept et la page cent trente, est celui de la dernière domicilié à inscription de faite dans l'année et de mil huit cent quatre vingt-dix. Les deux doubles du présent registre en sont conformes à ce que nous certifions.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Savigny, le trente un Décembre mil huit cent quatre

filles de

et de l'Officier de l'état civil



Ch. Cordey

née à

le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

^{N° 1}
Savanehy et
Cordey née Bruguier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril _____ mil huit cent

quatre-vingt onze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

compara :

1. Savanehy, Climé, agriculteur,
de Lutry, domicilié à Escherins sur Lutry,
fils de Isaac Savanehy, ~~et de~~ agriculteur à Escherins,
et de feue Louis Marie née Favre, célibataire,
né à Savigny le treize Mai mil huit cent
quarante huit;

et
2. Cordey née Bruguier, Louise Jenny, ménagère,
de Savigny, domiciliée à ici Savigny,
fille de Jeanne Charlotte ~~et de~~ Bruguier, Décidie,
veuve de Henri Rodolphe Cordey des quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf,
née à Lausanne le vingt-un juillet mil huit cent
quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Savigny le sept
Mars de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Savanehy Climé
Savanehy Jenny née Bruguier

des témoins :

Louise Cordey
Louis Cordey

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey
Le mariage a été célébré aux

l'officiers de l'état civil de

Lutry.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Lutry
de célébrer le mariage
à Savigny.

Les témoins sont
amici à Savigny

N^o 2.
Gindroz et
Dubois.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-onze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gindroz, Léon, boulanger,
de Montpreveyres, domicilié à Aigle,
fils de Jean Daniel Gindroz agriculteur, à Sarigny,
et de Livie née Smooff, Célibataire,
né à Forel le dix-neuf Décembre mil
huit cent soixante-six;

2. Dubois, Victorine, sans profession,
de Mézières (Oran), domiciliée à Mézières,
fille de Louis Dubois, agriculteur à Mézières, et de
Jeanne Louise née Dubois, Défunte, Célibataire,
née à Mézières le Cinq Juin mil huit cent
soixante.

Les publications ont eu lieu à Aigle le sept, à Mézières le huit,
et à Montpreveyres le onze Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Léon Gindroz
Victorine Gindroz née Dubois

des témoins :

Daniel Gindroz
Daniel Gindroz fils

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aigle, Mézières et
Corcelles-le-Jorat.

Les témoins sont domiciliés
à Sarigny.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil d'Aigle
de célébrer le mariage
à Sarigny.

N^o 3.

Cordey & Cordey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Août mil huit cent quatre-vingt-onze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordey Jules, instituteur, de Savigny, domicilié au Mont, fils de Cordey Charles, agriculteur, et de Marie Louise née Chevalier, à Savigny, Célibataire, né à Savigny le quatre Mars mil huit cent Septante;

et

2. Cordey Marie Lydie, modiste, de Savigny, domiciliée à Mezières, fille de Cordey Jean Abram et de Louis, aubergiste, et de Jeanne Louise née Cordey, à Savigny, Célibataire, née à Savigny le vingt-quatre février mil huit cent Soixante-Cinq.

Les publications ont eu lieu au Mont et à Mezières le vingt-Cinq et à Savigny le vingt-Sept Juin de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cordey
Lydie Cordey née Cordey

des témoins :

Charles Cordey à Savigny
Charles Cordey à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Romanel
de célébrer le mariage
à Savigny.

officiers de l'état civil de
Romanel et de
Mezières.

N^o 4.
Margairaz
et Carin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-onze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Margairaz, Henri, mouleur
de Forel (Lavaux), _____ domicilié à Forel (Lavaux)
fils de Jean Daniel Margairaz, ~~et de~~ mouleur nièce Forel,
et de Louise Rose née Cornut, sa femme, décédée, Célibataire,
née nièce Forel _____ le trente Décembre Mil huit
Cent soixante-deux;

et
2. Carin, Saline, Couturière
de Vullyens, _____ domiciliée à Forel (Lavaux)
fille de Jean Pierre Carin et de Louise Henriette née
Carin, sa sœur, à Forel, _____ Célibataire,
née à Pont / Fribourg le trois Juin Mil huit Cent
Septante.

Les publications ont eu lieu à Forel le trente-un Octobre
et à Vullyens le trois Novembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Margairaz H^{ri}
Margairaz nièce Carin Saline

des témoins :

Ju. Abram Louis Corday
Charles F. Corday

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Forel et de
Mézières.

Les témoins sont
amitiés à Savigny.

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro quatre à la page cent trente
Cinq, est celui de sa ~~domicile~~ dernière inscrip-
~~tion~~ faite dans ~~l'année~~ l'année mil huit
cent quatre-vingt onze. Les deux doubles du
~~présent registre~~ sont conformes. Ce que
nous certifions.

2. Savigny, le trente-un Décembre mil
huit cent quatre-vingt onze.

filles de



L'Officier de l'état civil
Ch. Carrel

née à

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 6 Janvier 1892, à l'Autorité
Cantonale, en exécution de l'article 12 de la loi.
Savigny, le 6 Janvier 1892.



L'Officier de l'état civil
Ch. Carrel

1892.

N° 1.

Paschoud et
Parisod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars _____ mil huit cent
quatre-vingt-douze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Paschoud, Aimé, _____ agriculteur,
de Forel et de Savigny, domicilié à Forel,
fils de Jean François Paschoud et de Louise Françoise née
Lambelot, sa femme, agriculteur à Forel, Célibataire
né à Forel le vingt-cinq sept mil-huit
cent-soixante-six;

2. Parisod, Louise Emma, _____
de Villette et de Savigny, domiciliée à Villette,
fille de Louis Rodolphe Parisod et de Violette Hortense Surette
née Cestus, sa femme, agriculteur à Villette, Célibataire
née à Villette le trois mars mil-huit cent
soixante-sept.

Les publications ont eu lieu à Forel et Savigny le treiz
et à Villette le quatorz février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paschoud Aimé
Paschoud né Parisod Emma

des témoins :

Paschoud Charles à Forel
Cordey Charles à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordery

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Cully

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

^{N^o 2.}
Gillieron et
Dessauges.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-douze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Adrien, _____ Charron,
de Servion, _____ domicilié à Savigny,
fils de Jean Louis Gillieron et de Rose Françoise née Crausaz
agriculteurs rive Savigny, _____ Célibataire,
né à Savigny _____ le Cinq Novembre Mil huit Cent
Soixante-Six ;

et
2. Dessauges, Nancy, _____
de Naz, _____ domiciliée à Cocherin sur Lutry,
fille de Henri Louis Dessauges et de Marie Louise née Macabrez
agriculteurs rive Lutry, _____ Célibataire
née à rive Lutry _____ le deux Aout Mil huit Cent
Soixante quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-deux, à Servion et Lutry
le vingt-trois et à Naz le vingt-quatre Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Gillieron
Nancy Gillieron née Dessauges

des témoins :

Constant Lavanchy, à Savigny
Nancy Dessauges à Cocherin

L'officier de l'état civil :

Ch. Baudry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Les Certificats de publi-
cation de Servion, Lutry
et Naz.

Lutry, Oran et Frey.

N^o 3.
Parisod et
Cornut.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent
quatre vingt deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Parisod, François Benjamin, agriculteur,
de Villette et Savigny, domicilié à la Crangette rive Villette,
fils de Louis Rodolphe Parisod, agriculteur, et de Violette
Hortense Susette née Vestuz, rive Villette, Célibataire
né rive Villette le trois Septembre mil huit Cent
soixante Cinq;

2. Cornut, Marie Rose Louise, agriculteur,
de Savigny, domiciliée à Gremaud rive Savigny,
fille de Daniel Cornut, agriculteur, et de Jeanne Susanne née Cordes,
rive Savigny, Célibataire,
née à Savigny le dix Sept Novembre mil huit
Cent soixante Cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix huit et à Villette
vingt Huit de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Parisod
Marie Parisod née Cornut

des témoins :

Jules Cordes, instit Le Mont
Ch. Ernest Cuciano Villette

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état Civil de Cully
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Cully.

^{no} A.
Cordey et
Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent
quatre-vingt douze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu ;

1. Cordey, Charles François, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Jean Abram Louis Cordey, agriculteur, aubergiste,
Célibataire, et de Jeanne Louise née Cordey, de Savigny,
né à Savigny le dix-sept Avril Mil huit
Cent septante;

et
2. Cordey, Clara,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Charles Cordey, agriculteur, et de Maria Louise née
Célibataire, Chevally, à Savigny,
née à Savigny le Six Novembre Mil huit
Cent septante un.

Les publications ont eu lieu à Savigny le deux Novembre
de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Cordey
Clara Cordey née Cordey

des témoins :

Jules Cordey, marié à M^{lle} Mont
François Es Cordey, Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch Cordey

Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~

Papiers présentés :

La publication de
Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 5
 Cordes et
 Bron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-douze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu.

1. Cordes, Marc Jules Alexandre, agriculteur,
 de Savigny, domicilié à la Cantenaz rive Savigny,
 fils de Marc Samuel Cordes et de agriculteur, et de Marie
Pauline née Diombaz, rive Savigny, Célibataire,
 né à Savigny le vingt huit juin Mil huit Cent
Septante-un,

et
 2. Bron, Julie, agriculteur,
 de Savigny et de Riez, domiciliée à la Cantenaz rive Savigny,
 fille de Jacques Louis Bron et de agriculteur, et de Louise
née Massoué, rive Savigny, Célibataire,
 née à Savigny le premier juin Mil huit Cent
Septante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Riez le vingt
deux Septembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Jules Cordes
Julie Cordes née Bron

des témoins :

Hostetter Paul à Savigny
Lavanchy Charles à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

La publication faite
à Riez et l'acte de Con
sentement du père de
l'épouse mineure.

L'officier de l'état civil de

Cully

n. 6.

Reymond
à Cordes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt-douze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reymond, Jean Charles, agriculteur,
de Vaulion, domicilié à Eclépus,
fils de David Louis Reymond et de Louise née Gay, agri-
culteurs à Pussigny, divorcié de Julia Estima Collomb
née Ramelot de le huit Octobre mil huit cent nonante-deux,
né à Eclépus le Cinq Juillet mil huit cent
Cinquante-huit;

2. Cordes, Marie Eugénie,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Jean Louis Cordes et de Louise née Favre, agri-
culteurs à Savigny, Célibataire,
née à Savigny le dix-huit février mil huit
cent Septante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-quatre, à Eclépus le vingt-
Cinq et à Vaulion le vingt-Sept Novembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Reymond
Eugénie Reymond née Cordes

des témoins :

Jean Louis Cordes à Savigny
Eugène Diserens à Savigny

L'officier de l'état civil :

J. B. Cordes
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil de La Sarraz
de célébrer le mariage à
Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz et de
Vaulion.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Lavanchez
et Bron.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent
quatre-vingt-douze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Lavanchez Charles Henri, agriculteur
de Savigny et de Forel (Savoy) domicilié à la Déchaudaz rive Savigny
fils de Charles Henri Lavanchez de agriculteur à Savigny
et de Julie Judith née Lavanchez, Célibataire,
né à Savigny le dix-neuf Juin Mil huit
cent Septante-deux;

2. Bron Elise Fanny,
de Savigny et de Nies, domiciliée à la Lanternoz rive Savigny
fille de Jacques Louis Bron de agriculteur rive Savigny
et de Marie Susanne née Baret, Célibataire
née à Savigny le vingt-quatre Novembre Mil
huit cent Septante-deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-huit et à Nies
et Forel le trente novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Lavanchez
Fanny Bron
nie Bron

des témoins :

Constant Lavanchez Savigny
Charles Cordet Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch Cordet

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully et de Forel.

Papiers présentés :

Les Certificats de publica-
tion de Nies et Forel.

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le Numéro Sept a la page Cent quarante-trois, est celui de la domicilié à dernière inscrip-
tion de son acte du mil huit cent quatre
vingt deux. Les deux doubles du présent
ne est pas conforme. Ce que nous certifions.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2. Savigny, le trente-un Décembre mil huit
cent quatre-vingt-deux, domiciliée à
fille de

née à le



et de l'Officier de l'Etat Civil
Ch. Bourdey

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Un double a été remis
le 6 Janvier 1893. à
l'Autorité Cantonale
en exécution de l'article
2 de la loi.

Savigny, le 6 Janvier 1893.
L'Officier de l'Etat Civil



Ch. Bourdey

1893.

1.
 Cordery
 Cornut.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent
 quatre-vingt-treize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordery Eugène, _____ agriculteur,
 de Savigny, _____ domicilié à Forêt,
 fils de feu François Louis Cordery et de Isaline née Roux, à Savigny,
 Célibataire, _____

né à Savigny le quatorze février mil huit
 cent soixante-cinq ;

2. Cornut Florentine, _____ agricultrice,
 de Savigny, _____ domiciliée à Savigny,
 fille de Charles Louis Cornut et de Marianne née Décombas
 agriculteurs à Savigny, _____ Célibataire
 née à Savigny le vingt juin mil huit cent
soixante-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le quinze et à Forêt
 le seize janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Cordery
Florentine Cordery née Cornut

des témoins :

Charles L. Cornut
Charlotte Décombas / à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordery

Le mariage a été communiqué au

l'officier de l'état civil de

Forêt (Lavaux)

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
 de l'état civil de Forêt
 de célébrer le mariage
 à Savigny.

N° 2.

Diserens et
Cordey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal
Civil du District de Lau-
sanne rendu le quatorze
février mil neuf cent
deux à la fin de l'acte
notaire le premier Mars
suivant, ce mariage a été
dissous par le divorce.
Le divorce a été pro-
noncé contre le mari
en vertu de l'article
146 lettre b de la loi
fédérale du 24 Decem-
bre 1874.

Inséré par ordre du
Département de Justice
et Police le neuf
mai mil neuf cent

Le Officier d'Etat
Communi-
a Département
de Justice et Police.



Aujourd'hui Seize Mars mil huit cent
quatre-vingt-treize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Constant, agriculteur,
de Savigny, domicilié à la Cornue rive Savigny
fils de Auguste Diserens et de Rosine née Delessert
agriculteurs rive Savigny, Célibataire
né à Savigny le vingt-cinq Octobre mil-huit
Cent Sixante-sept ;

2. Cordey, Julie Elise, agriculteur,
de Savigny, domiciliée à les Four de roche rive Savigny
fille de Charles Louis Cordey et de Julie née Delessert,
agriculteurs rive Savigny, Célibataire
née à Savigny le dix Juin mil huit Cent
Sixante-sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-huit Janvier
de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Diserens
Julie Elise Diserens, née Cordey

des témoins :

C. Cordey
Cordey Louis Aubergin

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

La publication de
Savigny.

Les témoins sont domiciliés
à Savigny

1893

N° 3.

Margairaz
et Guignet.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui Sept Avril mil huit cent quatre-vingt-treize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Margairaz Jean Louis, agriculteur,
 de Forel (Lavaux), domicilié à Forel,
 fils de Jean Louis Margairaz de agriculteur à Forel et de
Jeanne Louise née Palaz, Célibataire,
 né à Forel le quinze Décembre Mil huit Cent
Soixante-deux;

2. Guignet Julie, ménagère,
 de Essertes, domiciliée à Essertes,
 fille de Jean Louis Guignet agriculteur à Essertes,
 et de Susanne Louise née Fattetbert, décédée, Célibataire
 née à Essertes le quatorze Avril Mil huit Cent
Soixante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Forel le quinze et à Essertes
le seize Mars de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Margairaz Jean Louis
Julie Margairaz née Guignet.

des témoins :

Ches Cornu à Savigny
Jules Corday à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch Corday
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage à
Savigny.

officiers de l'état civil de
Forel et d'Oron.

N° 4.
Guénoud et
Cornut.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent
quatre-vingt-treize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guénoud, Charles Ernest, Charren,
de Grandvaux et Lutry, domicilié à Villette,
fils de Charles Louis Guénoud et de Charren, et de Louise
Charlotte née Fayet, domiciliés à Villette, Célibataire,
né à Forel le premier juin mil huit cent
soixante-huit ;

2. Cornut, Louise Fanny, agriculteur,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Daniel Cornut, agriculteur, et de Jeanne Susanne née
Cordey, domiciliés à Savigny, Célibataire,
née à Savigny le vingt Mars mil huit cent
septante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny et Lutry le vingt-huit, et à
Grandvaux et Villette le vingt-neuf juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Ernest Guénoud
Louise Fanny Guénoud née Cornut

des témoins :

Charles Joly Villette
Benjamin Parva Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully et de Lutry.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Pully
de célébrer le mariage
à Savigny.

Un double a été remis le 9 Janvier 1894, à l'Autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny, le 9 Janvier 1894.



Ch. Bourdey

N° 5.

Cordery &
Emery.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre — mil huit cent
quatre-vingt-treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cordery, Jules, agriculteur
de Savignys, domicilié à Paléziens,
fils de seu. Jean Louis Cordery et de Jeanne Françoise veu.
Morinoud, sa veuve, à Forel, célibataire
né à Forel le vingt-quatre Mars Mil
huit cent soixante-sept

2. Emery, Marie, ménagère
des Cullayes, domiciliée à Paléziens,
fille de seu Louis Daniel Emery et de Louise veu. Emery,
sa veuve, aux Cullayes, célibataire
née aux Cullayes le vingt-dix Mars Mil huit
cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Savignys et Paléziens le douze et
aux Cullayes le quatorze Décembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cordery
Marie Cordery veu. Emery

des témoins :

Emery Victor Cullayes
Pierre Es. Chollet
à Savignys

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordery

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Paléziens et de Mézières

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Paléziens
de célébrer le
mariage à Savignys.

N^o 6
Gillieron et
Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-treize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Louis Franuay, Charpentier
de Servion, domicilié à la Croque rue, Savigny
fils de Pierre Louis Gillieron et de Julie née Paulz
Domiciliés rue Savigny, Célibataire
né à Savigny le douze Septembre Mil huit
Cent Soixante-trois

et
2. Mottaz, Louise, ménagère
de Montprevezay et Syens, domiciliée à la Croque rue Savigny
fille de Josephin Leiris et de Charlotte Mottaz
Domiciliés à Corcelles, Célibataire
née à Yverdon le six Novembre Mil huit
Cent Septante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix, à Servion et Syens
le douze et à Montprevezay le dix-neuf Décembre de
l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gillieron
Louise Gillieron Née Mottaz

des témoins :

Charles Bross
Charles Savantz à Savigny

l'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Jorat, Oran
et Moudon.

Papiers présentés :

1/ Les Certificats de publication
de Servion, Montprevezay
et Syens.

2/ L'acte d'autorisation
de la mère de l'épouse
mineure.

Le numéro dix de la page cent cinquante, est celui de la dernière
inscription faite dans l'année 1893. Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Savigny, le 31 Décembre 1893. L'officier de l'état civil

Ch. Boudry
GASTON DE LAUB
MAYOR CIVIL
SAVIGNY

N^o 1Chappuis et
Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-trois février _____ mil huit cent
quatre-vingt-quatorze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chappuis Paul Henri, Conducteur postalde Savigny et Forel, domicilié à Lausanne,fils de feu Georges François Chappuis et de Jeanne Françoise Louis
neuve Parche, à Savigny, célibataire,né à Savigny le sept février Mil huit cent
soixante-trois;2. Lavanchy Fanny Elise, cuisinièrede Lutry et de Riez, domiciliée à Lausanne,fille de Charles Louis Lavanchy vigneron, et de Louise
neuve Lavanchy, à Paudex, célibataire,née à Grandvaux le neuf février Mil huit cent
soixante-sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny le trente janvier, à Lutry le huitième
dit, à Forel le deux, à Riez et Lausanne le trois février de
l'année prochante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Henri Chappuis
Fanny Elise Chappuis née
Lavanchy

des témoins :

Jules Chappuis Savigny
Jules Chappuis Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Bondey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lausanne,
Lutry et Pully.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil de Lausanne
de célébrer le
mariage à Savigny.

N^o 2
Lambelet &
Gillieron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent
quatre-vingt-quatorze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lambelet, Jean Samuel, agriculteur
de Forel (Lavau) domicilié à Servion
fils de Jean Daniel Lambelet et de Jeanne Pauline née
Sisereus, Dévidés, célibataire
né à Forel le dix-sept février Mil huit
Cent cinquante-trois.

2. Gillieron, Rosalie, ménagère
de Servion, domiciliée à Servion,
fille de Jean Samuel Gillieron et de agriculteur à Servion
et de Marie Marguerite née Borel, Dévidés, - Célibataire,
née à Servion le vingt-cinq Décembre Mil
huit cent Soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Forel et à Servion le huit
Juin de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.



Signatures

des époux :

Jean Samuel Lambelet
Rosalie Lambelet née Gillieron

des témoins :

Henri Noverraz à Forel
Louise Noverraz à Forel

L'officier de l'état civil :

Chr. Bourdy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et d'Oron.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil d'Oron
de célébrer le mariage
à Servion.

Un double a été remis le 8 Janvier 1895. à l'Autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Servion, le 8 Janvier 1895. L'officier de l'état civil
Chr. Bourdy



N^o 3.
 Cordes A
 Laurent.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent
quatre-vingt-quatorze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Cordes, Alexis Charles, agriculteur,
 de Savigny, domicilié à Fey,
 fils de Jean Louis Cordes et de Louise née Fave,
 agriculteurs, à Savigny, Célibataire
 né à Savigny le seize juin mil huit cent
soixante-huit;

et
 2. Laurent, Marie, tailleuse,
 de Fey, domiciliée à Fey,
 fille de Charles Laurent et de Fanny Louise née
Wagnières, agriculteur à Fey, Célibataire
 née à Fey le vingt-sept septembre mil
huit cent soixante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Fey le dix-
huit octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Cordes
Marie Cordes née Laurent

des témoins :

L^r Cornut à Savigny
E^r Laurent à Fey

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes
 Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Fey.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'off
cier de l'état civil de
Fey de célébrer le ma
riage à Savigny.



Le numéro trois à la page cent cinquante. ^{Imp. A. P.} est
 celui de la dernière inscription faite dans l'année mil
 huit cent quatre-vingt-quatorze. Les deux feuillets de
 présent registre sont conformes. Ce qui nous certifie.
 Savigny, le 31 Décembre 1864. L'officier de l'état civil
Ch. Cordes

N° 1
Cordery et Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent
quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cordery, Louis, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de feu Henri Rodolphe Cordery et de feu Louise Jenny née Bruguier
Célibataire,
né à Savigny le huit février Mil huit cent
Septante :

2. Devaud, Ida, agriculteur,
de Cullayes et Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Jean François Devaud et de Louise Jenny née Lavanchy
Célibataire, agriculteur, à Savigny,
née à Savigny le onze janvier Mil huit
Cent Septante-un.
Les publications ont eu lieu à Savigny le treize et aux Cullayes
le quinze Mars de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cordery
Ida Cordery née Devaud

des témoins :

Eduard Cordery à Savigny
Constant Lavanchy à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordery

Le mariage a été communiqué ~~aux~~

l'officiers de l'état civil de

Mézières.

Papiers présentés :

Le Certificat de publi-
cation des Cullayes.

N^o 2.
Lavanchez
D'ecombar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Avril _____ mil huit cent

quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchez, Charles Alexis, agriculteur
de Savigny et Forêt Lavamp, domicilié à Savigny,
fils de François Lavanchez et de Lisette Julie née Desaut,
Célibataire, agriculteur à Savigny,

né aux Cullayes le onze Janvier Mil huit cent
soixante-six;

2. D'ecombar, Louise Charlotte, agriculteur,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Louis Frédéric D'ecombar, agriculteur à Savigny
Célibataire, et de Jeanne Louise née Kahler, veuve,

née à Savigny le sept Septembre Mil huit
cent soixante-dix.

Les publications ont eu lieu à Savigny le onze et à Forêt le
treize Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux

Alexis Lavanchez Charlotte D'ecombar
Charlotte Lavanchez Auguste Lavanchez
née D'ecombar

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourde

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Forêt Lavamp

Papiers présentés :

Le certificat de publi-
cation de Forêt.

n° 3.

Cordery et
Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent
quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cordery Charles Jules, agriculteur
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Jean Abram Louis Cordery oubergiste à Savigny,
et de Jeanne Louise née Cordery, célibataire
né à Savigny le dis-neuf mars mil huit cent
Septante-trois;

2. Hostettler, Louise, tailleur,
de Guggisberg (Berne) domiciliée à la Cresse vers Belmont
fille de Jean Pierre Hostettler et de Pauline née Piccard,
sa veuve, à la Cresse, célibataire,
née à Pully le dis-sept février mil huit
cent Septante-trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny le neuf, à Guggisberg le
onze et à Belmont le quatorze Novembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cordery
Louise Cordery née Hostettler

des témoins :

Charles Cordery à Savigny
Clara Cordery à Savigny

L'officier de l'état civil :

Chr Cordery
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Guggisberg et de
Belmont.

officiers de l'état civil de

Pully et de Guggisberg

Par jugement du
Tribunal du District
de Vevey, rendu en date
7 juin 1920, déclaré
définitif et exécutoire
le 15 juillet 1920, le
mariage inscrit ci-
contre, a été dissous
par le divorce. Le
Tribunal a fixé à un
an, le délai pendant
lequel le mari ne
pourra se remarier.
Inscrit le 24 juillet
1920

L. Officier de l'état civil
Chr Cordery

Un double a été remis le 8 Janvier 1896, à l'Autorité Cantonale,
en exécution de l'article 20 de la loi.

Savigny, le 8 Janvier 1896.



L'officier de l'état civil
Chr Cordery

N^o 4.
Pidoux et Wenger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *dis-neuf décembre* _____ mil huit cent
quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Pidoux, Joseph Edouard, menuisier,*
de *Villars d'Arvy (Sribour)* domicilié *à Savigny,*
fils de *Claude Etienne Pidoux* et de *Marie ne Neuhaus, décedée,*
veuf de Catherine ne Haldi de le quinze juin mil huit
cent quatre-vingt-deux,
né à *Villars d'Arvy* le *dis-sept janvier mil huit cent*
Cinquante-Sept;

et
2. *Wenger, Augustine Léonie, ancienne institutrice,*
de *Forest (Berne)* _____ domiciliée à *Vernes sur Lausanne*
fille de *Jean Marc Wenger* et de *Marie Louise Henriette*
ne Hautier, décedée, _____ *célibataire,*
née à *Paris* _____ le *seize Mars mil huit cent*
quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à *Savigny le vingt-sept,* à *Villars d'Arvy*
à Amsoelingen le vingt-neuf, et à *Lausanne le trente*
novembre de l'année *Edurante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Edouard Pidoux *Henri Louis Vernes*
Pidoux ne Wenger *Léonie*

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Arvy devant Pont,
Amsoelingen et de
Lausanne.

Papiers présentés :

1^o *Les certificats de publication*
de Villars d'Arvy, Amso-
elingen et de Lausanne.
2^o *Le certificat de décès*
de Catherine ne Halvi
première femme de l'époux.

La neuvième quarte à la page 157. est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1895. Les deux doubles du présent registre sont
conformes. Ce que nous certifions.
Savigny, le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze



L'Officier de l'état civil.
Ch. Courdey

№ 1.
 Löhre A Renaud
 née Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juin _____ mil huit cent
 quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Löhre Jean Jacques, _____ agriculteur,
 de Wachseldorn (Bern) domicilié à Savigny,
 fils de Christian Löhre et de Catherine née Hützli, décédée
célibataire,

né à Aubonne le vingt-six février Mil huit
 _____ Cent quatre-vingt-trois;
 et

2. Renaud née Desponds Fanny, ménagère,
 de Lachaux, _____ domiciliée à Savigny

filles de Jean Henri Louis Desponds et de Julie Jeannette née Vanney
divorcée de Jacques Antoine Renaud dès le vingt-cinq
juillet Mil huit cent quatre-vingt-quinze,
 née à Cessonay le dix-huit Mars Mil huit cent
Cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-deux, à Lachaux le
vingt-quatre et à Buchholterberg le vingt-dix Mai
de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Jacques Löhre

Fanny Löhre née Desponds

Papiers présentés :

1° Les certificats de publication
 de Lachaux et Buchholterberg
 2° L'acte de divorce de
 l'épouse.

des témoins :

François Louis Iron
Charles Corday à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch Corday

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cessonay et de
Buchholterberg.

1896.

Registre des mariages A.

N° 2.

Porchet et
Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Porchet Vincent, _____ agriculteur,
de Corcelles-le-Jorat, _____ domicilié à la Clavillay sur Cully,
fils de Vincent Porchet et de Fanny/nié Imhof,
célibataire, _____

né à Forel _____ le dix-huit juin mil huit cent
_____ et _____ septante-deux;

2. Chappuis Rosa Louise, _____ agriculteur,
de Carruge (Vaud), _____ domiciliée à la Courdraz nié Savigny,
fille de Jules Chappuis et de Fanny/nié Lavanchy,
célibataire, _____

née à Savigny _____ le vingt-deux Août mil huit
cent septante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Cully le trente-un Octobre, à Savigny
et Corcelles-le-Jorat le premier novembre et à Carruge le
quatre novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Porchet Vincent
Rosa Porchet nié Chappuis

des témoins :

Paul Chappuis
Jn Abram Louis Gerde

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Corcelles-le-
Jorat et Bèzières.

Les témoins sont do-
miciliés à Savigny

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Cully
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le numéro deux, à la page cent cinquante-neuf, est celui de la der-
nière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-
deux. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que
nous certifions.
Savigny, le trente-un Décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize.



L'officier de l'état civil
Ch. Berdey

N^o 1.
*Forestier et
Farrat née
Mottet.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé un mot biffé.
Savigny le quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt
dix-sept.



Officier de l'état civil
Ch. Courdey

Aujourd'hui *quatre janvier* mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Forestier, Charles Louis, agriculteur,*
de *Cully et de Lutry*, domicilié à *Savigny*,
fils de *Abram Forestier et de agriculteur, à Savigny,*
et de *feu Louise née Hostetter, célibataire,*
né à *Savigny* le *dix-neuf septembre mil huit*
cent dix-sept et

2. *Farrat née Mottet, Sophie Rosine, Blanchisseuse*
de *Lausanne*, domiciliée à *Savigny*,
fille de *Louis Mottet et de Louise née West,*
divorcée en 2^{es} noces de Jules Farrat, dès le trois mai mil huit cent
quatre-vingt-trois,
née à *Beignep* le *dix décembre mil huit cent*
Cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Lausanne et Lutry* le *dix*
neuf, et à *Cully* le *vingt décembre* de l'année *écoulée*
dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Forestier
Rosine Forestier née Mottet.

des témoins :

Charles Courdey à Savigny
Louis Portet à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Lutry
et Cully.

Papiers présentés :

- 1^o Les certificats de publication
de *Lausanne, Lutry et Cully.*
- 2^o L'acte de divorce de
l'épouse.

Un double a été remis le 7 janvier 1897 à l'Autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny, le 7 janvier 1897.



Officier de l'état civil :

Ch. Courdey

N^o 2. 77

Chapuis et
Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1. Chapuis, Alexis, agriculteur
de Epalinges, domicilié à Savigny,
fils de Charles Chapuis, agriculteur et de Lydie née Roux,
célibataire,
né à Ecublens (Vaud) le vingt-trois juin mil huit
cent septante-un;

2. Favre, Hélène, garde-malade
de Villars-sous-Yens, domiciliée à Savigny,
fille de Jean Louis Favre et de Susanne née Siegfried
sa veuve, à Trilly, célibataire,
née à Confignon (Genève) le dix-neuf mai mil huit
cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le huit et à Epalinges
et Villars-sous-Yens le neuf janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Chapuis

Hélène Chapuis née Favre

des témoins :

Et David DelSSERT

Charles Chapuis

L'officier de l'état civil :

Ch. Bauder

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges et de
Villars-sous-Yens.

Les témoins sont domiciliés à Savigny.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
à Epalinges et de
Villars-sous-Yens.

Le mariage a été
dissous par le divorce
prononcé par le Tribunal
Civile du
District de Lausanne
le quatorze
juillet mil neuf cent
trois devenu définitif
et exécutoire le premier
octobre suivant.
Le divorce a été
prononcé contre le
mari en vertu de l'ar-
ticle 46 de la loi fédérale
de 26 Décembre 1874.
Jusant le neu octob
mil neuf cent trois.
L'officier de l'état civil
Ch. Bauder
Commis au Département
de Justice et
Police.



n° 3.

Bourgeois
et Udry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-dix-Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bourgeois Charles Louis, Sellier,
de Chêne et Pâquier, domicilié à Savigny,
fils de Charles Louis Bourgeois et de Marie Louise née Heu-
quenin, agriculteurs à Savigny, célibataires,
né à Lutry le vingt-quatre Mai mil huit
cent septante-un;

2. Udry Hyacinthe Marie,
de Châtelard (Fribourg) domiciliée à Savigny,
fille de Pierre Udry, agriculteur, et de Blénonne née Delabays
Esandrey, au Châtelard, célibataire,
née au Planet du Châtelard le deux Septembre mil huit
cent septante-Sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-Cinq et à Chêne
et Pâquier et au Châtelard le vingt-Sept février de
l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Bourgeois fils
Marie Bourgeois née Udry

des témoins :

Ju Abram Louis Cordes
Jules Cordes

L'officier de l'état civil :

Ch Cordes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mollendin et de
Châtelard.

Papiers présentés :

Les certificats de publication
de Chêne et Pâquier et de
Châtelard et l'autorisa-
tion des père et mère de
l'épouse mineure.

Les témoins sont
domiciliés à Savigny.

N° 4.

Rouge et
Cornut.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Avril mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rouge, François, agriculteur,
de Forel et de Savigny, domicilié à Forel (Lavaux),
fils de Daniel Louis Rouge et de Suzette née Mercanton,
célibataire, agriculteurs, à Forel,

né à Forel le vingt-quatre janvier mil
huit cent dix-sept et

2. Cornut, Fanny, ménagère,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Charles Louis Cornut et de Marianne née Décombas,
célibataire, agriculteurs, à Savigny,

née à Savigny, le trente Août mil huit
cent dix-sept.

Les publications ont eu lieu à Forel et à Savigny le dix
Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Rouge
Fanny Rouge née Cornut

des témoins :

Edmond Cornut
Rouge Alfred Forel

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué ~~aux~~

L'officier de l'état civil de

Forel (Lavaux)

Le premier témoin
est domicilié à Savigny

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

1897.

N^o 5.Deplazes et
Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mai mil huit centquatre-vingt-dix-Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Deplazes Sébastien Benoit, Couvier,
de Somvix (Grisons) domicilié à Sausanne,
fils de Lucien Antoine Deplazes ~~et de~~ agriculteur, et de Marie
Dorothea née Candinas, les deux à Surheim,
Célibataire,
né à Surheim-Somvix le vingt janvier mil huit cent
Septante;2. Diserens Julie Fanny, sans profession
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Pierre François Diserens et de agriculteur, et de Louise
Marie née Challet, domiciliés à Savigny,
Célibataire,
née à Savigny le premier janvier mil huit
cent Septante-Cinq.Les publications ont eu lieu à Savigny et à Sausanne le quinze,
et à Somvix le dix-Sept Avril de l'année Courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sébastien Deplazes
Deplazes née Diserens
Fanny Diserens

des témoins :

Valentin Jorner
Diserens Pierre François
L'officier de l'état civil :
Ch. Boudry

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Sausanne
de célébrer le mariage à
Savigny.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deSausanne et de
Somvix.Le domicile du premier
aîné est à Sausanne
et celui du second à
Savigny.

1897

Registre des mariages A.

N^o 6.
Chapuis et
Cordey.

Aujourd'hui vingt-deux Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :
1. Chapuis, Charles, _____ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Épalinges, _____ domicilié à Savigny, _____

Noms des parents :

fils de Charles Chapuis _____ et de Sydie née Roux,

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

né à Savigny le vingt-quatre Décembre mil
_____ huit cent septante-trois;

Nom et profession de l'épouse :

2. Cordey, Julie, _____ ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny, _____ domiciliée à Savigny, _____

Noms des parents :

fille de Charles Louis Cordey et de Louise Marie née Richard,

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

née à Savigny, le vingt-quatre Septembre
mil huit cent septante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Épalinges le
quatorze Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Chapuis
Julie Chapuis née Cordey

des témoins :

Louis Lambert Laurance Treycowagne
Cordey Louis Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

Le Certificat de
publication d'Épalinges

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Épalinges.

^{N^o 7}
Diserens et
Crolliet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dia-neuf novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Diserens, Constant, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Seigneux,
fils de feu Louis Jules Diserens et de Julie Marie née Richard,
domiciliés à Fornel, célibataire,
né à Savigny le Seize Avril mil huit
cent septante-trois;

et
2. Crolliet, Alice, ménagère,
de Seigneux, domiciliée à Seigneux,
fille de Frédéric Crolliet, quinillier et de Sophie née Bottet,
domiciliés à Seigneux, célibataire,
née à Seigneux le Six Septembre mil huit
cent septante-un.

Les publications ont eu lieu à Seigneux et à Savigny le trois
novembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens Constant
Alice Diserens née Crolliet

des témoins :

Crolliet Félicien, Seigneux
F. Lumbelly Tony, Fornel

L'officier de l'état civil :

Chr. Courty

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Villarszel

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Villarszel de célébrer
le mariage à Savigny.

1897.

N^o 8.
Lavanchez
A Muller.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent
quatre-vingt-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lavanchez Constant Paul Henri, agriculteur,
de Savignys et de Forel, domicilié à Savignys,
fils de François Lavanchez et de Marie Louise née Crôt,
agriculteurs, à Savignys, célibataire,
né à Savignys le huit janvier mil huit
cent soixante-six;

2. Muller Bertha, sans profession,
de Savignys, domiciliée à Savignys,
fille de Jacques François Muller et de Charlotte Louise née Détra,
agriculteurs, à Savignys, célibataire
née à Savignys le deux Décembre mil huit
cent soixante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savignys le vingt-cinq et à
Forel le vingt-six Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Lavanchez
Bertha Lavanchez née Muller

des témoins :

Georges Muller : Savignys
Paul Muller : Savignys

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudier

Papiers présentés :

Le certificat de publi-
cation de Forel.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Forel / Savignys

N° 9.
Delessert et
Margairaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent
quatre-vingt-dix Sept. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delessert, Frédéric, agriculteur
de Forel (Lavaux) et de Lutry, domicilié à Savigney,
fils de Julien Delessert, agriculteur et de Adèle née Emery,
célibataire,

né aux Cullayes le premier Avril mil huit
cent Septante-Cinq;

2. Margairaz, Lucie, ménagère,
de Forel (Lavaux), domiciliée à Savigney,
fille de Jean Daniel Margairaz et de feue Louise Rose née Corrut,
célibataire,

née à Forel le quatre Mai mil huit cent
Septante-Cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigney le un, à Forel le trois
et à Lutry le quatre Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Delessert
Lucie Delessert née
Margairaz

des témoins :

Jules Cordes Savigney
Amédée Frédéric
au Savigney

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel (Lavaux)
et de Lutry.

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et de Lutry.

Un double a été remis, le 8 Janvier 1898, au l'Autant
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigney, le 8 Janvier 1898.



Le officier de l'état civil
Ch. Cordes

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

~~compant~~
1. Le numéro neuf à la page cent soixante huit, est celui de la ~~domicile~~ dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. Les deux doubles du présent registre

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2. sont conformes. Ce que nous certifions. Savigny le trente-un ~~domicile~~ Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept
L'Officier de l'Etat Civil
Ch. Berdey

~~né à~~ _____

Les publications ont eu lieu à _____



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N° 1.

Vincent et
Mercanton née
Carriassé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil huit cent
quatre vingt dix huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vincent, Charles Louis, agriculteur,
du Châtelard, domicilié à Savigny
fils de feu Louis Daniel Isaac, et de Louise Susanne née Vrang
veuf de Susanne née Devand des le dix-neuf Octobre
mil huit cent quarante dix,
né à Lausanne le vingt Décembre mil huit cent
cinquante quatre,

et

2. Mercanton née Carriassé, Jenny, ménagère
de Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny
fille de feu Jean Samuel Carriassé et de feu Jeanne Marianna
née Delestert,
divorcée d'avec Auguste Frédéric Mercanton des le
dix Novembre mil huit cent quarante sept,
née à Savigny le trois Mars mil huit cent
cinquante.

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept et à Forel et
au Châtelard le neuf Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Louis Vincent
Jenny Vincent
Carriassé

des témoins :

Lucien Diserens à Savigny
Vernes Louis à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Conder

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1/ Les certificats de publication
de Forel et du Châtelard, Forel et de
Montreux.
2/ L'acte de décès de la pre-
mière femme de l'époux.
3/ L'acte de divorce de l'épouse.

N° 2.

Bezencou et
Badoux.

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bezencou, Louis Alexis, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orbe et de Ballaigues, domicilié à Savigny,

Noms des parents :

fil de Jean François Bezencou ~~de~~ ébéniste, et de Julie née
Pouly, aux Cullayes, Célibataire,

Etat civil :

né aux Cullayes le quatorze septembre mil
huit cent septante-trois;

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Badoux, Adèle, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mendon, Courtilles et Crémier, domiciliée à Corcelles-le-Jorat,

Noms des parents :

fille de François Badoux ~~de~~ agriculteur, et de Julie
née Porchet, à Corcelles-le-Jorat, Célibataire,

Etat civil :

née à Corcelles-le-Jorat le vingt janvier mil huit
cent septante-quatre.

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny et Orbe le vingt-cinq, à Mendon,
Courtilles, Crémier et Corcelles le vingt-six, et à Ballaigues
le vingt-huit octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bezencou
Adèle Bezencou née Badoux

des témoins :

J. Abram Louis Cordey
Alfred Bezencou

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Les Certificats de publi-
cation d'Orbe, Ballaigues,
Mendon, Courtilles, Crémier
et Corcelles-le-Jorat

officiers de l'état civil de

Orbe, Ballaigues,
Mendon, Lucens
et Corcelles-le-Jorat

Le premier témoin est domicilié à
Savigny et le second aux Cullayes

N° 3.
Lavanchez
A Perret née
Penereyre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchez Aimé, agriculteur,
de Lutry, domicilié à Escherin sur Lutry,
fils de feu Isaac Lavanchez et de feu Louise Marie née Favre,
veuf de Louise Jenny Cordes née Bruquies, Desb.
dix-neuf Octob. mil huit cent quarante-trois,
né à Savigny le treize mai mil huit cent
quarante-huit;

et

2. Perret née Penereyre, Marie Françoise, ménagère,
de Essertines près Vuarens, domiciliée à Escherin sur Lutry,
fille de feu Jacques Antoine Penereyre et de feu Jeanne Thérèse
Subanne née Barral,
veuf de Jean Samuel Perret des le vingt-huit avril
mil huit cent quarante-dix,
née à Lausanne le dix novembre mil huit cent
quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Lutry le dix-neuf et à Esser-
tines le vingt Octobre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Lavanchez Aimé
Marie Lavanchez
née Penereyre

M. Adam Louis Perret
Charles J. Le Moine

L'officier de l'état civil :

Ch. Borey

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Lutry de
célebrer le mariage à
Savigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lutry et de Vuarens.
Les témoins sont do-
miciliés à Savigny.

Un double a été remis le 7 janvier 1899 à l'autorité
Cantonale, en exécution de l'article 6 de la loi
Savigny, le 7 janvier 1899



Ch. Borey

N^o 11.
Guex et Desplands
née Emery.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guex Aimé, agriculteur,
de Boulens et Moudon, domicilié à Savigny,
fils de Jean Guex, agriculteur, et de a' Boulens, et de Jeannette
née Freymond, Décédée, Célibataire,
né à Saint-Cierges le vingt-neuf Octobre mil huit
Cent Septante ; -

2. Desplands née Emery, Caroline, ménagère,
de Rougement, domiciliée à Savigny,
fille de Jean François Rodolphe Emery et de Jeanne Susanne Louise née Meylan
divorcée d'avec Louis Louis Desplands dès le vingt-neuf
Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize,
née à Aubonne le dix Octobre mil huit cent
Cinquante-Cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le quinze, à Moudon et Rougement
le seize et à Boulens le dix-neuf septembre de l'année
Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guex Aimé
Caroline Guex
Père Emery

des témoins :

J. Abban Louis Jordan
Et Louis Chapuis

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été célébré aux

officiers de l'état civil de

Moudon, St. Cierges
et Rougement.

Papiers présentés :

1) Les Certificats de publica-
tion de Moudon, Rouge-
ment et Boulens.

2) L'acte de divorce de
l'épouse.

Le 1^{er} témoin est domicilié
à Savigny et le 2^e aux
Monts de Pully.

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le numéro quatre, à la page cent sept de tante trois, est celui de domicilié à la dernière fils de inscription faite et de dans l'année mil huit cent quatre vingt dix huit. né à ses deux doubles du présent registre.

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. sont conformes. Ce que nous certifions. de Savigny le Trente un domiciliée à Duenber fille de mil huit cent quatre et de vingt dix huit.

L'officier de l'état civil

Ch. Corday

né à



Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1.
Genier et
Laurent.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Genier Henri Louis, bûcheron
de Chierrens, domicilié au lieu,
fils de feu Pierre-François et de Louis Genier et de
Rosine-Jenny née Humbert, au lieu,
célibataire,
né au lieu le vingt-huit Mai mil huit
cent soixante-quatre,

2. Laurent Marie, domestique
de Fey, domiciliée à Cassonay,
fille de Georges Laurent et de Adèle née Gavin, au
célibataire,
née à Savigny le deux Mars mil huit cent
septante-cinq.

Les publications ont eu lieu au lieu le treize, à Fey et Chierrens
le quatorze et à Cassonay le quinze février de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Genier Louis,
Marie Genier Laurent

des témoins :

Louis Laurent de Savigny
M^{lle} Laurent Laurence

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil du lieu lieu, de Cassonay,
de célébrer le mariage de H. Genier et de Fey
à Savigny.

N° 2.

*Biondini et
Blardone*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Cette inscription est de nulle valeur le mariage Biondini-Blardone annoncé pour avoir lieu à Savigney, a été empêché au dernier moment par suite de circonstances de famille et l'opposition a eu lieu ce jour, à Lausanne, Savigney, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.
L'Officier de l'état civil
*[Signature]**

Aujourd'hui *vingt-huit Mars* mil huit cent *quatre-vingt-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Biondini, Ferdinand, Tailleur de pierre de Vogogna, Novare, Italie, domicilié à Savigney,*
fils de *Natal Biondini, décédé,* et de *Prudencia Maruzzi, sa veuve, à Vogogna,* Célibataire

né à *Vogogna* le *deux juin mil huit cent septante* ;

et
2. *Blardone, Marie dite Elisabeth, ménagée, de Vogogna, Novare, Italie, domiciliée à Lausanne,*
fille de *Joseph Blardone et de Tailleur de pierre, et de Innocente Maruzzi, sa femme, à Vogogna.* Célibataire ;

née à *Vogogna* le *quinze Septembre mil huit cent septante* .

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-quatre, à Savigney le vingt-cinq janvier, et à Vogogna les vingt-neuf janvier et cinq février de l'année courante* .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

- 1) *Le Certificat de publication de Lausanne.*
- 2) *Le permis de célébration de mariage délivré par le Département de Justice et de Police*

Le mariage a été communiqué aux
l'officiers de l'état civil de
Lausanne et au Département de Justice et de Police

N^o 2.
Delessert et
Regamey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Août mil huit cent
quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert Jules Louis, maréchal-ferrant,
de Lutry et Forel (Lausanne) domicilié à Savigney,
fils de Albert Delessert, et de Maréchal, et de Fanny
née Prier, à Savigney. célibataire.

né à Savigney le onze février mil huit cent
septante-cinq

et
2. Regamey Julie, sans profession
de Forel et Lausanne, domiciliée à Savigney.

filles de François Frédéric Regamey et de Charlotte
née Bastian, agriculteurs, à Savigney.
Célibataire.

née à Forel le vingt-trois Août mil
huit cent septante-dix.

Les publications ont eu lieu à Savigney et Lutry le dix-neuf
à Forel le vingt-un et à Lausanne le vingt
deux juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Delessert Jules Louis
Julie Delessert née Regamey

des témoins :

Delessert Julien
Delessert Charles

L'officier de l'état civil :

Chr. Bondey
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Forel
et de Lausanne

Les témoins sont domi-
ciliés à Savigney

Papiers présentés :

Les publications de
Lutry, Forel et
de Lausanne.

N° 3.
Bron et Gehrke
née Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bron, Louis Henri, agriculteur, de Savignys et de Riez, domicilié ici à Grandvaux, fils de Rodolph Bron, agri- et de culteur, à la Blondetta ici à Grandvaux, et de Jeanne Louise, née Doxat, décédée, célibataire

né ici à Grandvaux le vingt-cinq septembre mil-huit cent soixante et

2. Gehrke née Bron, Marie Augustine, de Ratzburg (Prusse), domiciliée ici à Grandvaux, fille de Jean Jacques Bron, décédé, et de Catherine, née Schmitt, sa veuve, à Vallarbes, veuve de Jean Christian Bernard Gehrke dès le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, née à Vallarbes le vingt-deux mai mil huit cent soixante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Savignys le quatorze, à Riez et à Grandvaux le seize, et à Ratzburg le vingt-trois juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bron
Marie Bron née Bron

des témoins :

Louis Bezencou
Constant Lorange

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

à l'officier de l'état civil de Cully et au Département de Justice et Police

Les témoins sont domiciliés à Savignys.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Cully de célébrer le mariage à Savignys

N^o 4.
Delessert
A Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent
quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delessert Constant, agriculteur,
de Savigny, Forel et Pency-le-Fort, domicilié à Savigny,
fils de Henri François Delessert et de Julie née Aguet, agricul-
teurs, à Savigny, célibataire,

né à Savigny le quatre Mars mil huit cent
Septante-Six;

2. Bolomey Emma, sans profession,
de Forel, Lavauy et Lutry, domiciliée à Savigny,
fille de Jules Bolomey, tisserand et de Jenny Henriette née
Chapuis, à Savigny, célibataire,

née à Forel le vingt Mars mil huit cent
Septante-Six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-cinq, à Lutry le vingt-
six, à Forel le vingt-huit et à Pency le vingt-neuf
juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Delessert
Emma Delessert née Bolomey

des témoins :

Clément Cordey Jaton
Emile Aguet

L'officier de l'état civil :

Clément Cordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Forel et de
Pency soit de
Concelles-le-Fort

Les témoins sont do-
miciliés à Savigny.

Papiers présentés :

Les publications de
Lutry de Forel et de
Pency le Fort.

Lavanchez et Lavanchez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu le 24 Mai 1917, déclaré définitif et exécutoire le 4 Septembre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce du Tribunal à fixer à 18 mois le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier. Inscrip. le 14 septembre 1917.
L'Officier de l'état civil
Ch. Bordey

Aujourd'hui *vingt-Six Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Lavanchez, Victor*, instituteur, de *Savigny et Forel (Lavan)* domicilié à *Oron le Châtel*, fils de *François Lavanchez* et de *Lisette Julie née Devaud*, agriculteurs, à *Savigny*. Célibataire,

né à *Savigny* le *trois Mars* mil huit cent *septante-huit*.

et

2. *Lavanchez, Clara-Hélène*, ménagère, de *Lutry et Forel (Lavan)* domiciliée à *Savigny*, fille de *Charles François Lavanchez* et de *Louise née Decombaz*, agriculteurs, à *Savigny*. Célibataire,

née à *Savigny* le *dix-huit Août* mil huit cent *huitante*.

Les publications ont eu lieu à *Savigny et à Lutry* le *sept et à Forel et Oron le Châtel* le *huit Octobre* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Lavanchez
Clara Lavanchez née Lavanchez

des témoins :

François Lavanchez
Ernest Lavanchez

L'officier de l'état civil :

Ch. Bordey

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'état civil d'Oron de célébrer le mariage à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, de Lutry et d'Oron.

Les témoins sont domiciliés à Savigny.

N^o 6.
Imhof et
Bastian.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Imhof, Auguste, menuisier,
de Horrenbach Buchen, Bern, domicilié à Savigny,
fils de Jules Imhof, Charbon et de Françoise Jenny née
Oeschiger, à Savigny, Célibataire.

né à Renens le trente un Décembre mil
huit cent septante-quatre;

2. Bastian, Elise, sans profession,
de Forel, Lavaux et Savigny, domiciliée à Forel,
fille de Auguste Bastian, agriculteur et de Louise Marie née
Dorcy, à Forel, Célibataire.

née à Forel le quatre mai mil huit
cent septante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept, à Forel le huit
et à Schwarzenegg le dix Octobre de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Imhof Auguste
Elise Imhof née Bastian

des témoins :

Louis P. P. Savigny
J. Imhoffe Lavaux

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel / Lavaux
de Schwarzenegg
Berna

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et de Schwarzenegg

^{n° 7}
Emeres et
Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Emeres Ami, agriculteur,
des Cullayes, domicilié à aux Cullayes,
fils de Pierre Louis Emeres et de Marianne née Dubois
Célibataire,
né à aux Cullayes le seize janvier mil huit
cent septante-quatre;

2. Favre Elise Emma, maîtresse d'école,
de Savigny et Forel, domiciliée à Savigny,
fille de François Louis Favre ^{décédé} et de Louise née Favre
Célibataire,
née à Savigny le quatre Août mil huit
cent septante-quatre;

Les publications ont eu lieu à Savigny le seize, aux Cullayes le
dix-huit et à Forel le dix-neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Emeres
Emma Emeres née Favre

des témoins :

Louis Berjonon à Savigny
Jules Dessert à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Merzières et de
Forel / Lavamp

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Merzières
de célébrer le mariage à
Savigny.

N^o 8.
Cordery et
Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordery, Emile, agriculteur

de Savigny, domicilié à la Corballe, rive Savigny

filz de François Abram Cordery et de Marie Louise née Lavanchy
agriculteur, à la Corballe, rive Savigny,
Célibataire,

né à Savigny le vingt-huit novembre mil
huit cent septante-sept

2. Delessert, Hélène, Couturière,

de Lutry et Forel Lavanchy domiciliée à Mollie Margot rive
Savigny,

filz de Albert Delessert forgeron et de François née Trin, à
Mollie Margot rive Savigny,
Célibataire,

née à Savigny le vingt-dix novembre mil
huit cent septante-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept, à Lutry le huit
et à Forel le onze novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Cordery
Hélène Cordery née Delessert

des témoins :

Julien Delessert
Adèle Lavanchy (à Savigny)

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordery

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Les publications de
Lutry et de Forel.

Lutry et de
Forel / Lavanchy

N^o 9.
Delessert et
Pouly.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Delessert, Eugène, agriculteur, de Savigny, Forêt et Peneuf-le-Forat, domicilié à Montfresnes, fils de Henri François Delessert et de Julie née Aguet, agriculteurs à Savigny, Célibataire,

né à Savigny le vingt-quatre Novembre mil huit cent Septante-Sept;

2. Pouly, Marie, agriculteur, de Montfresnes et des Cullayes, domiciliée à Savigny, fille de Jules Pouly et de Marie Louise née Aguet, à Savigny, Célibataire,

née à Savigny le vingt-un Juin mil huit cent Septante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-un, à Forêt le vingt-deux et à Montfresnes, Peneuf-le-Forat et les Cullayes le vingt-trois Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Delessert
Marie Delessert née Pouly

des témoins :

Edouard Pouly
Charles Diserens à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Bondey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forêt, Conelles
et Mézières.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Off.
ficier de l'état civil
de Conelles de célébrer
le mariage à Savigny

Un double a été remis le 6 janvier 1900, à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny le 6 janvier 1900.



L'Officier de l'état civil
Ch. Bondey

Registre des mariages A.

M

~~Anjourd'hui~~ _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~compara :~~

Nom et profession de l'époux :

+ Le numéro neuf, à la page Cent

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ huitante quatre, domicilié à _____ est celui de

Noms des parents :

~~de~~ la Dernière et de _____ inscription faite

Etat civil :

dans l'année mil huit cent quatre

Date de la naissance :

~~ni~~ à vingt dix le neuf. Les deux doubles _____

Nom et profession de l'épouse :

+ Du présent registre sont Cerfange.

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ Ce que nous domiciliée à _____ Certifiées.

Noms des parents :

~~de~~ Savigny le et de trente un Décembre

Etat civil :

mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Date de la naissance :

~~née~~ à _____ le _____ l'Officier de l'Etat Civil.

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~



Ch. Couderc

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

no 1.
Chapuis et
Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois janvier mil huit cent

mil neuf cents, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chapuis, Charles, agriculteur,de Epalinges, domicilié à Savigny,fils de Charles Chapuis, agriculteur et de Judie née Roux, à Savignyveuf de Julia née Corday dis le vingt-neuf novembre mil huit

cent soixante-huit,

né à Savigny le vingt-quatre décembre mil

huit cent septante-trois;

2. Delessert, Léa Louise, sans professionde Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny,fille de Jean François Delessert, et de agriculteur, à Savignyet de feu Blaise née Delisle Célibataire,née à Savigny le trente-un mai mil huit

cent septante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savigny le huit, à Epalinges ledix et à Forel le treize janvier mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Chapuis.Léa Chapuis née Delessert

des témoins :

M. Corday à SavignyFrédéric Crot à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et d'Epalinges.

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et d'Epalinges

1900

N° 2.

Amaudruz
Chollet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil ^{neuf} ~~quatre~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Amaudruz Gustave, agriculteur,
de Savigny et de Forel (Laravay) domicilié à Savigny,
fils de feu Jean Louis Amaudruz et de feu Jeanne Louise née Jordan,
Célibataire,

né à Savigny le neuf Août mil huit cent
soixante-neuf;

2. Chollet Julie, agriculteur,
de Maracou, domiciliée à Savigny;

filles de Pierre François Chollet et de Charpentier, et de
Rosine Louise née Lavanchy, à Savigny,
Célibataire,

née à Morges le seize Mai mil huit cent
huitante;

Les publications ont eu lieu à Savigny le treize, à Maracou le
quinze et à Forel le seize Mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jusbare Amaudruz
Julie Amaudruz née Chollet

des témoins :

Alexis Dicombar
François Durssel à
Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Polzeuz et de
Forel (Laravay)

Papiers présentés :

Les publications de
Maracou et de Forel
et l'autorisation de
peu de l'épouse
mineure.

N^o 3.
Pouly et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril mil neuf cent, ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pouly Edouard, agriculteur,
 de Montpreveyres et les Cullayes, domicilié à Savigny,
 fils de feu Jules Pouly et de Louise née Aguet,
Célibataire,
 né à Savigny le Sept Juin mil huit Cent
Septante-Cinq;

2. Diserens Henriette Marie, agriculteur,
 de Savigny, domiciliée à Savigny,
 fille de Pierre François Diserens et de Louise Marie née Challet,
Célibataire, agriculteur, a. Savigny,
 née à Savigny le neuf Avril mil huit Cent
Septante-Sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny le Treiz et à Montpre-
 veyres et les Cullayes le Seize Mars de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Pouly
Pouly née Diserens
Henriette

des témoins :

Diserens Emile Louis
Septes Fanny

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Connelles. le Forat
et de Mézières.

Papiers présentés :

Les publications de
Montpreveyres et
les Cullayes.

N^o 4.
Bron et
Corderoy

Aujourd'hui vingt-six Avril mil huit cent
mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bron, Alexis Paul, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et de Riez, domicilié à Savigny,

Noms des parents :

fil de Jacques Louis Bron et de Louise Susanne née

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Savigny le quatre janvier mil huit
cent septante-six ;

Nom et profession de l'épouse :

2. Corderoy Fanny Augustine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny, domiciliée à Savigny,

Noms des parents :

filie de Marc Samuel Corderoy et de Marie Pauline née

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Savigny le vingt-sept juillet mil huit
cent septante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le cinq et à Riez le
sept Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Bron
Augustine Bron née Corderoy.

des témoins :

Corderoy Marc Bron.
Julie Corderoy Bron

L'officier de l'état civil :

Ch. Corderoy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully.

Papiers présentés :

Le publicien
de Riez.

n° 5
Delessert et
Parisod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent, — mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert Emil, tailleur,
de Forel, Lavang et Lutry, domicilié à Savigny,
fils de Henri Samuel Delessert et de Marie Laurette née Mändly
Célibataire,

né à Savigny le quatorze Mai mil huit cent
Septante Sept ;

2. Parisod Lucie Marie, ménagère,
de Lutry et Villette, domiciliée à Savigny,
fille de feu François Louis Parisod et de Françoise née Dupont,
Célibataire,

née à Forel le vingt-neuf Janvier mil
Huit cent Septante huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny le seize, à Forel le dix huit
et à Lutry et Villette le dix neuf Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Delessert
Lucie Delessert née Parisod

des témoins :

2^{me} Suisse
Isaac Louis Corday

L'officier de l'état civil :

Ch Corday

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Les publications de
Forel, Lutry et
Villette.

Forel, Lutry
et Cully.

Les témoins sont domiciliés à Savigny.

N° 6.
Diserens
Laurent

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil ~~deux~~^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Diserens, Abram. agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Savigny

Noms des parents :

fil de Auguste Diserens et de Susanne Rosine née Delassant

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le vingt-un février mil huit

cent septante ~~sept~~^{six}

Nom et profession de l'épouse :

2. Laurent, Elisa agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Georges Laurent et de Adèle née Gavrin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le huit janvier mil huit

cent septante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le Cuy et à Fey le vingt-quatre juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens Abram.
Elisa Diserens née Laurent

des témoins :

Louis Laurent
Julie Laurent

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey

Papiers présentés :

La publication
de Fey

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Fey

Les témoins sont
domiciliés à Savigny

N^o 7. +
 Durussel
 et
 Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil neuf cent, ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Durussel Jean Francois ——— Cordonnier
 de Chésalles sur Moudon, domicilié à Savigney
 fils de feu Edouard Auguste Durussel et de sa femme Marie Emélie née
Chibent,
 célibataire,
 né à Dijon ——— le vingt deux mars mil huit
cent huitante . ———

2. Chappuis, Héline Fanny, ——— ménagère,
 de Savigney et de Forel, ——— domiciliée à Savigney,
 fille de feu Georges François Chappuis et de feu Jeanne Françoise
Louise née Pasche;
 célibataire
 née à Savigney ——— le premier Avril mil huit
cent septante trois . ———

Les publications ont eu lieu à Savigney le sept, à Forel le neuf,
 et à Chésalles le onze septembre de l'année Courante .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Durussel
Héline Durussel née Chappuis

des témoins :

Maurice Pochet
Louise Blanc

L'officier de l'état civil :

Chr. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Lucens .

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et Chésalles .

Le 1^{er} témoin est domicilié
 à Savigney le 2^e à
Mantblesson . ———

N^o 8.
Piccard
Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent
mil neuf cent, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu
1. Piccard Louis Oscar, vigneron,
de Lutry et de Forel/Lavaux domicilié à Montagny-Villethelme
fils de Jules François Louis Piccard vigneron, et de
Françoise Victoire née Raymond, de Montagny
célibataire.

né à Montagny le vingt-trois Avril mil huit
cent septante-neuf;

2. Delessert, Rose Julia,
de Savigny et de Forel, — domiciliée à Meulles-Margot/Savigny
fille de François David Delessert agriculteur, et de
Elisabeth née Siegfried, de Meulles-Margot,
célibataire.

née à Savigny le dix Avril mil huit cent
huitante.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-huit, à Lutry le
vingt-neuf et à Forel le trente Septembre, et à Villethelme
le premier Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Oscar Piccard
Julia Piccard née Delessert

des témoins :

Alfred Piccard
Charles Rubin

L'officier de l'état civil :

Ch^r Cordery

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Cully de célébrer
le mariage à Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lutry, De Cully
et de Forel.

N^o 9.
Favre et
Syrret née
Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent
mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favre Constant, agriculteur,
de Savigny/Forel (Lavaux) domicilié au hameau de Savigny,
fils de Louis Favre, agriculteur, et de Fanny née Lavanchy,
à Savigny, Célibataire,

né à Savigny le trois Mars mil huit cent
septante six;

2. Syrret née Delisle, Lucie, ménagère,
de Trilly, domiciliée à Savigny,

filles de Louis Delisle, agriculteur, et de Jeannette née Delisle, à Froideville,

divorcée de Paul Charles Syrret dès le sept septembre mil huit
cent nonante-neuf,
née à Froideville le quatre Avril mil huit cent
septante trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt cinq, à Trilly le vingt
six et à Forel le vingt huit Octobre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Favre
Lucie Favre née Delisle

des témoins :

Charles Diserens
Louis Favre

L'officier de l'état civil :

Ch. Bordenave
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et de Trilly.

officiers de l'état civil de

Forel et de
Romanet.

N^o 10.
Ducret et
Cossy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent
mil neuf cent. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Ducret Alfred, agriculteur,
de Saint-Sulpice (Vend) domicilié à Sedeilles
fils de François Ducret, agriculteur et de Louise Estelle née
Chormey, a Sedeilles
célibataire,

né à Mendon le dix-neuf Décembre mil
huit cent septante,

2. Cossy Rosalie, sans profession,
de Tuidoup, domiciliée à Forel,
fille de Sirriou Louis Cossy, Décoré, et de Maria
Françoise Josephine née Cornery, a Tuidoup,
célibataire,

née à Forel le dix Mars mil huit cent
septante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Forel le trois, a Tuidoup et Saint
Sulpice le quatre et a Sedeilles le cinq Novembre
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Ducret
Rosalie Ducret née Cossy

des témoins :

Louis Forrey Closy
François Chellet Chauffour

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Villarszel de Céb.
ou le mariage a
Sauigney.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Forel, de Saint
Sulpice de Villarszel
et de Ecublens près
Morges

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro de la page cent cinquante
Cinq, est celui de la domiciliée à
inscription faite dans l'année mil
neuf cent. Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce que nous
certifions.

2. Savigny, le trente un Décembre
mil neuf cent. domiciliée à
fille de L'Officier de l'Etat Civil.
née à le



Ch. Couderc

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Un double a été remis
le 7 janvier 1901, à
l'autorité Cantonale
en exécution de l'article
2 de la loi. —
Savigny, le 7 janvier
1901.
L'Officier de l'Etat Civil



Ch. Couderc

N^o 1.
Lavanchy
et
Ravessoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois janvier mil neuf cent un, mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchy Ernest, boulanger,
de Lutry et Forel, Lavoire domicilié à Lutry,
fils de Charly François Lavanchy, agriculteur, et de
Truise née Decombay, de Brignol (Es Côtes)
Célibataire,

né à Savigny le dix sept Août mil huit
cent septante huit,

2. Ravessoud Louise, négociante,
de Pully et Paudex, domiciliée à Savigny, le Clef au Main
fille de Justin Louis Ravessoud, agriculteur
à le Clef au Main, et de son feu Jeanne Susanne née
Dibereud, Célibataire.

née à Savigny le vingt Cinq Octobre mil huit
cent septante cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le huit, à Forel le neuf,
à Lutry le onze, et à Pully et Paudex le treize Dé-
cembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Lavanchy
Louise Lavanchy née Ravessoud

des témoins :

Charles Ravessoud
V. Lavanchy.

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Lutry de célébrer le
mariage à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Pully et
Forel.

N^o 2.
Maillard
et
Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux janvier ~~mil huit cent~~
mil neuf cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maillard, Frédéric Charles, menuisier,
de Vervey, domicilié à Savigny,
fils de feu Michel Maillard et de feu Anna Clémence
née Wicki, célibataire,
né à Vervey le dix-neuf février mil huit
cent quatre-vingt; et

2. Bolomey, Sophie, ménagère,
de Savigny et Forel (Larain), domiciliée à Savigny,
fille de Pierre François Étienne et de Bolomey, agriculteur,
et de Mariamne née Delessert, à Savigny
célibataire,
née à Savigny le vingt-neuf octobre mil
huit cent quatre-vingt.

Les publications ont eu lieu à Savigny le quatre, à Vervey le cinq
et à Forel le dix janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Maillard
Sophie Maillard née Bolomey

des témoins :

Louis Bolomey
Emilie Cottier

L'officier de l'état civil :

O. B. Bourdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vervey et de
Forel.

Papiers présentés :

Les publications de
Vervey et de Forel.

N^o 3.
Porchet
Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre janvier ~~mil-huit cent~~
mil-neuf-cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Porchet, Maurice-Louis, agriculteur
de Covelles-le-Jorat, domicilié à Savigny,
fils de feu Frédéric Porchet et de Louise née Chappuis
sa veuve, à Savigny, Célibataire
né à Savigny le vingt-deux Octobre mil
huit cent septante-deux.

2. Blanc, Louise-Marianne, agriculteur
de Belmont-sur-Lausanne, domiciliée à Montblesson sur
Lausanne, fille de feu Louis-Samuel Blanc et de feu Henriette née
Poehung, sa femme, Célibataire
née à Montblesson le trente-un Aout mil
huit cent soixante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Belmont le quatre
à Lausanne le cinq et à Covelles le six janvier
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice G^e Porchet
Louise Porchet née Blanc

des témoins :

Pétray Louis
Dussol François

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Les publications de
Belmont, Lausanne
et Covelles-le-Jorat.

Pully, Lausanne
et Covelles-le-Jorat.

N° 4.

Amaudruz
& Duboua.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil huit cent
mil neuf cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Amaudruz Emile, agriculteur,
de Savigny/et Forel/Larany domicilié à Savigny,
fils de Pierre François Amaudruz, agriculteur
à Savigny, et de Josée Elise née Diserens,
Célibataire,

né à Savigny le vingt-dix janvier mil
huit cent septante-trois;

2. Duboua Louise, ménagère,
de Lutry/et Grandvaux, domiciliée à Champartin/Grandvaux
fille de feu Louis Frédéric Duboua et de Jeannette
Louise née Bolomey, agriculteur, veuve Grandvaux,
Célibataire,

née à Savigny le vingt-un janvier mil
huit cent septante-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny/leuz, à Forel/Lutry
le Doux et à Grandvaux le quatorze janvier de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Amaudruz
Le Amaudruz née Duboua

des témoins :

Alois Maillard à Savigny
Emma Duboua à Grandvaux

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lutry
et Cully.

Papiers présentés :

Les publications de
Forel, Lutry/et
Grandvaux.

1901

Registre des mariages A.

N^o 5.
Delessert
Lambelet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent
mil neuf cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Delessert Ulysse, maréchal,
de Lutry et Forel, domicilié aux Monts de Pully
fils de Albert Delessert maréchal, et de
Fanny née Prieu, à Savigny, cédibataire.

né à Savigny le dix-huit Décembre mil
huit cent septante-huit;

et
2. Lambelet Gertrude Laura, ménagère
de Grandvaux, domiciliée mère Forel,
fille de Aimé Lambelet agriculteur, et de
Marie née Rogivue, mère Forel,
cédibataire.

née mère Forel le sept juillet mil huit
cent huitante.

Les publications ont eu lieu à Forel le neuf, à Grandvaux le
vingt, à Lutry le treize et à Pully le quatorze
dout de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Delessert Ulysse
Laura Delessert née Lambelet

des témoins :
Cordery Jules à Savigny
Delessert Ch. à Forel.

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordery

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Pully de célébrer
le mariage à Savigny.

Lutry, de Forel,
de Pully et de Pully.

N^o 6.
Bolomey
 et
Minguely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Deux Octobre mil huit cent
mil neuf cent un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bolomey, Paul, agriculteur,
 de Forel et de Lutry, domicilié à Savigney,
 fils de Jules Bolomey, ~~et de tisserand~~ et de Jenny
Hérisette née Chappuis, domiciliés à Savigney,
célibataire,
 né à Forel le Douze Mai mil huit cent
Septante-Sept;

et
 2. Minguely, Clémentine, Cuisinière,
 de Coursillens (Fribourg) domiciliée à Pully,
 fille de feu Lucien Georges Minguely et de sa veuve Marie Elisa
beth née Longchamp, à Coursillens,
Célibataire,
 née à Lossey, Fribourg le vingt-Deux Novembre
mil huit cent Septante-Trois.

Les publications ont eu lieu à Savigney le dix-Sept, à Lutry le dix-huit,
 à Pully le dix-neuf, à Coursillens le vingt et à Forel
le vingt-un Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Bolomey
Clémentine Bolomey
née Minguely

des témoins :

E. Givrey, Barthélemy G
Maurice Bolomey Savigney

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Pully,
Coursillens et Forel.

Papiers présentés :

Les publications de
de Lutry, Pully, Cour
millens et Forel.

N^o 7
 Chappuis
 et
 Armandeur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent un~~, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chappuis Jules Aimé, agriculteur,
 de Carruage (Vaud) domicilié à Savigny,
 fils de Jules Chappuis, et de agriculteur, et de
Jenny née Lavanchy, à Savigny,
célibataire;

né à Savigny, le vingt Octobre mil huit
cent septante sept;

2. Armandeur Hélène, agriculteur,
 de Savigny et de Forel domiciliée à Savigny,
 fille de Daniel Armandeur, et de agriculteur, et de
Suzanne Charlotte née Rabessoud, à Savigny,
célibataire;

née à Savigny, le treize janvier mil huit
cent septante dix.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt neuf Août,
 à Forel le trente un dit et à Carruage le deux
septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chappuis
Hélène Chappuis née Armandeur

des témoins :

Jules Armandeur Savigny
Vincent Forchet Bully

L'officier de l'état civil :

Ch. Condry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de
Mézières.

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et Carruage.

N°

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro sept à la page deux cent de trois, est celui de la domicilié à Servigney fils de inscription et de faite dans l'annee mil neuf cent un. Les deux doubles ne du présent registre sont conformes ce que nous certifions.

2. Servigney le trente-un Décembre de mil neuf cent un. domiciliée à S. Officier et de S. Etat Civil fille de et de

née a _____ le _____



Ch. Bourdey

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Une double a été remis, le 8 Janvier 1902, à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Servigney le 8 Janvier 1902.

S. Officier de l'état civil *Ch. Bourdey*



N° 1.

Aujourd'hui dim. huit Mars mil huit centmil neuf cent Deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Charles, tailleur,de Savigny, domicilié à Savigny,fils de feu Louis Frédéric Diserens et de Louise née Ditraxdivorcé de Rosine née Wenger dès le treize Mai Mil huitcent quatre-vingt-trois,
né à Savigny le quatorze septembre Mil huitcent cinquante-neuf;2. Crollet née Devaud, Sophie, ménagèrede Seigneux, domiciliée aux Cullayes,fille de feu Jacques Daniel Devaud et de feu Susanne née Chappuis,veuve de François Emile Crollet dès le sept février milhuit cent quatre-vingt-trois,
née aux Cullayes le dix-sept juin Mil huitcent cinquante-huit.Les publications ont eu lieu à Savigny le cinq, à Seigneux le huitet aux Cullayes le neuf février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles DiserensSophie Diserens née Devaud

des témoins :

Charles Devaud (p. Savigny)Frédéric Cret (p. Savigny)

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villarsel et deMézières.

Papiers présentés :

1. Les publications de Seigneux
et des Cullayes.2. L'acte de décès de François
Emile Crollet3. L'acte de naissance de l'épouse.Les actes de naissance, de
manage et de divorce se
trouvent aux registres de l'état
civil de Savigny.

^{n° 2.}
Bron et
Devaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril mil huit cent
mil neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bron Jules-Henri, agriculteur
de Saint-Saphorin/les-Cullayes domicilié à Savigney,
fils de feu François Louis Daniel de Bron et de sa veuve
Emma née Gilliéron domiciliée à Savigney,
Célibataire,
né à Chesobres le vingt-quatre juin mil
huit cent septante-sept;

2. Devaud Julie Adèle, agriculteur
des Cullayes et Savigney, domiciliée à Savigney,
fille de feu Jean François Devaud et de sa veuve Louise
Jenny née Lavanchy, domiciliée à Savigney,
Célibataire,
née à Savigney le vingt-quatre juillet mil
huit cent huitante.

Les publications ont eu lieu à Savigney le sept, à Saint-Saphorin le
huit et aux Cullayes le onze Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bron Henri
Julie Bron née Devaud

des témoins :

Isaac Louis Courcy
Constant Gilliéron

L'officier de l'état civil :

Ch. Courcy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint-Saphorin
et de Mézières.

Papiers présentés :

Les publications de
Saint-Saphorin et
des Cullayes.

N^o 3.
Métraux et
Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui dix-sept Avril mil huit cent

et mil neuf cent deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Métraux, Eugène Louis, agriculteur,

de Fey, domicilié à Savigny,

filz de Jeannot Antoine Métraux et de sa veuve Jeanne Mar-
Calibataire, quere née Favre, à Savigny;

né à Fey le vingt-sept Août Mil huit
cent septante-six;

2. Lavanchy, Alice Louise, ménagère,

de Savigny et Forel / Lavanchy domiciliée à Savigny,

fille de Charles Abram Lavanchy et de Louise née Diserens,
Calibataire, agriculteurs, à Savigny;

née à Savigny le Cinq janvier Mil huit
cent quatre-vingt.

Les publications ont eu lieu à Savigny le premier et à Forel
et Fey le trois Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Métraux
Alice Métraux, née Lavanchy,

des témoins :

Charles Abram Lavanchy
Daniel Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Ch. Berdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey et de Forel
Lavanchy

Papiers présentés :

Les publications de
Fey et de Forel.

n° 4.
Devaud et
Crollet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai mil neuf ~~mil huit cent~~
~~Cent. Deux.~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Devaud, Charles, agriculteur,
des Cullayes et Savigny, domicilié à Savigny,
 fils de feu Jean François Devaud et de sa veuve Louise Jenny
Célibataire, née Lavandier,
 né à Savigny le vingt-neuf juin mil huit
Cent Septante-Cinq;

2. Crollet, Emma, ménagère,
 de Seigneux; domiciliée aux Cullayes,
 fille de feu François Emile Crollet et de sa veuve Sophie née
Célibataire, Devaud,
 née à Seigneux le vingt-sept Mars mil huit
Cent quatre-vingt-trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-six et aux Cullayes
et à Seigneux le trente Mars de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Devaud
Emma Devaud née Crollet

Papiers présentés :

Les publications des
Cullayes et de Seigneux
et l'autorisation de la
mère de l'épouse
mineure.

des témoins :

Charles DelSSERT,
Bron Heur,

L'officier de l'état civil :

Ch. Couder

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mezières et de
Villarsel.

N° 3.

Chappuis et
Ducros née Crot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix Juin mil neuf cent ~~mil huit cent~~deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chappuis Paul Henri, Conducteur postal,de Savigny et Forel / Lavaux domicilié à Forelfils de feu Georges François et de Chappuis et de feuJeanne François Louise née Pasche,veuf de Fanny Elise née Lavaux des le vingt quatre juinmil huit cent quatre vingt dix sept,né à Savigny le sept février mil huit centcinquante trois;

et

2. Ducros née Crot, Charlotte, sans profession,de Lutry et Forel domiciliée à Forel,fille de Louis Frédéric Crot, et de agriculteur, et de RoseMarguerite Susanna née Gillieron, à Forel,veuf de Alfred Henri Ducros des le dix juillet milneuf cent unnée à Forel le Dix février mil huit centquatre vingt.Les publications ont eu lieu à Forel et Savigny le vingt deux,et à Lutry le vingt quatre Mai de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Chappuis
Charlotte Chappuis
née Crot

des témoins :

Les Bataillon, Landon
Isaac Louis Cordey, Landon

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lavaux
et de Lutry.

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Forel de célébrer
le mariage à Savigny.

n° 6.
Richard et
Regamey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil huit cent

mil neuf cent deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Richard, Auguste Frédéric, agriculteur,
de Forel et Lutry, domicilié aux Cornes de l'Église Forel
fils de Louis Cléophile Richard, agriculteur, et de Elise
Marie née Regamey, sa femme, mère Forel,
Célibataire,
née mère Forel le dix-huit Avril mil huit cent
huitante-un ;

2. Regamey, Lucie, couturière,
de Forel et Lausanne, domiciliée à la Bonne-Foix de l'Église Savigny,
fille de François Frédéric Regamey, agriculteur, et de Charlotte
née Bastian, sa femme, mère Savigny,
Célibataire,
née mère Forel le dix-sept. Deux Avril mil huit
cent huitante-deux.

Les publications ont eu lieu à Forel et Savigny le vingt-dix et à
Lutry et Lausanne le vingt-huit Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Richard Auguste
Lucie Richard née Regamey

des témoins :

Isaac Louis Corday
Jules Delisse

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lutry
et Lausanne

Les témoins sont
domiciliés à Savigny.

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Forel de célébrer le
mariage à Savigny.

N^o 7.
Muller
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
mil neuf cent deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Muller, Gustave Rodolphe, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Jacques François Muller, agriculteur, et de Char-
lotte Louise née Détraz, à Savigny,
Célibataire,

né à Savigny le deux Janvier mil huit cent
septante-quatre; et

2. Diserens, Julia Jenny, sans profession,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Charles Diserens, agriculteur et de Marie Henriette
née Savanelly, à Savigny,
Célibataire,

née à Savigny, le Cinq Avril mil huit cent
septante-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny le deux Juillet
de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Muller,
Muller Julia née Diserens

des témoins :

Paul Muller
Louis Diserens.

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
la publication de
Savigny.

Les témoins sont
domiciliés à Savigny.

^{n° 8}
Cochard
& Joly.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent
mil neuf cent Deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cochard, Louis, mercier,

de Romaine, domicilié aux Place des Chênes

fil de Daniel Edouard Alexis et de Cochard, boucher, à
Sausanne, et de Fanny Chauffat,
célibataire;

né à Genève le sept juillet mil huit cent
septante-huit;

2. Joly, Julie, sans profession,

de Savigny et de Cully, domiciliée à Savigny,

fille de Charles Joly, agriculteur, et de Berthe née Paccard,
célibataire à Savigny;

née à Savigny le premier septembre mil huit
cent huitante-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny le quatre, à Villette et
Cully le cinq et à Romaine le six septembre de l'année
deuxante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cochard
Julie Cochard née Joly

des témoins :

Louis Whellen
Charles Joly

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully et de
Champagne.

Les témoins sont do-
miciliés à Savigny.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Cully
de célébrer le mariage
à Savigny.

Un double a été remis le 9 Janvier 1903, à l'Aut. Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi
Savigny, le 9 Janvier 1903.



L'officier de l'état civil
Ch. Bourdey

N^o 9.
Ganty et
Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui dix-Sept Décembre mil huit cent
mil neuf cent deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ganty Louis, vigneron,
de Lutry, domicilié à Lutry,
fils de Louis Marc Ganty et de Charlotte née Crausaz,
Célibataire, tous deux décédés,
né à Lutry le quatre Août mil huit
cent cinquante sept;

2. Lavanchy Charlotte Eugénie, ménagère,
de Savigny et Forel, domiciliée à Savigny,
fille de François Lavanchy décédé et de Marie Louise née Crot, sa
Célibataire,
née à Savigny le Cinq Mai Mil huit cent
soixante huit.

Les publications ont eu lieu à Lutry le dix-neuf, à Savigny le vingt
et à Forel le vingt-un Novembre de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Ganty Marc
Charlotte Ganty née Lavanchy

des témoins :

F. Favessand
Constant Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de
Forel (Savigny)

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Lutry
de célébrer le mariage
à Savigny.

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

1. Le numéro neuf à la page deux cent
~~de~~ *treize*, est celui de ~~domicile à~~ *la Ferrière*
~~fil de~~ *inscription faite et de* dans l'année Mil
neuf Cent Deux. Les deux doubles du prés-
~~ent~~ *sont registres et sont conformes*. Ce que
nous certifions.

Savigny, le trente-un Décembre
~~de~~ *Mil neuf Cent Deux*. domiciliée à
~~fille de~~ *L'Officier* et de *de l'état civil*.
Ch. Couderc
~~née à~~ _____ le _____



~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

N^o 1.
Détray et
Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Détray François Louis, agriculteur,
de Savigny et Forel (Lavaux) domicilié à Savigny,
fils de François Louis Détray, ~~et de~~ agriculteur, et de Rose
Louise née Diserens, domiciliés à Savigny,
Célibataire,

né à Savigny le dix-huit Mai mil huit
cent septante-dix ;

2. Delessert Rosa, sans profession,
de Forel (Lavaux) et Lutry, domiciliée à Savigny
fille de George Antoine Delessert et de Eugénie née Chappuis,
agriculteurs, domiciliés à Savigny,
Célibataire,

née à Savigny le seize Janvier mil huit
cent quatre-vingt-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix, à Lutry le sept et
Forel le huit Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Détray François Louis
Détray née Delessert Rosa

des témoins :

Delessert Julien
Détray François Louis

L'officier de l'état civil :

Ch. Courdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Lutry.

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et de Lutry.

N^o 2.
 Pouly et
 Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-Sept Avril mil neuf ~~mil huit cent~~
 Cent trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pouly, Lucien, boulangers,
 des Cullayes et Montpreveyres, domicilié à Forel/Lavanchy
 fils de Arminé Pouly, agriculteur et de Fanny Louise née
Ravessent, sa femme, à Savigny, _____
célibataire,

né à Savigny le vingt-huit février mil
huit cent quatre-vingts ;

2. Lavanchy, Emma, couturière,
 de Savigny et Forel/Lavanchy domiciliée à Forel,
 fille de Abram Daniel Lavanchy et de Jenny née Delessert
sa femme, agriculteur à Forel,
célibataire,

née à Forel le quinze Juin mil huit cent
septante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt, à Forel et Montpreveyres
le vingt-un et aux Cullayes le vingt-deux 1903 de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Pouly
Emma Pouly née Lavanchy

des témoins :

Héli Viretz
Constant Pouly

L'officier de l'état civil :

Ch. Berdey
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny.

officiers de l'état civil de
Forel, Mézières et
Corcelles-la-Jorat.

N° 3.

Favre et
Gillieron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

ce mariage a été
dissous par le divorce
prononcé par le Tribunal du district
de Vevey, rendu le
sept avril mil neuf
cent quatre devenu
définitif et exécutoire
le vingt quatre juin
suivant le divorce
a été prononcé con-
tre l'épouse en
vertu de l'article
46 b) et c) de la loi
fédérale de 24 dé-
cembre 1894.
Savigny le sept juillet
et mil neuf cent
quatre.
L'officier de l'état civil
Chr Cordery

Communiqué au
Département de Justice
et Police

Aujourd'hui Vingt-huit Mai Mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Favre Charles François, agriculteur,
de Savigny et Forel (Lavaux) domicilié à Savigny,
fils de Louis Favre, agriculteur et de Fanny née Lavascher
domiciliés à Savigny, Célibataire,

né à Savigny le vingt-quatre Décembre
mil huit cent septante-quatre;

2. Gillieron Sophie, ménagère,
de Servion, domiciliée à Savigny,
fille de Emma Gillieron ~~et de~~ née Roverez, domiciliée
Célibataire,

née à Servion le premier février mil huit
cent quatre-vingt-cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le Douze et à Forel et
Servion le quatorze Mai de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Favre
Sophie Favre née Gillieron

des témoins :

Charles Van-Dach Chavigny
et Gillieron Servion

L'officier de l'état civil :

Chr Cordery

Papiers présentés :

- 1° Les publications de Forel et Servion.
- 2° L'autorisation de la mère de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Forel/Lavaux
et D'Oron.



N° 4.

Diserens et
Beetschen.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin Mil neuf ~~mil huit cent~~
cent trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Jules, _____ agriculteur
de Savigny, _____ domicilié au Martinet rive Savigny
fils de feu Jean Francois Diserens et de Jeanne Marie née
Chapagniez, sa veuve, au Martinet rive Savigny
Célibataire, _____
né à Savigny _____ le neuf Octobre mil huit cent
_____ et soixante-neuf;

2. Beetschen, Marie, _____ agriculteur,
de Lenk / Berny, _____ domiciliée au Martinet rive Savigny
fille de feu Jacob Beetschen et de feu Joseph Agatha
née Zimmermann, _____
Célibataire, _____
née à Chavamp près Gublens le trente Mars Mil
huit cent septante-neuf. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt et à Lenk
le vingt-cinq Mai de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Diserens
Marie Bat Diserens
née Beetschen

des témoins :

Lucien Savanchy
Alfred Beetschen

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc
Le mariage a été communiqué _____

Papiers présentés :

La publication de
Lenk.

a l'officier de l'état civil de
Lenk.

Les témoins sont
domiciliés à Savigny.

N^o 5.
Badoux &
Desmeules.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Aout mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Badoux Théodore, agriculteur,
de Moudon, Curtilles et Cremin, domicilié à Corcelles-l. Jorat,
fils de François Badoux, agriculteur, et de Julie née Porchet, sa femme
Célibataire, domiciliés à Corcelles-l. Jorat,

né à Corcelles-l. Jorat le huit Mai mil huit Cent
huitante;

et
2. Desmeules, Léonie Nancy, ménagère,
de Reposaz, domiciliée à Corcelles-l. Jorat,
fille de Céle. Marie Desmeules ~~sa~~ ménagère, à Corcelles-
Célibataire l. Jorat,

née à Corcelles-l. Jorat le dix-neuf janvier mil huit
Cent huitante.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-l. Jorat et Reposaz le dix-sept,
à Moudon le dix-huit, à Curtilles et Cremin le dix
neuf juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théodore Badoux
Nancy Badoux Desmeules

des témoins :

Louis Beynon
Fritz Hess

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Corcelles
l. Jorat de célébrer le
mariage à Savigny.

Corcelles-l. Jorat,
de Moudon et de
Lucens.

N° 6.
Ramus et
Richard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Octobre mil huit cent
mil neuf cent trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ramus, Maurice Aimé, agriculteur,
de Sullens, domicilié à Savigny,
fils de Louis Alfred Ramus et de agriculteur, à Sullens
et de Julie, née Emery, sa femme, décédée,
Célibataire.

né à Sullens le Deux Décembre mil huit
cent septante quatre ;

2. Richard, Elise Rosine, ménagère,
de Lutry et Forel (Lavaux) domiciliée à Savigny,
fille de Jean Gabriel Richard et de agriculteur, et de
Emma née Gillieron, sa femme, à Savigny,
Célibataire,

née à Puidoux le quatre Avril mil huit cent
quatre vingt trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt sept, à Sullens le
vingt huit et à Forel et Lutry le vingt neuf de l'année
Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ramus Maurice
Richard Elise Ramus

des témoins :

Louis Tschopp
Lucien Diserens (à Savigny)

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens, Forel et
Lutry.

Papiers présentés :

Les publications de Sullens
Forel et Lutry.

Un double a été remis, le 8 janvier 1904, à l'Autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

Savigny, le 8 janvier 1904.

L'officier de l'état civil



Ch. Borey

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

~~Papiers présentés :~~ ~~Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de~~

Le numéro dix à la page deux cent vingt est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent trois. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que avons certifié. Sauvigny, le trente-un décembre mil neuf cent trois. L'officier de l'état civil



Edre Bourdey

N° 1.
 Rossier et
 Richard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Rossier, Albert, agriculteur,
 des Cavernes et Rougemont, domicilié à Savigny,
 fils de feu Edouard Rossier et de feu Emma Antoinette
celibataire, Louise née Jaquillard,

né à Lausanne le vingt huit Mars mil huit
Cent huitante,
 et

2. Richard, Léa, ménagère,
 de Savigny et Forel (Lavaux) domiciliée à Savigny,
 fille de feu Jean Daniel Richard et de Louise née Delessert,
celibataire, sa veuve, à Savigny,

née à Savigny, le vingt un Décembre, mil
huit Cent huitante quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix huit et à Forel, à
Rougemont et aux Cavernes le vingt Octobre de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sûr leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Rossier
Léa Rossier ni Richard

des témoins :

Charles Bastian, à Forel
Emile Richard à Giez

L'officier de l'état civil :

C. Bourdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, de Rougemont
et d'Oron.

Papiers présentés :

1° Les publications de Forel, de
Rougemont et des Cavernes.
 2° L'autorisation de la mère
de l'épouse mineure.

N^o 2.
Lavaranchy
A Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil ~~mil huit cent~~
neuf Cent quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavaranchy, Alexis Jules, agriculteur,
de Savigny/et Forel/Lavamps, domicilié à Savigny,
fils de Charles Abram Lavaranchy, agriculteur, et de
Louise née Diserent, sa femme, à Savigny,
Célibataire.

né à Savigny le dix-huit Octobre mil huit
Cent septante-huit; et

2. Favre, Elise, Couturière
de Savigny/et Forel/Lavamps, domiciliée à Savigny,
fille de feu François Louis Favre et de Louise née Favre,
sa femme, à Savigny,
Célibataire.

née à Savigny le vingt-Cinq Août mil huit
Cent septante-Six.

Les publications ont eu lieu à Savigny/le trois et à Forel
le quatre Décembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lavaranchy Alexis
Elise Lavaranchy née Favre

des témoins :

Lavaranchy Lucien à Savigny
Favre Adèle à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

La publication de
Forel.

a l'officier de l'état civil de

Forel/Lavamps.

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro deux à la page deux cent vingt trois, est celui domicilié de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent quatre. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

2. Savigny, le trente un Décembre mil neuf cent quatre, domiciliée à
L'Officier de l'état civil.
Ch. Coudey

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis, le 8 Janvier 1905, à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

Savigny, le 8 Janvier 1905. L'Officier de l'état civil



N^o 1.
Crot et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Cing, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Crot, Louis Ernest, agriculteur,
de Forel/Laravay et Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Louis Henri Crot et de Henriette
et de Louise Jenny née Lecomte, Décédée,
Célibataire,

né à Savigny le deux février Mil huit
Cent Septante-Deux;

2. Diserens Marie Elisa, sans profession,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Jules Diserens, agri-
et de culteur, et de Marie
Louise née Corday, a Savigny,
Célibataire,

née à Savigny le quatorze Janvier mil-
huit Cent huitante-trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny le trois et à Forel
le quatre février de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Crot
Elisa Crot née Diserens

des témoins :

Julien Desseret à Savigny
Emile Diserens

L'officier de l'état civil :

J. Corday

Le mariage a été communiqué aux

à l'officiers de l'état civil de

Forel/Laravay

Papiers présentés :

La publication
de Forel.

^{n° 2.}
Diserens et
Mégroz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril mil neuf mil huit centCent Cinq, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Charles-Louis, _____ agriculteur,de Savigny, _____ domicilié à Savigny, _____fils de Louise Julie Diserens et de actuellement femme
de Jean Pierre François Gillieron, à Savigny,
Célibataire, _____né à Savigny le vingt-neuf Octobre mil huit
cent huitante-trois; _____ et2. Mégroz, Eugénie, _____ ménagère,de Peneyle-Jorat, _____ domiciliée à Savigny, _____fille de Jean François Mégroz et de Jeanne Rosine née Lavanchy
Célibataire, _____née à Savigny le vingt Juillet mil huit
cent huitante-Six. _____Les publications ont eu lieu à Savigny le trente Mars et à
Peneyle-Jorat le deux Avril de l'année Courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens CharlesEugénie Diserens née Mégroz

des témoins :

Père GillieronCollet Oscar

L'officier de l'état civil :

Ch. Coindet

Papiers présentés :

1/ L'autorisation du tuteurde l'épouse mineure.2/ La publication dePeneyle-Jorat.

Le mariage a été communiqué aux

1/ officiers de l'état civil de

Cornelles-le-Joratà Ropraz.

N^o 3
Delessert
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Aout mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert, Marius, maréchal ferrant,
de Sutry et Forel, Lavaux domicilié à Savigny, —
fils de Albert Delessert, et de maréchal, et de
Fanny née Prin, a Molle, Maréchal de Savigny
Célibataire,

né à Savigny le Sept Mai mil huit Cent
quatre-vingt-un; et

2. Diserens, Louise, sans profession,
de Savigny, — domiciliée à Savigny, —
fille de Charles Frédéric Diserens et de agriculteur, et de
Fanny née Aguet, au Martinet de Savigny
Célibataire,

née à Savigny le Seize Avril mil huit Cent
quatre-vingt-Six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le un, à Forel le deux
et à Sutry le trois Aout de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marius Delessert
Louise Delessert née Diserens

des témoins :

Alexis Fard Savigny
Louis Corday Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday

Papiers présentés :

1^o L'autorisation du père
de l'épouse mineure
2^o Les publications de
Sutry et Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sutry et de
Forel.

1905

4
Diserens et
Lavanchez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix Septembre mil huit centmil neuf cent cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens Louis Charles, agriculteur
de Savigny, domicilié au Martinetrie Savigny
fils de Charles Frédéric Diserens agriculteur, et de
Fanny née Aguet, au Martinet,
Célibataire,

né à Savigny le deux Mai mil huit cent
huitante cinq ;

2. Lavanchez Félicie, agriculteur,
de Savigny et Forêt Lavanchez, domiciliée au Martinet,
fille de Félic Lavanchez agriculteur, et de
Louise née Lavanchez, au Martinet,
Célibataire.

née à Savigny le Dix février mil huit cent
huitante trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix-neuf et à Forêt
le vingt Août de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens Louis
Félicie Diserens née Lavanchez

des témoins :

Lucien Diserens à Savigny
Stèle Lavanchez

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey

Le mariage a été célébré

à l'officier de l'état civil de

Forêt

Papiers présentés :

La publication de
Forêt

N^o 5
Clavel et
Chollet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Septembre mil huit cent
mil neuf cent cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clavel, Marc Etienne, propriétaire
de La Tour du Pin, Isère, France, domicilié à Vervey,

fil de Etienne Clavel et de Joséphine Marie Rosso

veuf de Fanny née Carrand le cinq juillet mil
neuf cent quatre,

né à Vervey le vingt Novembre mil huit
cent cinquante;

et

2. Chollet, Sophie Julie,

de Maracon, domiciliée à Savigny,

filles de Henri Louis Chollet et de Agathe, agriculteur, à Savigny,
et de Louise née Vindant, au dit lieu,
célibataire,

née à Autry le vingt un décembre mil
huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Vervey et Savigny le vingt-neuf
à Maracon le trente juillet, et à La Tour du Pin le
trente juillet et dix Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Etienne Clavel fils.
Sophie Clavel née Chollet

des témoins :

Lucien Diserens à Savigny
Louis Besençon à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdeau

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Vervey.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vervey et de Polignac
et à la Chancellerie
d'état à Lausanne.

N^o 6
Crot et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre — mil huit cent
mil neuf cent Cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Crot, Paul Jean Abram, agriculteur
de Savigny (et Forel / Lavaux) domicilié à Savigny,
fils de Louis Henri Crot, ~~et de~~ agriculteur, à Savigny
et de Louise Jenny née Lantanchy, sa femme, ~~déclarée~~
Célibataire,

né à Savigny le vingt-cinq Décembre Mil
huit cent Septante ;

2. Diserens, Marie, sans profession
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Henri Olivier Diserens ~~et de~~ agriculteur, et de
Rosette née Rouge, sa femme, à Savigny,
Célibataire,

née à Savigny le quatre Octobre mil huit
cent Septante huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny le huit et à Forel
le dix novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Crot

Marie Crot née Diserens

des témoins :

Henri Diserens à Savigny

H. Diserens

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Forel / Lavaux

Papiers présentés :

La publication de
Forel.

Registre des mariages A.

N^o 7
Delessert
et
Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent
Cent Cing, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert, Henri, maréchal ferrant,
de Lutry et Forel (Lavau) domicilié à Mollie, Margotrière
fil de Albert Delessert, maréchal, et de Fanny, née Prin, sa
Célibataire, femme, à Mollie, Margot

né à Savigny le dix-huit Novembre mil
huit cent huitante-deux;

2. Lavanchy, Elise Lucie, agriculteur,
de Forel (Lavau) et Savigny, domiciliée au Bourg des Pilettes
rue Forel,
fille de Monsieur Daniel Lavanchy, agriculteur, et de Jenny
née Delessert, sa femme, au Bourg des Pilettes,
Célibataire,

née à Forel le vingt-Sept Avril mil
huit cent huitante-deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix et à Lutry et
Forel le onze Novembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Delessert Henri

Lucie Delessert née Lavanchy

des témoins :

Lavanchy Charles

Vulliamy Alice

l'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Les publications de
Lutry et de Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Forel.

8.
Corderoy et
Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil neuf cent
Cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corderoy Eugène, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,

fil de François Abram Corderoy, agriculteur à Savigny
et de Louise Marie née Lavanchy, décédée,
Célibataire.

né à Savigny le dix-huit Janvier mil
huit cent septante-trois;

2. Lavanchy Bertha, institutrice
de Savigny et Forel (Lavanchy) domiciliée à Savigny,

fil de François Lavanchy, agriculteur à Savigny,
et de Lisette Julie née Devant, sa femme,
Célibataire.

née à Savigny le dix Mars mil huit cent
septante-trois.

Les publications ont eu lieu à Savigny le deux et à Forel
le sept Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Corderoy Eugène
Bertha Corderoy née Lavanchy

des témoins :

J. B. Blanis à Savigny
Alexis Lavanchy, de

Officier de l'état civil :

Ch. Corderoy

Le mariage a été communiqué

à l'officiers de l'état civil de

Forel.

Papiers présentés :

La publication de
Forel.

Le numéro huit à la page deux cent trente-deux est celui
de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf
cent cinq. Les deux doubles du présent registre sont conformes
ce que nous certifions. - Savigny le trente un Dé-
cembre mil neuf cent cinq



Un double a été remis, le 8 Janvier 1906, à l'autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi
Savigny, le 8 Janvier 1906.

L'officier de l'état civil

Ch. Corderoy

N^o 1.
Bastian
 et
Lambelet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Mars mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Dix, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bastian, Oscar Emile, menuisier
 de Savigny et Forel (Grandvaux) domicilié à Savigny,
 fils de Emile Bastian, ~~et de~~ menuisier, et de
Françoise née Diserens, sa femme, à Savigny,
Célibataire,
 né à Savigny le quatorze Octobre mil huit
Cent septante-neuf ;

2. Lambelet, Lucie, ménagère
 de Grandvaux, _____ domiciliée à Savigny,
 fille de Aimé Lambelet, ~~et de~~ agriculteur, et de
Maria née Rogier, sa femme, à Forel,
Célibataire,
 née à Forel le trois février mil huit
Cent huitante sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-trois et à Forel
et Grandvaux le vingt-quatre février de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Bastian
Lucie Lambelet née Lambelet

des témoins :

Jean Weingart
Antoni Lambel

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et Grandvaux
et l'autorisation du
père de l'épouse mineure.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de
Cully.

²
Parisod
et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Avril mil neuf mil huit cent
Cent six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Parisod, Vincent Alois, boulangier,
de Lutry et Villette, domicilié à Remens
fils de feu François Louis Parisod et de Françoise née Dupont
Célibataire, sa veuve, à Soiel,

né à Soiel le deux Août mil huit cent
huitante deux, et

2. Diserens, Hélène, sans profession,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Jenny Diserens et de ménagère, à Savigny
Célibataire,

née à Savigny le treize Juin mil huit cent
quatre-vingt-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le neuf, à Lutry le dix, à Villette
et Remens le onze janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Parisod boulangier
Hélène Parisod née Diserens

des témoins :

Lucien Diserens
Paul Edmond

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Romanel
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Cully
et de Romanel.

N^o 3.
 Cordey et
 Righetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épousé :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Mai mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordey, Paul, maréchal-ferrant
 de Savigny, domicilié à Savigny,

fil de Charles Cordey, agriculteur, et de
Marie Louise née Chevalley, sa femme, à Savigny,
Célibataire,

né à Savigny le Douze Décembre mil huit
Cent Septante-huit et

2. Righetti, Marie, ménagère
 de Breno / Cessin, domiciliée à Savigny,

fille de Baptiste Edouard Righetti, entrepreneur,
 et de Elise née Favre, sa femme, à Payerne,
Célibataire,

née à Payerne le quatre Août mil huit
Cent quatre-vingt-deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny le Cinq et à Breno
le Six Mars de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Cordey.
Marie Cordey-Righetti.

des témoins :

Torchet Vincent
Ch. Cordey

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

La publication de
Breno.

Le mariage a été célébré à

l'officier de l'état civil de

Breno.

N^o 4.
Dony et Bastian
nié Richard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui diy - Sept Aout mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Six, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dony, Louis Auguste, agriculteur
de Forel / Lavauy, domicilié au Grenet rière Forel,
fils de feu François Louis Dony et de feu Jeanne Louise Marie
celibataire, nié Dony

né à Forel _____ le premier Novembre mil huit
Cent Soixante - Deux; et

2. Bastian nié Richard, Fanny, ménagère,
de Forel et Savigny, domiciliée rière Forel,
fille de feu Abram Louis Richard et de feu Jeanne Susanne nié
Disserens,
veuve de François Bastian dès le neuf Octobre mil neuf cent quatre,

née à Forel _____ le Cinz Septembre mil huit cent
Soixante - quatre.

Les publications ont eu lieu à Forel et a Savigny le vings
un Juillet de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dony, Louis Auguste.
Fanny Dony nié Richard

des témoins :

Paschou Timé }
Paschou Emma } a Forel.

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordes

Le mariage a été communiqué ~~aux~~

a l'officiers de l'état civil de

Forel.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Forel
de célébrer le mariage
à Savigny

N^o 5.
Lavanchez
A Chapuis
nié Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Août mil neuf ~~mil huit cent~~

Cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu.

1. Lavanchez, François, Henri, agriculteur

de Savigny/et Forel / Lavanchez domicilié à Savigny,

fil de feu Jean Daniel Lavanchez et de Marie Louise nié Delesset

veuf de Fanny Anna nié Delard dès le deux dé-

embre mil neuf cent quatre
né à Savigny le trente Décembre mil huit
cent cinquante-neuf ^{et}

2. Chapuis nié Favre, Hélène, garde-malade

de Épalinges, domiciliée à Lausanne,

fil de feu Jean Louis Favre et de feu Susanne nié Siegfried

divorcée de Alexis Chapuis dès le quatorze juillet

mil neuf cent trois,
née à Consignon/Genève n^o dix-neuf Mai mil huit
cent soixante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-quatre, à Épalinges

le vingt-dix, et à Forel et Lausanne le vingt-huit

juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lavanchez François Henri
Hélène Lavanchez nié
Favre

des témoins :

Cordey Isaac Louis
Cordey Louis ^{à Savigny}

L'officier de l'état civil :

Ch^r Cordey

Papiers présentés :

Les publications de Forel,
Épalinges et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Épalinges
et Lausanne.

1906.

N^o 6.
Diserens
et Job.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Septembre mil neuf ~~mil huit cent~~
~~Cent Six~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens Charles Lucien, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny, a la Guétaz,
fils de Charles Diserens, agriculteur et de Louise Henriette née
Chavannes, sa femme, a Savigny, célibataire,

né à Savigny le Six Janvier mil huit
Cent quatre-vingt-Deux;

2. Job Louise Cecile Julie, cuisinière,
de Chavannes près Morges, domiciliée à Lausanne,
fille de Félix Job, maréchal et de Louise Henriette
née Cottaz, sa femme, a Cussy, célibataire

née à Chavannes le vingt-Deux Décembre
mil huit Cent quatre-vingt-Deux;

Les publications ont eu lieu à Savigny le trois et à Lausanne
et Chavannes le quatre Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Diserens
Julie Diserens née Job

des témoins :

Julie Muller
Louis Diserens

L'officier de l'état civil :

Ch. Bordey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et de
Ecublens.

Papiers présentés :

Les publications de
Lausanne et de
Chavannes.

N° 7
Lavanchez
et
Lavanchez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze septembre mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchez Constant Edouard, agriculteur,
de Savigny et Forel (Savoy) domicilié à Savigny au Raz de Hucay
fils de François Lavanchez, ~~agriculteur~~, à Savigny,
et de Lisette Julie née Deraut, sa femme, ~~veuve~~
Célibataire.

né à Savigny le quatorze Juin mil huit cent
quatre-vingt Six.

2. Lavanchez Emma, agriculteur
de Lutry et Forel, domiciliée à Savigny aux Cotes,
fille de Charles François Lavanchez, ~~agriculteur~~, et de Louise
née Deraut, sa femme, à Savigny,
Célibataire.

née à Savigny le dix-neuf Janvier Mil
huit cent quatre-vingt huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-Cinq, à Lutry le
vingt-neuf et à Forel le trente Août de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Constant Lavanchez

Lavanchez Charles

Emma Lavanchez née Lavanchez

Lutry Edouard

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

L'autorisation du père
de l'épouse mineure
et les publications
de Lutry et Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de
Forel.

N^o 8.
Cordery et
Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Six, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordery Alexis, _____ agriculteur,
de Savigny _____ domicilié à Savigny _____

fil de Francois Louis Cordery ~~et de~~ agriculteur, et de
Jeanette Fanny née Discher, à Savigny
célibataire, _____

né à Savigny _____ le trente juillet mil huit
Cent quatre-vingt-trois _____
et

2. Amaudruz Rosa, _____ ménagère
de Savigny et Forel / Lavaux _____ domiciliée à Savigny _____

fille de Daniel Amaudruz ~~et de~~ agriculteur à Savigny
et de Suzanne Charlotte née Rassoud, veuve,
célibataire, _____

née à Savigny _____ le douze juillet mil huit
Cent quatre-vingt-un _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt et à Forel
le vingt-trois du mois de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cordery Alexis
Rosa Cordery née Amaudruz

des témoins :

Cordery Isaac Louis
Jules Emile Chapuis

L'officier de l'état civil :

C. Cordery

Le mariage a été communiqué _____

à l'officier de l'état civil de

Forel / Lavaux

Papiers présentés :

La publication de
Forel

Un double a été remis, le 7 Janvier 1907, à l'autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny, le 7 Janvier 1907. L'officier de l'état civil



Registre des mariages A.

N^o 9
Diserens
et
Saranchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil neuf cent
Cent Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Diserens, Jules Emile, agriculteur
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Jules Diserens, agriculteur et de Marie Louise nee Cordey
sa femme, à Savigny
Célibataire,

né à Forel le vingt février mil huit
cent quatre-vingt quatre

2. Saranchy, Louise Marie, ménagère
de Forel, Savigny et Montpreveyres, domiciliée à Forel,
fille de Jean Louis Saranchy, agriculteur, et de Clé-
mentine Saranchy sa femme, à Forel,
Célibataire,

née à Forel le dix neuf février mil huit
cent quatre-vingt quatre

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept à Forel le huit
et à Montpreveyres le neuf septembre de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Emile Diserens
Marie Diserens nee Saranchy

des témoins :

Jules DelSSERT
Emile DelSSERT

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

Les publications de
Forel et Montpreveyres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Forel et de
Connelles, le Forat.

Le numéro neuf à la page deux cent quarante
sept est celui de la dernière inscription
faite dans l'année, mil neuf cent six, de
deux doubles du présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions.

Savigny le trente un décembre mil neuf
cent six.



Officier de l'état civil
Ch. Cordey

N° 1.

Diserens et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Avril mil neuf ~~mil huit cent~~Cent Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Charles-Auguste, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Auguste Diserens et de Susanne Rosine, née
Delessest, agriculteurs, domiciliés à Savigny,
Célibataire,né à Savigny le Sept-Septembre, mil huit
Cent quatre-vingt-deux;2. Diserens, Elise-Lucie, ménagère,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Louis Diserens agriculteur et de Mère Savigny, et de
sa femme Susette-Charlotte, née Delessest, sa femme
Célibataire,née à Savigny le vingt-trois Novembre, mil
huit cent quatre-vingt.Les publications ont eu lieu à Savigny le Cinq Avril de l'année
Courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Diserens
Lucie Diserens née Diserens

des témoins :

Diserens Lucien
Diserens Marie

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

La publication de
Savigny.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

No 2.
Pouly et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Avril mil neuf mil huit cent cent sept.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pouly Henri, agriculteur

de Montpreux et les Cullayes, domicilié à Savigny.

fil de feu Jules Pouly et de sa veuve Marie Louise Aguet, ménagère à Savigny. Célibataire.

né à Savigny le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

2. Diserens Céline Louise, couturière

de Savigny domiciliée à Savigny.

filie de feu Charles Diserens et de sa veuve Rosine née Emery, couturière à Savigny. Célibataire.

née à Savigny le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le treize et à Montpreux et les Cullayes le dix-sept Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Pouly Henri

Pouly Eugène

Pouly ve Diserens Céline

Eugène Diserens

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

Les publications de Montpreux et les Cullayes.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Connelles, Le Forat et de Mézières.

N° 3.

Crot et
Vestuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq juin mil neuf cent ~~mil huit cent~~
Sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Crot, Jules, agriculteur,
de Épresses, Cully et Lutry, domicilié au Chât. Bourrière Savigny
fils de Edouard Crot, agriculteur, et de Sophie, Marie Eugénie
Celibataire, née Favre, sa femme, née Savigny

né à Savigny le vingt-deux juin mil huit
cent quatre-vingt-quatre ;

et

2. Vestuz, Lucie Valentine, sans profession,
de Rivaz, Villetta et Lutry, domiciliée à Gremaudetrière Savigny
fille de Jean Louis Vestuz, et de agriculteur, rière Savigny
Celibataire, et de feu Jenny, née Favre, sa femme

née au Dales sur Lutry le trente septembre mil huit
cent quatre-vingt ;

Les publications ont eu lieu à Lutry le huit, à Épresses, Cully, Rivaz,
à Villetta le dix, et à Savigny le vingt Mai de l'année
Courante ;

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Crot
Lucie Crot née Vestuz

des témoins :

Isaac Louis Cordes
Ch. Cordes

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et
Saint-Saphorin ;

Papiers présentés :

1) La promesse de mariage écrite
2) des certificats de publica
tion de Épresses, Cully,
Lutry, Rivaz et Villetta

N^o 4.
Cordey et
Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Août mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Sept. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

compara :

1. Cordey Charles, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Charles Cordey, agriculteur, et de Marie Louise, née Chevalley,
Célibataire, sa femme, à Savigny,

né à Savigny le vingt-deux Décembre mil
huit cent quatre-vingt-quatre ;

2. Blanc Eugénie Louise, institutrice
de Belmont sur Lausanne, domiciliée à Savigny,
fille de François Henri Blanc, ~~et de~~ ancien Chef de gare, et
Eugénie Sophie Josephine, née Petter, à Cully,
Célibataire,

née à Neuchâtel le vingt-quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny le trente, et à Belmont
le trente-un juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Cordey

Elise Cordey

Eugénie Cordey née Blanc

Lucien Diserens

L'officier de l'état civil :

Edet Cornut remplaçant

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Le Certificat de publication
de Belmont sur Lausanne

l'officier de l'état civil de

Cully

Les témoins sont domiciliés
à Savigny

^{n° 5}
Weingart
et
Bastian.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept septembre mil neuf cent~~
~~Cent Sept.~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Weingart, Jean, tailleur d'habits,
de Grossaffoltern (Berne) domicilié à Savigny,
fils de Jean Weingart, tailleur, et de a' Grossaffoltern, et
de Anna Maria, née Weingart, Tisserand,
Célibataire,

né à Grossaffoltern le dix-neuf Mars mil huit
cent quatre-vingt-trois;
et

2. Bastian, Fanny, femme de Chambre,
de Savigny et Forel (Savoy) domiciliée à Savigny,
fille de Emile Bastian, menuisier, et de Fanny, née Diserens,
Célibataire, à Savigny,

née à Savigny le dix Avril mil huit cent
quatre-vingt-deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-quatre, à Gross.
affoltern le vingt-sept et à Forel le vingt-huit
Mois de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Weingart
Fanny Weingart née Bastian

des témoins :

Emile Bastian
Elletter

L'officier de l'état civil :

Ch. Corday
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Les publications de Forel
et de Grossaffoltern.

officiers de l'état civil de

Forel et de
Grossaffoltern.
le 28.9.07.

Les témoins sont domiciliés
à Savigny

No 6.
Jacques A
Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trrente Octobre mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Sept. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacques Alois, agriculteur,
de Lutry A Epesses, domicilié à à à Savigny
fils de feu Marc Henri Jacques et de Jeanette Augustine
née Wagnon, sa veuve, à Savigny,
Célibataire,
né à Savigny le vingt six juillet mil huit
Cent quatre vingt dix
et

2. Pache Louisa Elise, ménagère,
de Epalinges, domiciliée à Epalinges,
fille de Suzette Louise Caroline et de Pache, actuellement
femme de Alfred Poget, à Epalinges,
Célibataire,
née à Epalinges le trrente Décembre mil huit
Cent quatre vingt quatre.

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lutry le neuf et de
vingt le dix et à Epesses le douze octobre de
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Alois
Jacques née Pache

des témoins :

C. Dubouy
R. Franillon

L'officier de l'état civil :

C. Boudier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Cully
à Epalinges.

Papiers présentés :

Les publications de
Lutry, Epalinges
A Epesses

Les témoins sont domiciliés
à Savigny

^{no 7}
 Cordey et
 Ravessoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil neuf ~~mil huit cent~~
 cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordey, Frédéric Abraham, agriculteur,
 de Savigny domicilié à Savigny
 fils de François Louis Cordey, et de agriculteur, et de
Fanny née Sahler, sa femme, a Savigny,
~~celibataire,~~

né à Savigny le quatre Septembre mil huit
 cent quatre vingt ~~un~~ ^{et} ;

2. Ravessoud, Louisa Hiline, ménagère
 de Pully et de Paudex, domiciliée aux Monts de Pully
 fille de François Ravessoud, et de agriculteur, et de Jenny
Louise née Lavanchy, sa femme, aux Monts de Pully
~~celibataire~~

née à Savigny le premier Aout mil huit
 cent quatre vingt quatre .

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix huit et à Pully
et Paudex le dix neuf Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Ab. Cordey
Cordey ni Ravessoud

des témoins :

J. Louis Cordey
François Ravessoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Le mariage a été communiqué ~~aux~~

Papiers présentés :

Les publications de
Pully et de Paudex

à l'officier de l'état civil de

Pully.

N^o 8.
Delessert &
Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil huit cent
Cent Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert, Julien, agriculteur,
de Forel, Larauy et Lutry, domicilié à rière Savigny,
fils de Georges Antoine Delessert et de Eugénie
Chappuis, sa femme, rière Savigny,
célibataire,

né à Savigny le quatorze Mars mil huit
Cent Septante-Cinq;

2. Regamey, Marie, ménagère,
de Forel et Lausanne, domiciliée à Forel,

filles de Charles François Regamey et de Jeanne
Françoise née Mercanton, sa femme, à Forel,
Célibataire,

née à Forel le quatorze Novembre mil huit
cent quatre-vingt-un.

Les publications ont eu lieu à Forel et à Savigny le vingt-Six
même le vingt-neuf et à Lutry le trente. Octobre
de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Delessert
Marie Delessert née Regamey

des témoins :

Louis Bezencon (à Savigny)
Stève Dutoit (à Mervin)

L'officier de l'état civil :

Ch. Linder

Papiers présentés :

Les publications de
Forel, Lausanne
à Lutry.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lausanne
à Lutry.

N^o 9.
Lavanchez
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Sept. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu

1. Lavanchez, Charles Constant, agriculteur,
de Savigney et Forel / Saravay domicilié à Savigney,
fils de Charles Abram Lavanchez et de agriculteur, et de Souise
nei Diserens, sa femme, à Savigney,
célibataire.

né à Savigney le vingt-cinq Décembre mil
huit cent septante-cinq et

2. Diserens, Hélène, ménagère
de Savigney domiciliée à Savigney,
fille de feu Emile Frédéric Diserens et de Blise nei Laurent,
sa sœur, à Savigney,
célibataire.

née à Savigney le Cinq février mil huit cent
huitante-deux.

Les publications ont eu lieu à Savigney le trente Novembre
et à Forel le premier Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Lavanchez
Hélène Lavanchez nei Diserens

des témoins :

Lavanchez Louis
Marie Diserens } à Savigney

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Le mariage a été communiqué

à l'officier de l'état civil de

Forel / Saravay.

Papiers présentés :

La publication de
Forel.

Un double a été remis, le 6 janvier 1908, à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi
Savigney le 6 janvier 1908.



L'Officier de l'état civil
Ch. Boudry

Registre des mariages A.

N^o 10
Cordey et
Gillieron.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Cordey, Charles Oscar, agriculteur
de Savigney, domicilié à St-Amour rière Savigney,
fils de Jean Louis Cordey et de Louise
m^{re} Faure, sa femme, à Savigney
celibataire,

né à Savigney le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un

et
2. Gillieron, Elise Julie, ménagère,
de Mezières et Ferlens, domiciliée à Savigney,
fille de Jean Pierre François et de Gillieron, agriculteur
et de Jean Louise Julie m^{re} Disieux, sa femme
celibataire,

née à Savigney le quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

Les publications ont eu lieu à Savigney le vingt-cinq, à Mezières le vingt-sept et à Ferlens le vingt-huit Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cordey Oscar
Cordey m^{re} Gillieron Julie

des témoins :

Lucienne
Louy Eugène à Savigney

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mezières et
S. Ornon.

Papiers présentés :

Les publications de
Mezières et de Ferlens
et l'autorisation du
père de l'épouse mineure

Le numéro 10, à la page 257, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que

nous certifions.
Savigney le trente-un Décembre mil neuf cent sept.

L'officier de l'état civil



Ch. Bourdey

n° 1.
Blanc &
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil neuf ~~mil huit cent~~
~~Cent huit~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Louis-Charles, agriculteur
de Lausanne, domicilié à Savigny,
fils de feu Edouard Blanc et de sa veuve Louise-Julie
celibataire, née Lavanchy, domiciliée à Savigny,
né à Savigny le vingt-huit Décembre mil
huit cent quatre-vingt ;

2. Diserens, Berthe-Rosa, sans profession,
de Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Charles Diserens agri. et de culteur, et de Louise
Henriette née Lavanchy, domiciliée à Savigny,
celibataire,
née à Savigny le vingt-quatre février mil
huit cent quatre-vingt-quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-sept et à
Lausanne le vingt-huit Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

BlancBlanc, née Diserens.

des témoins :

Louis DiserensGaston Muller Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordoz

Papiers présentés :

La publication de
Lausanne.Le mariage a été ~~communiqué aux~~

l'officiers de l'état civil de

Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Lavanchez
et
Paschoud.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil neuf ~~cent~~ mil huit cent
cent huit. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Lavanchez, Charles Abram, agriculteur,
de Forel, Lavanay et Savigny, domicilié à Forel
fils de Abram Daniel Lavanchez et de agriculteur, et de Jenny
celibataire, née Delebert, domiciliés à Forel
né à Forel le dix-huit Novembre mil huit
cent septante-sept;
et

2. Paschoud, Léonie Jenny, couturière
de Forel et Savigny, domiciliée à Savigny,
fille de Charles Paschoud, et de agriculteur, et de Elise
celibataire, née Lahler, domiciliés à Savigny
née à Savigny le vingt-cinq Août mil huit
cent quatre-vingt-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le un et à Forel le
deux Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles Lavanchez
Léonie Lavanchez
née Paschoud

des témoins :
Ulysse Ruge à Forel
Isaac Louis Coriex
à Savigny
L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :
L'autorisation de
l'officier de l'état
civil de Forel.

Le mariage a été communiqué ~~aux~~
à l'officiers de l'état civil de
Forel (Lavanay)

N^o 3.Diserens
Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du 24 mai 1934 déclaré définitif et exécutoire le 20 juin 1934 le Tribunal de Lausanne a dissous par le divorce le mariage ci-contre, et a fixé à un an de ce 20 juin 1934 le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier à Savigny le 26 juin 1934.

L'officier de l'Etat civil
Corder Blanc



Aujourd'hui trois juin mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens Fernand-Louis, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny
fils de Charles Diserens, agriculteur, et de Louise Henriette née
Lavanthey, domiciliés à Savigny
célibataire,

né à Savigny le quatre septembre mil huit
cent quatre-vingt-cinq
et

2. Blanc Augusta, sans profession
de Lausanne, domiciliée à Vers Chez les Blanc
sur Lausanne,
fille de Henri Lucien Blanc, négociant, Vers Chez les
Blanc, et de Elise Jeannette née Villoy, Dées
célibataire,

née à Vers Chez les Blanc le huit Mai mil huit cent
quatre-vingt-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny le quinze et à Lausanne
le seize Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens FernandBlanc Augusta Diserens
née Blanc

des témoins :

Muller GustaveMuller Louis(Les deux à Savigny)

L'officier de l'état civil :

C. Corder

Le mariage a été célébré aux

à l'officier de l'état civil de

Lausanne.

Papiers présentés :

La publication deLausanne.

N° 4.
Lagnaz et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juin mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lagnaz, Emile, garde-frontières
de Bussy sur Moudon, domicilié aux Brenets, Neuchâtel
fils de Lina Mary Lagnaz, ~~de~~ menagère domiciliée à
Sélibatins,

né à Seigneup le quatre Mai Mil huit cent
quatre-vingt-trois ;

2. Diserens, Anna, menagère
de Savigny, domiciliée aux Brenets,
fille de Samuel Louis Diserens ~~et~~ vigneron à Forcl, et
Marie Louise née Emery
célibataire,

née au Creytorrens ~~ici~~ Puidoux, le huit Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix.

Les publications ont eu lieu aux Brenets le vingt-dix, à Bussy
le vingt-sept et à Savigny le vingt-neuf Mai
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lagnaz E
Anna Lagnaz née Diserens

des témoins :

Samuel Louis Diserens
Eugene Diserens

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'Officier de l'état civil
des Brenets.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil des

Brenets et de
Moudon.

N° 3.
Diserens
A
Eggimann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Cinq juillet mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Charles David, vigneron,
de Savigny, domicilié à Savuit sur Lutry
fils de Louis Charles Diserens, vigneron, et de Lucie
Jenny née Ray, sa femme, à Savuit sur Lutry
célibataire,

né à Savuit sur Lutry le dix-sept septembre mil huit
Cent quatre-vingt-quatre;
et

2. Eggimann, Julia Frida Emma,
de Gondiswil (Berne), domiciliée aux Monts de Pully,
fille de Rosette Eggimann et de actuellement veuve de
François Diserens, ménagère, à Vers chez les Blans sur
Célibataire, Lausanne

née à Savigny le vingt-trois janvier mil huit
Cent quatre-vingt-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lutry et à Pully, Savigny et
Melchnau pour Gondiswil le deux juillet de l'année
Courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Diserens Charles.

Ch. Oudin, Savuit

Frida Diserens née Eggimann

Wesimane Ouche

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation de
l'Officier de l'Etat Civil
de Lutry.

officiers de l'état civil de
Lutry, Pully et
Melchnau
(Berne).

N° 6
Pouly et
Cordery

Aujourd'hui vingt-sept Août mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Pouly Eugène agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres et Les Cullages, domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Jean Jules Pouly et de Mélie Louise née Aguet, sa sœur, à Savigny - célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Savigny le neuf Janvier, mil huit cent quatre-vingt ;

Nom et profession de l'épouse :

2. Cordery Claire ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny, domiciliée à Savigny

Noms des parents :

filles de Jean Louis Cordery et de Louise, née Farre, sa femme, les deux agriculteurs à Savigny - célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Savigny le onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le quatorze, à Montpreveyres le vingt, et aux Cullages le dix-huit Juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pouly Eugène
Claire Pouly née Cordery

des témoins :

Cordery Jules
Louis Correy Farre

L'officier de l'état civil :

J. Cordery

Papiers présentés :

Les publications de
Montpreveyres et des
Cullages.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Mezières et de
Concelles-le-Fort.

Les témoins sont domiciliés
à Savigny

N^o 7.
Muller et
Zahler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil neuf cent
Cent huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Muller, Albert Louis, agriculteur,
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Jacques François Muller, et de agriculteur, et de Louise
Charlotte née Détras, sa femme, les deux à Savigny
célibataire,

né à Savigny le trois Avril mil huit cent
quatre-vingt; _____ et

2. Zahler, Emma Lucie, ménagère
de Savigny et St. Stephan (Berne) domiciliée à Savigny,
fille de Aimé Zahler, agriculteur et de Julie née Cordes sa
femme, les deux à Savigny,
célibataire,

née à Savigny le Sept janvier mil huit cent
quatre-vingt-Cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le Trente Octobre à
St. Stephan le premier Novembre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Muller
Emma Muller née Zahler

des témoins :

Guillaume Spiller
Aimé Zahler

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué

à l'officiers de l'état civil de

St. Stephan.

Les témoins sont
domiciliés à Savigny.

Papiers présentés :

La publication de
St. Stephan.

Un double a été remis, le 8 janvier 1909, à l'autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny, le 8 janvier 1909.



L'Officier de l'état civil
Ch. Cordes

Registre des mariages A.

N° 8.
Depallens
et
Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Depallens Charles Cyprien, employé postal,
du Châtelard domicilié à Toulon, Montreux
fils de Eugène Depallens, Cafetier et de au Col de Surloup, Châtelard,
et de Marguerite Luvère sée. Cetaz, sa femme, veuve,
célibataire.

né à Perthuis, Commune du Châtelard, le onze Mai mil
huit cent quatre-vingt-six;

2. Bron, Rose Lucia, ariénagère,
de Savigny et de Riez, domiciliée à Savigny,
fille de Charles Samuel Bron agriculteur et de Elisa
mei Derraud, sa femme, les deux célibataires.

née à Savigny le vingt-cinq Avril mil huit
cent quatre-vingt-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny et au Châtelard le trois
et à Riez le quatre Octobre de l'année Courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

(C) Depallens.
Lucie Depallens nee Bron

des témoins :

Depallens Ama
Depallens Leonard

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montreux et de
Cully.

Les témoins sont
domiciliés à Montreux.

Papiers présentés :
L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Montreux
de célébrer le mariage
à Savigny.

N^o 9.Marguerat
et
Pouly.

-Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Marguerat, Henri-Louis, vigneron,
de Lutry et Forel, Larany domicilié à Savuit sur Lutry,
fils de Marguerat, François et de Rodolphe, et de Marie
~~Praxastasia~~ née Ducrot, sa femme, les deux décédés.
célibataire,

né à Savuit sur Lutry le Onze Mai Mil huit cent
quatre-vingt; _____ et

2. Pouly, Fanny Rosa, sans profession,
des Cullayes et Montpreveys domiciliée à Savigny,
fille de Pouly, Frédéric, et de agriculteur, et de
Rosine née Diombaz, sa femme, domiciliés à Savigny
célibataire,

née à Savigny _____ le Seize Octobre mil huit cent
quatre-vingt-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Savigny le trente-un Octobre,
à Forel le premier, à Montpreveys le deux et aux Cul-
layes le trois Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Marguerat
Rosa Marguerat née Pouly

des témoins :

Blanc, Abram, François.
Emile Cuencud

L'officier de l'état civil :

Ch. Bowden

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Lutry
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Forel, Mézières
et Couvelles. Le Forat.

Registre des mariages A.

N° 10.

Parisod et Détraaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le numéro 10, à la page 261, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Les deux doubles qui y sont inscrits sont conformes. Ce qui nous certifie à Savigny le 21 Décembre 1908.

L'officier de l'état civil



Aujourd'hui dix-huit Décembre mil

neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Parisod, Emile, agent de police de Savigny et de Villette, domicilié à Yverdon, fils de feu Marc Louis Parisod et de Eugénie née Carvin, célibataire, sa veuve, à Savigny.

né à Savigny le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-deux;

2. Détraaz, Emma, ménagère de Savigny et Forêt/Luray, domiciliée à Savigny, fille de François Louis Détraaz, agriculteur, et de Rose Louise née Diderens sa femme, à Savigny, célibataire.

née à Savigny le onze Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt, Villette et Yverdon le quatorze novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Parisod Emile
Emma Parisod née Détraaz

des témoins :

Charles Détraaz
Nétila Parisod sa Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cully, Forêt et Yverdon.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon de célébrer le mariage à Savigny.

N^o 1.
*Pontannaz
et
Laranchy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq février mil neuf* ~~mil huit cent~~
Cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Pontannaz, Lucien,* agriculteur,
de *Bivley-Orjulaz,* domicilié à *la Patroille sur Lutry,*
fils de *François Pontannaz* ~~et de~~ *agriculteur, à la Patroille*
sur Lutry, et de *Marie-rose Laranchy,* sa femme, *décédée*
Célibataire,

né à *la Patroille sur Lutry* le *vingt-deux juillet*
mil huit cent quatre-vingt-deux;

2. *Laranchy, Elisa,* ménagère,
de *Savigny et Forel / Savigny* domiciliée à *Savigny*
fille de *Charles Henri Laranchy* ~~et de~~ *agriculteur, à Savigny*
et de Christine née Schlüchter, sa femme, *décédée*;
célibataire,

née à *Savigny* le *dix-huit février mil huit*
cent quatre-vingt-cinq.

Les publications ont eu lieu à *Savigny le Cing* et à *Bivley-Orjulaz*
Lutry et Forel le *dix février* de l'année *Courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Lucien Pontannaz
Elisa Laranchy

des témoins :
Ch. Boudry
Henri Boudry
Lucien Laranchy
L'officier de l'état civil :
Ch. Boudry

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'état civil de Lutry
de célébrer le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lutry, Forel et
Schallens.

Registre des mariages A.

N° 2

Chollet et
Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril mil neuf mil huit cent
Cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet, Jacques Auguste dit Gustave, agriculteur
de Maracon domicilié à Savigny
fils de feu Pierre François Chollet et de feu Rosine Louise née
célibataire Kavanagh

né à Savigny le Six Août mil huit cent
quatre-vingt-deux ; et

2. Regamey Louise Julie, sans profession
de Lausanne domiciliée à Corcelles-l. Jorat
fille de Jules Emile Regamey et de Coudonier et de Eugénie
née Regamey, à Corcelles-l. Jorat
célibataire ;

née à Lausanne le douze Juin mil huit cent
quatre-vingt-cinq .

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept, à Lausanne le huit,
à Corcelles-l. Jorat le neuf et à Maracon le dix Avril
de l'année courante .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Chollet
Louise Chollet née Regamey

des témoins :

Emile Regamey
Julie Coudonier

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Papiers présentés :

Les publications de
Lausanne, Corcelles-l. Jorat
et Maracon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Corcelles-l. Jorat
et Pâlezieux.

Le 1^{er} témoin est domicilié
à Corcelles-l. Jorat et le 2^e
à Lausanne

N° 3

Cornut et
Crot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent ~~mil huit cent~~
neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cornut Vincent Constant, agriculteur
de Savigny domicilié à Savigny
fils de feu Charles Louis Cornut et de Louise née Amanda
celibataire, saveur, à Savigny

né à Savigny le neuf Mai mil huit cent
quatre-vingt-cinq et

2. Crot Marie, sans profession
de Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny
fille de feu Louis Henri Crot et de feu Louise Jenny née
celibataire, Lavamp

née à Lutry le vingt-cinq janvier mil huit
cent soixante-sept

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix-sept et à Forel
le dix-huit Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Cornut
Marie Cornut née Crot

des témoins :

Regamy Emil
Amanda Bédere

L'officier de l'état civil :

Chrebondey

Papiers présentés :

La publication de
Forel

Le mariage a été communiqué

à l'officier de l'état civil de

Forel/Lavamp

Les témoins sont
domiciliés à Savigny

N^o 4
Delessert et
Porchet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-juin mil-neuf — mil huit cent
cent-neuf — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert, Oscar, — maréchal
de Forel/Lutry et Lutry, — domicilié à Savigny.
fils de Georges Antoine Delessert, ~~et de~~ agriculteur, et de Eugénie
Célestine, née Chappuis, domiciliés à Savigny.

né à Savigny — le vingt-cinq février, mil huit
cent quatre-vingt-sept ;

2. Porchet, Bertha, — ménagère
de Couvelles-le-Forat, — domiciliée à Savigny.
fille de Charles Porchet, ~~et de~~ agriculteur, et de
Charlotte née Lavanchy, domiciliés à Savigny.

née à Savigny — le Sept Octobre, mil huit cent
quatre-vingt-sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny le trente-Avril, à Forel
et Lutry le premier Mai et à Couvelles-le-Forat
le deux Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Delessert Oscar

Cordusseau

Bertha Delessert née Porchet

Dejeune

L'officier de l'état civil :

B. Bower

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Les publications de
Forel, Lutry et
Couvelles-le-Forat.

officiers de l'état civil de
Forel, de Lutry et de
Couvelles-le-Forat.

Les témoins sont
domiciliés à Savigny

N° 3

Détraz, et
Lambelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Septembre mil huit centmil neuf cent neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Détraz, Louis, menuisierde Savigny et Forel Lavaux domicilié à Savignyfils de Henriette Détraz ~~et de~~ ménagère, à SavignyCélibataire,né à Savigny le vingt-Cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-Sept2. Lambelet, Fanny, femme de Chambrede Grandvaux domiciliée à Lausanne,fille de Aimé Lambelet ~~et de~~ agriculteur, et deMarie née Rogivue, domiciliée à Forel,Célibataire, née à Forel le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-Cinq.Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-Sept, à Lausanne le vingt-Sept, et à Grandvaux et Forel le vingt-neuf juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Détraz LouisFanny Détraz née Lambelet.

des témoins :

Ducobaz OscarEmile Bastian

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourdey

Papiers présentés :

Les certificats de publicationde Forel, Grandvaux etLausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Cully etLausanne.Les témoins sont domiciliés à SavignyUn double a été remis le 8 Janvier 1910, à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny, le 8 Janvier 1910.

L'Officier de l'état civil.

Ch. Bourdey

Registre des mariages A.

N° 6.
Cornut et
Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre Mil huit cent
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cornut Paul Henri agriculteur
de Savigny domicilié à Savigny
fils de Charles Louis Cornut agriculteur à Savigny
et de Marianne née Diombaz, décédés
célibataires

né à Savigny le vingt-quatre Octobre mil
huit cent quatre-vingt-deux ;

2. Diserens Blanche Rosa ménagère
de Savigny domiciliée à Savigny
fille de Adolphe Diserens journalier à Lausanne
et de Françoise Diserens, décédés
célibataires

née à Savigny le treize Mars mil huit
cent quatre-vingt-six.

Les publications ont eu lieu à Savigny le trente Août
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cornut Paul Henri
Cornut née Diserens Blanche
Rosa

des témoins :

Ches L. Cornut
Louis Beyenon

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudry

Papiers présentés :

Le Certificat de publication
de Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Les témoins sont
domiciliés à Savigny

N° 7
Pouly A.
Parisod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Octobre mil neuf cent neuf mil huit cent
Cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pouly Constant, employé postal,
des Cullayes et Montferreyres, domicilié à Savigny,
fils de Aimé Pouly, agriculteur et de Fanny Louise, née
Parisod, domiciliés à Savigny
célibataires.

né à Savigny le trente un Janvier, mil
huit cent quatre vingt trois ;

2. Parisod Julie,
de Lutry et de Vilette, domiciliée à Savigny,
fille de François Louis Parisod et de Dieudé, et de Françoise
née Dupont, sa veuve, domiciliés à Savigny
célibataires.

née à Foël / Lavau le vingt deux Mars mil huit
cent quatre vingt quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix, à Lutry, Vilette et
Montferreyres le onze, et aux Cullayes le Douze Sept-
tembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Pouly
Julie Pouly née Parisod

des témoins :

Louis Discrent } Domiciliés
E. Scherer } à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Bourde

Papiers présentés :

Les Certificats de publication
de Lutry, Vilette, Mont-
ferreyres et des Cullayes.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Cully,
de Couelles-le-Fort
et de Mézières.

Registre des mariages A.

N° 8.

Aquet et Bron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Aquet, Emile, agriculteur, de Savigny et de Sullens, domicilié à Savigny, fils de Charles Henri Aquet et de Augustine, née Botomay, à Savigny, célibataire,

né à Savigny le deux Décembre mil huit cent septante-sept et

2. Bron, Elise Eugénie, ménagère de Savigny et de Riez, domiciliée à Savigny, fille de Charles Samuel Bron et de Elise, née Devaud, à Savigny, célibataire

née à Savigny le deux février mil huit cent quatre-vingt-Deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny le onze, à Sullens le quatorze et à Riez le quinze Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Aquet

Eugénie Aquet née Bron

des témoins :

Louis Blanc Vesschezlesblanc

Anna Kistler Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Boudes

Papiers présentés :

Les Certificats de publication de Sullens et de Riez. A l'autorisation du père de l'épouse mineure.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens et de Cully.

Le numéro 8, de la page 269, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce nous certifions.

Savigny, le 31 Décembre 1909. L'officier de l'état civil Ch. Boudes



Pour jugement du Tribunal de Savigny, du 16 Décembre 1911, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce qui a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Savigny, le 10 février 1912.

L'officier de l'état civil Ch. Boudes



N^o 1
Crot et
Liandet.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars Mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Crot, Lucien-François, Sellier,
de Savigny et Forêt / Savany, domicilié aux Collages.
fils de Charles François Crot, et de ~~de~~ décédé, et de Marie
m^{ie} Discreus, sa femme, Domiciliée aux Collages,
Célibataire.
né à Savigny le vingt-deux Novembre Mil
huit cent quatre-vingt-cinq
et _____

2. Liandet, Emilie, sans profession.
de Montpreuxes. domiciliée à Montpreuxes,
fille de Emile Liandet, agriulteur et de Jeannette m^{ie} Guay,
sa femme, Domiciliée à Montpreuxes,
Célibataire.
née à Pully le quatre février Mil huit
cent quatre-vingt-dix.

Les publications ont eu lieu à Montpreuxes le vingt-quatre, aux
Collages et à Savigny le vingt-cinq et à Forêt le
vingt-six février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Lucien Crot
Emilie Crot née Liandet

des témoins :
Charles Magnenat les Collages.
Eugène Emery les Pullyes

L'officier de l'état civil :
Ch. Couderc

Papiers présentés :
L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Mézières
de Célibat, le mariage
à Savigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Mézières, Forêt et
Collages. le Forêt.

N^o 2.
Diserens
Ravessoud

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un~~ Mai mil neuf ~~mil huit~~ cent
Cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Paul Adrien, agriculteur
de Savigny, domicilié à Savigny,
fils de Charles Diserens, agriculteur et de Louise Henriette née
Célestine Lavanuchy, domiciliés à Savigny

né à Savigny le vingt-deux juillet mil huit
cent quatre-vingt-sept
et

2. Ravessoud, Berthe Alice, sans profession
de Pully et de Paudex, domiciliée à aux Monts de Pully
fille de Emile Adolphe Ravessoud et de agriculteur, et de Louise
Célestine Jenny née Diserens, aux Monts de Pully

née aux Monts de Pully le vingt-sept novembre mil huit
cent quatre-vingt-six

Les publications ont eu lieu à Savigny le six et à Pully et
Paudex le sept Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Adrien Diserens

Marie Diserens à Savigny
Louis Diserens

Alice Diserens née Ravessoud

L'officier de l'état civil :

Ch. Gouderc

Papiers présentés :

Les Certificats de
publication de
Pully et de Paudex

Le mariage a été communiqué

à l'officiers de l'état civil de

Pully

N^o 3Blanc et
Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent dix, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Charles-Albert, agriculteur,
de Belmont sur Pully, domicilié à Mantbesson sur
Lausanne
fils de Pierre Albert Blanc, et de agriculteur, et de Madelaine
celibataire, mei Wysser, les deux à Mantbesson

né à Lausanne le quatorze Décembre mil huit
cent quatre-vingt-neuf : _____
et

2. Favre, Fanny, ménagère,
de Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny
fille de Louis Favre, agriculteur, et de Fanny mei Lavanchy
celibataire, domiciliés mei Savigny

née mei Savigny le dix Mai mil huit cent quatre
vingt-cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Savigny le deux et
à Belmont et Forel le trois juin de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Blanc Louis Favre
Fanny Blanc mei Favre Timé Pouly

L'officier de l'état civil :

Ch. Couderc

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Lausanne officiers de l'état civil de
de célébrer le mariage à Lausanne, Pully
Savigny A Forel

Les témoins sont domiciliés
à Savigny

N^o 4.
Chappuis et
Diserens née Cordey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent dix, ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chappuis Louis Emile, agriculteur,
de Savigny et Forel (Lavaux) domicilié à Savigny
fils de François Chappuis, ~~et de~~ agriculteur à Savigny, et de
celibataire Louise Susanne née Keller, décédée,
né à Savigny le neuf août mil huit cent soixante
quatre

et

2. Diserens née Cordey, Julie Elise, agriculteur.
de Savigny domiciliée à Savigny
fille de Charles Louis Cordey, décédé et de Julie née Deléssert, sa veuve
veuve de Constant Diserens, dès le premier septembre mil
neuf cent trois. à Savigny
née à Savigny le dix juin mil huit cent soixante
sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny le cinq et à Forel
(Lavaux) le huit juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Chappuis
Elise Chappuis née Cordey Louis Regençon

des témoins :

Isaac Louis Cordey
Louis Regençon

L'officier de l'état civil :

Cordey Blaise

Papiers présentés :

Le certificat de publication
de Forel (Lavaux)

Le mariage a été communiqué

l'officier de l'état civil de

Forel (Lavaux)

Les témoins sont domiciliés
à Savigny.

n. 5.
Crot et
Laranchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent ~~mil huit cent~~
dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Crot, Jules-Ernest, agriculteur
de Savigny et Foul (Laranchy) domicilié aux Cullayes
fils de Charles-François Crot, et de ~~décédé~~, et de Marie
célibataire née Dicerens, sa veuve, au Cullayes

né à Savigny le vingt-huit avril mil huit cent huitante
te-sept.

et

2. Laranchy, Flora Emma
de Savigny et Foul domiciliée à Savigny
fille de Charles-Henri Laranchy, et de ~~décédé~~ agriculteur à Savigny, et de
célibataire Christine née Schlichter, décédée.

née à Savigny le quinte avril mil huit cent huitante-neuf

Les publications ont eu lieu à Savigny le cinq, aux Cullayes le six
et à Foul (Laranchy) le sept septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Crot
Flora Crot née Laranchy

des témoins :

Lucien Est Foul
Emilie Crot Foul

Officier de l'état civil :

Cordey Blane
Le mariage a été communiqué aux ^{remplaçant}

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Mèzières de
célébrer le mariage à Savigny.

officiers de l'état civil de

Foul, Laranchy et
Mèzières.

Un double a été remis, le 7 janvier 1911, à l'Autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Savigny, le 7 janvier 1911.



Officier de l'état civil
Ch. Cordery

N° 6
Farre et
Laranchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent ~~mil huit cent~~
dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Farre, Henri Louis, agriculteur,
de Savigny et Forel (Lavaux), domicilié à Savigny,
fils de Louis Farre, agriculteur, et de Marie Louise Gouly ni Aguel,
célibataire,
né à Savigny, le premier juin mil huit cent quatre-
vingt-neuf.

et

2. Laranchy, Célestine,
de Savigny et Forel (Lavaux) domiciliée à Savigny
fille de Félix Laranchy, agriculteur et de Louise ni Laranchy, a
célibataire,
née à Savigny le dix-huit août mil huit cent
quatre-vingt-un.

Les publications ont eu lieu à Savigny le (21) vingt et un
et à Forel (Lavaux) le 22 octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Farre
Célestine Farre ni Laranchy

des témoins :

Henri Gouly à Savigny
Louis Diserens à Savigny

L'officier de l'état civil :

Cordas Blanc

Papiers présentés :

aucun; nés à Savigny, ils sont
inscrits au registre des nais-
sances de cet arrondissement.

Le mariage a été ^{remplacé} communiqué aux

l'officier de l'état civil de
Forel (Lavaux).

n^o 7.
Diserens
et
Jaques.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf décembre mil neuf cent ~~mil huit cent~~
dix, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Constant, agriculteur

de Savigny domicilié à Savigny

fil de Louis Frédéric Diserens, et de agriculteur, et de Louise
née Prchet, les deux domiciliés à Savigny.

Célibataire

né à Savigny le quatorze juillet mil huit cent
huitante-quatre

et

2. Jaques, Lucie, sans profession,

de Lutry et Epesses domiciliée à Savigny

fille de François Louis Jaques, et de agriculteur, et de Jeanne
Josephine née Lavanchy, les deux domiciliés à Savigny

célibataire.

née à Savigny le cinq avril mil huit cent
huitante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Savigny le onze, à Lutry et à
Epesses le douze novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Diserens

Lucie Diserens née Jaquet

des témoins :

Ch. Faigue Savigny

Hemi Cornut Savigny

L'officier de l'état civil :

Cordasblanc

Papiers présentés :

Les certificats de publications
de Lutry et Epesses.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Cully.

Registre des mariages A.

N^o 8
Laranchy
et
Farre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent ~~mil huit~~ cent
diez par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Laranchy, Eugène Henri, agriculteur,

de Savigny et Forel, domicilié à Savigny,

fil de Charles Abram Laranchy, agriculteur, et de Louise
née Disserens, les deux à Savigny,

célibataire,

né à Savigny, le dix-huit juin mil huit cent huitante-six;

et

2. Farre Adèle, ménagère,

de Savigny et Forel, domiciliée à Savigny,

filles de Farre François Louis, décédé et de Louise née Farre, sa veuve,
célibataire, à Savigny,

née à Savigny, le trois avril mil huit cent huitante-
deux.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-cinq et à
Forel le vingt-six novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Laranchy
Adèle Laranchy née Farre

des témoins :

Charles Laranchy à Savigny
Isaac Louis Cordery
Savigny

L'officier de l'état civil :

Cordery Blanc *rempl.*

Papiers présentés :

Le certificat de publica-
tions de Forel (Laranchy).

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Forel (Laranchy).

Le numéro 8, au folio 277, est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1910. Les deux doubles du présent registre
sont conformes. Ce que nous certifions
Savigny, le 31 Décembre 1910.



Officier de l'état civil
Isaac Louis Cordery

N° 1

Jacques
et
Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent onze mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacques, Constant, agriculteur,

de Lutry et Epesses, domicilié à Savigny,

fils de François Louis Jacques, et de agriculteur, et de Jeanne
Louise née Lavanchy, les deux à Savigny,
célibataire,

né à Savigny le six janvier mil huit cent septante quatre

et

2. Lavanchy, Bertha, ménagère

de Savigny et Cully domiciliée à Savigny

fille de Fritz Lavanchy, agriculteur et de Jeanne Marie Fache
Célibataire, née Ravessoud, les deux à Savigny

née à Savigny le quatre avril mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Savigny le treize et à Lutry, Cully
et Epesses, le quinze février de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Jacques Louis Fache Savigny
Bertha Jacques née Lavanchy Ch. Fache

L'officier de l'état civil : Savigny

Condeblain

Papiers présentés :

Les certificats de Publications
de Lutry, Cully et EpessesLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry et Cully.

Registre des mariages A.

N° 2
Lavanchy
et
Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil neuf cent ~~vingt~~ ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchy, Lucien Henri, agriculteur,
de Savigny et Foul domicilié à Savigny
fils de Charles Abram Lavanchy et de agriculteur, et de Louise mi-
Diserens, les deux à Savigny.
célibataire
né à Savigny le trois octobre mil huit cent huitante-un;

et

2. Diserens, Marie, ménagère,
de Savigny domiciliée à Savigny
fille de Auguste Diserens, agriculteur et de Susanne Rosine née Des-
sert, les deux à Savigny
célibataire,
née à Savigny le vingt-deux août mil huit cent
quatre-vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-un, et à Foul
le (21) vingt-quatre mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Lavanchy
Marie Lavanchy née Diserens

des témoins :

Isaac Louis Cordey
Charles Diserens

L'officier de l'état civil :

Cordey Blaise

Papiers présentés :

Le certificat de publication
de Foul.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Foul (Lavanchy)

Les témoins sont
domiciliés à Savigny.

N° 3.

Bastian
et
Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent ~~onze~~ ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bastian, Vincent, charon,
de Forel et Savigny domicilié au Grenet y Forel
fils de Auguste Bastian, ~~et de~~ agriculteur à Forel, et de
célèbre, Louise Marie nie Dony, décédée,

né à rière Forel le neuf janvier mil huit cent huit ~~un~~ ^{quatre}
et

2. Delessert, Marie, ménagère,
de Lutry et Forel domiciliée à rière Savigny
fille de Julien Delessert, agriculteur, et de Adèle nie Emery, sa fem-
célèbre, domiciliés rière Savigny

née à rière Savigny le huit mai mil huit cent quatre-
vingt-dix.

Les publications ont eu lieu à Savigny le huit, à Forel le dix,
et à Lutry le onze mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Bastian
Marie Bastian nie Delessert.

des témoins :

Lucien Diserens Savigny
et Lavandy Savigny

L'officier de l'état civil :

Corduy Steur

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Forel de
célébrer le mariage à Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Lutry.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Parisod et
Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil neuf ~~mil huit cent~~
Cent Onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Parisod, Aimé, Adrien, - agriculteur,
de Lutry et Villette, - domicilié à la Charottazrière Forel,
fils de Aimé Parisod, décédé, et de Aimée née Tschumy,
Célibataire, - à la Charottazrière Forel,

né à la Charottaz le trente et un mil huit cent
quatre-vingt-dix; et

2. Cordey, Rosa, - ménagère
de Savigny, - domiciliée à ici Savigny,
fille de Jean Louis Cordey, et de agriculteur, et de Louise
célibataire, - née Favre, les Deuxième Savigny

née à ici Savigny le vingt-sept Décembre mil
huit cent quatre-vingt-dix;

Les publications ont eu lieu à Savigny le premier ~~à Villette le~~
deux, à Forel le trois et à Lutry le treize ~~à Villette le~~
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Parisod
Rosa Parisod née Cordey

des témoins :

Louly Eugène à Savigny
Cordey Jules à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ch. Cordey

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'officier de l'état civil
de Forel de célébrer le
mariage à Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, De Cully
et de Forel.

n° 5

Diserens
et

Monney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens, Henri-Félix, agriculteur,de Sarigny, domicilié à Sarigny,fils de Charles Diserens, décédé et de Rosine née Emery, sa
célibataire, veuve, à Sarigny,né à Sarigny, le vingt-deux septembre mil huit
cent quatre-vingt-deux et2. Monney, Léa Anna, ménagère,de Torsel (Fribourg), domiciliée à Bossière sur Lutry,fille de François Alexandre et de Monney, agriculteur, et de
Louise née Bochemy, a Bossière sur Lutry,
célibatairenée à Torsel le dix-huit avril mil huit cent
quatre-vingt-treize

Les publications ont eu lieu à Sarigny le vingt-huit, à Lutry
le vingt-neuf et à Torsel le trente-un juillet mil neuf cent
onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens HenriLéa Diserens Monney

des témoins :

Henri FoudyCharles Diserens à Sarigny

J. L'officier de l'état civil :

Cordey Blane rempl.

Le mariage a été communiqué aux

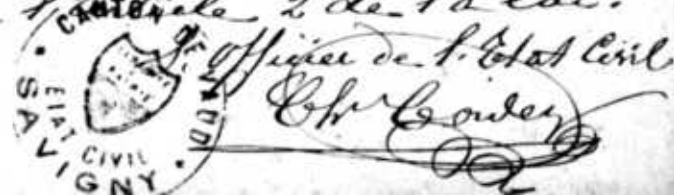
officiers de l'état civil de

Lutry et Torsel (Fribourg)

Papiers présentés :

1° Les certificats de publications de
Lutry et Torsel. 2° L'acte de
consentement du père de l'épouse
mineure

Un double a été remis le 9 Janvier 1912, à l'Autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Sarigny, le Janvier 1912.



Registre des mariages A.

N° 6
Lavanchy
et
Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent onze ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchy, Charles Henri, agriculteur
de lutry et Forel domicilié à Savigny
fils de Charles François Lavanchy, agriculteur et de
Louise née Décombaz, les deux nés Savigny
célibataire

né à Savigny le onze juin mil huit cent quatre
vingt-deux
et

2. Porchet, Clara, ménagère
de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Savigny
fille de Charles Porchet, agriculteur et de Charlotte
née Lavanchy, les deux nés Savigny
célibataire

née à Savigny le six janvier mil huit cent
huitante-six

Les publications ont eu lieu à Savigny le seize, à Forel et Cor-
celles-le-Jorat le dix-huit et à lutry le vingt septem-
bre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lavanchy CharlesPor Clara Lavanchy

des témoins :

Isaac Louis Cordey
Clara Porchet née Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Cordey Blanc *comp.*

Papiers présentés :

Les certificats de publications
de Forel, Corcelles-le-Jorat
et Lutry

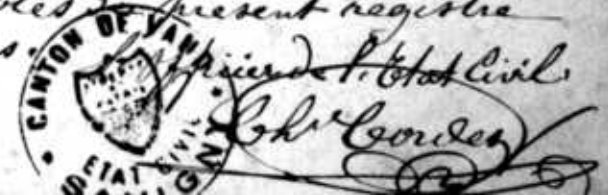
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Corcelles-le-Jorat
et Lutry.

Les témoins sont domiciliés
à Savigny.

Le numéro 6, à la page 283, est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1911. Les deux doubles de ce présent registre
sont conformes. Ce que nous certifions.
Savigny, le 31 Décembre 1911.



N° 1
Decombaz
et
Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Savigny, _____ neuf
Aujourd'hui trois janvier _____ mil huit cent
douze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Decombaz, Abram Alexis, agriculteur,
de Savigny, _____ domicilié à Savigny,
fils de Charles Marc Louis Decombaz, décédé, et de Julie
née Corday, vère Savigny, _____
Célibataire, _____
né à Savigny _____ le premier décembre mil huit cent _____
septante - six; _____

2. Diserens, Elise, ménagère
de Savigny _____ domiciliée à Savigny, _____
fille de Emile Frédéric Diserens, et de _____ et de Elise née
Célibataire _____ Laurent, vère Savigny, _____
née à Savigny _____ le deux janvier mil huit cent _____
huitante - six. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le deux décembre _____
mil neuf cent onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Decombaz
Elise Decombaz née Diserens.

des témoins :

Charles Degrebois agriculteur Savigny
Edybe Diserens agriculteur Savigny

L'officier de l'état civil :

Cordayblancz rempl.

~~Le mariage a été communiqué aux~~
~~officiers de l'état civil de _____~~

Papiers présentés :

Acte de publication de
mariage de Savigny

Registre des mariages A.

N° 2.

Cordey
Delessert

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

à Savigny, _____
 Aujourd'hui vingt-deux février _____ mil huit cent
 douze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. Cordey, Constant Emile, agriculteur
 de Savigny domicilié à Savigny
 fils de Isaac Louis Cordey, agriculteur et de Elise née Jaton à Savigny
célibataire

né à la Corsallay rue Savigny le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix et

2. Delessert, Marie Louise, ménagère
 de Lutry et Forel domiciliée à Savigny
 fille de Jean Jules Delessert, et de maréchal, et de Marie
née Haldé à Savigny,
célibataire

née à rue Savigny le vingt-cinq juillet mil huit cent
quatre-vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix-sept, à Lutry
 et à Forel le dix-huit janvier mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Cordey Constant des témoins : Auguste Jaton, tailleur à Seney
Marie Cordey née Delessert. Louis Cordey, ouvrier
 L'officier de l'état civil Savigny

Cordey blanc rempt.

Papiers présentés :
~~aucun~~ nés à Savigny, ils
 sont inscrits aux registres des
 naissances de cet arrondissement.
 Les publications de Savigny,
 Forel et Lutry.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Lutry et de Forel.

N^o 5.
 Aguet
 et
 Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Savigny, _____
 Aujourd'hui vingt-huit février _____ mil huit cent
 douze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Aguet, Lucien Louis, agriculteur, _____

de Sullens et Savigny domicilié à Savigny, _____

fil de Aguet François Louis, agriculteur et de Diserens Louise Fanny

 célibataire _____

né à Savigny le quatorze juin mil huit cent quatre-

 et _____

2. Diserens, Marie, ménagère _____

de Savigny domiciliée à Savigny _____

filles de Diserens Jean Louis, charpentier et de Lavanchy Louise, a

 célibataire _____

née à la Rosat à Savigny le vingt-sept décembre, mil huit
 cent quatre-vingt-six. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le trente et un jan-
 vier, et à Sullens le deux février mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aguet Louis
Marie Aguet née Diserens

des témoins :

Diserens Eugène agriculteur Savigny
Cadet Marie ménagère Savigny

P^r l'officier de l'état civil :Cordey Blaise

Papiers présentés :

1. Acte de publication de mariage
 de Savigny _____

2. Acte de publication de
 mariage de Sullens _____

Le mariage a été communiqué aux _____

l'officier de l'état civil de

Sullens.

Un double a été remis le 8 janvier 1913, à l'autorité
 Cantonale en exécution de l'art. 44 de la loi fédérale
 du 25 février 1912:

Savigny le 8 janvier 1913



l'officier de l'état civil.
Blaise Cordey

Registre des mariages A.

N^o 14.
Cornut
et
Disereus

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui à Savigny, le trois mai mil ^{neuf} huit cent

douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Cornut, Louis Philippe, menuisier,
de Savigny domicilié à Rolle,
fils de Cornut Charles Louis et de agriculteur à Savigny, et de
Barianne née Decombats, décédée,
célibataire,
né à Savigny le vingt-trois août mil huit cent
septante-trois;

et
2. Disereus, Isabelle Clara, cuisinière,
de Savigny domiciliée à Savigny,
fille de Adolphe Disereus, et de agriculteur à Pilly, et de
Fanny née Disereus, décédée
célibataire,
née à Savigny le vingt-trois avril mil huit cent
quatre-vingt-sept.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Rolle le douze
avril mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cornut
Clara Cornut née Disereus

des témoins :

Charles Cornut agriculteur Savigny
Louis Bozencon négociant Savigny

L'officier de l'état civil :

Cordeyblanc

Papiers présentés :

Le Certificat de publi-
cation de l'état civil
de Rolle.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Rolle.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Joly et
Gillieron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Savigny, _____ neu^{ts} —
Aujourd'hui vingt-un juin _____ mil huit cent
douze, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joly, Alexis, agriculteur, _____
de Savigny et de Cully — domicilié à Savigny —
fils de Joly Charles agriculteur et de Bertha née Paccard,
à Savigny _____
célibataire, _____

né à Savigny — le quinze mars mil huit cent —
_____ et quatre-vingt-dix —

2. Gillieron, Jenny Louise, ménagère _____
de Servion _____ domiciliée à Savigny, _____

filles de Gillieron Charles Isaac ~~et de~~ agriculteur et de Lina
née Orleley, à Savigny, _____
célibataires, _____

née à Mont la Ville le onze janvier mil huit cent —
_____ quatre-vingt-dix —

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-cinq, à Cully
et Servion le vingt-sept mai mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joly, Alexis
Jenny Joly née Gillieron

des témoins :

Thérèse Cloux à La Louche près l'Église
Céline Bosselle Savigny

P. L'officier de l'état civil :

Cordeyblanc

Papiers présentés :

Actes de publications de
mariage de Savigny,
Cully et Servion.

Le mariage a été communiqué aux ^{script.}

officiers de l'état civil de
Cully et de Mont
la Ville

Registre des mariages A.

N° 6

Uldry et Chappuis.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Savigny, le vingt-six décembre mil huit cent

douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Uldry, Joseph, agriculteur de Arry devant Pont domicilié à Savigny fils de Uldry Philippe-Jacques et de Joseph, décédé, et de Marie née Uldry, à Evordou Célébataire,

né à Arry devant Pont le six octobre mil huit cent quatre-vingt

et

2. Chappuis, Louise, ménagère de Epalinges domiciliée à Savigny, fille de Chappuis, Charles, décédé et de Lydie née Roux, à Savigny. Célébataire

née à La Grotte niée de Trucovagnes le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt.

Les publications ont eu lieu à Savigny le quatorze, à Epalinges le seize et à Arry devant Pont le quinze novembre mil huit cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Le nom de l'épouse n'est pas Chappuis écrit avec deux p, mais Chappuis, avec un seul p.

Signatures

des époux :

des témoins :

Joseph Uldry Louise Uldry Chappuis

Antoine Bastian Charra Pont Marie Bastian Foel.

L'officier de l'état civil :

Corduyblanc rempl.

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

officiers de l'état civil de

- 1. acte de naissance du fiancé; 2. " " de la fiancée; 3. acte de publication de mariage de Savigny Pont; 4. " " Epalinges; 5. " " Arry devant Pont.

Par jugement du Tribunal du District de Savenay rendu en date du 28 Avril 1919, déclaré définitif et exécutoire le 26 juillet 1919, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Inscrit le 2 Août 1919. L'officier de l'état civil Ch. Corduyblanc

Communiqué au Dept le 2 Août 1919.



Le numéro 6, à la page 289, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions l'officier de l'état civil Savigny le 31 Décembre 1912.



n° 1.
Bornand
 et
Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les époux Bornand, Bolomey ayant été agréés à la commune de la Chaux de Fonds par arrêté du Conseil Général du 20 avril 1907, ils devinrent aussi originaires de cette commune.

Savigny le 20 mai 1913.
 L'officier de l'état civil :

Corder Blom



Inscrit par ordre du Département de J. et P.

à Savigny, _____
 Aujourd'hui six février _____ mil ~~neuf~~ cent

treize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bornand, Emile Auguste, mécanicien,
 de Sainte-Croix # domicilié à Vervey,
 fils de Bornand Louis à Prilly et de Elisa ne Jaccard, décédée,
célibataire,

né à Sainte-Croix le onze mars mil huit cent soixante-huit

et
 2. Bolomey, Bertha, blanchisseuse,
 de Lutry et Ford domiciliée à Savigny,
 fille de Fanny Bolomey, et de à Lausanne,
célibataire,

née à Savigny le huit octobre mil huit cent
quatre-vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, Vervey, Lutry, Ford
et Savigny, les quinze et seize janvier mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Bornand

Oscar Regamey agricult.

Bertha Bornand nee Bolomey

Anty Schniger Savigny

L'officier de l'état civil :

Corder Blom rempl.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publica-
tion de Vervey

officiers de l'état civil de

Sainte-Croix, Vervey,
Lutry et Ford.

Registre des mariages A.

N^o 2Cordey et
Regamey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Savigny,

Aujourd'hui

dix-huit février

neuf
mil huit cent

treize,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordey, Jules, agriculteur,de Savigny domicilié à Savigny,fils de Cordey, Jean Louis agriculteur et de Louise née Fauré à Savignycélibataire,né à Savigny le treize-un mars mil huit centquatre-vingt-trois;

et

2. Regamey, Paula Julie, cuisinièrede Lausanne et Savigny domiciliée à Savigny,fille de Regamey, Emile Louis, décédé, et de Julie née Cordey à Genèvecélibataire,née à Lausanne le vingt-quatre mars mil huitcent quatre-vingt-trois.Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-deux et à Lausanne le vingt-trois janvier mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Cordey
Paula Cordey née RegameyCordey Octant agric. Savigny
Cordey Isaac Louis ouvrier à Savigny
g^r L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1 et 2 Les actes de naissance des fiancés; L'officier de l'état civil de
3. La déclaration de consentement Lausanne.
- du tuteur de la fiancée
- 4 et 5 Les publications de Lausanne et Savigny.

N^o 3
 Cordey
 et
 Aguet née Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Savigny, _____ neuf
 Aujourd'hui premier mars _____ mil huit cent
 treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordey, Paul Auguste, agriculteur

de Savigny domicilié à Savigny

fil de feu Charles Louis Cordey et de feu Julie née Desert
 célibataire,

né à Savigny le vingt-cinq novembre mil huit
cent septante-sept;

2. Aguet née Bron, Elise Eugénie, ménagère

de Savigny et de Sullens domiciliée à Savigny

fil de Charles Samuel Bron et de Elise née Devaud, à Chavigny
 divorcée de Emile Aguet dès le 16 décembre 1911,

née à Savigny le deux février mil huit cent qua-
tre-vingt onze.

Les publications ont eu lieu à Savigny le onze et à Sullens
le douze février mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Cordey
Eugénie Cordey née Bron

des témoins :

Cordey Constant agricul. Savigny
Cordey Isaac Louis ayberquist
Savigny
 L'officier de l'état civil :

Papiers ^{déposés} présentés :

1. Acte de publication de Sullens
 2. " " " Savigny

Cordey planez rempl.
 Le mariage a été communiqué aux
 l'officier de l'état civil de

Sullens

Registre des mariages A.

N^o 4.
Delessert
et
Garin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Savigny, _____ ^{neuf}
Anjourd'hui neuf mai _____ mil ~~huit~~ cent
treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert, Paul Victor, agriculteur,
de Forêt/Lavaux/et Lutry domicilié à Savigny,
fils de Delessert Georges Antoine, et de ~~de~~ décédé, et de Eugénie née
Chappuis, à Savigny,
célibataire,

né à Mollie-bargot rière Savigny le huit avril mil
huit cent quatre-vingt-neuf

2. Garin, Julia, ménagère
de Forêt, Brenles et Aboudon domiciliée à Forêt rière Forêt,
fille de Garin Aimé Louis à Forêt et de Clairie née Lavanchy, décédée
célibataire,

née à Forêt rière Forêt le trente-un décembre mil huit cent
quatre-vingt-cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny le dix-neuf, Forêt le vingt,
Lutry, Brenles et Aboudon le vingt-un avril mil neuf cent
treize (treize)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Delessert
Julia Delessert née Garin

des témoins :

Emile Lavin agriculteur Forêt
Isaac Louis Cori es
auhergistre Savigny
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1 et 2. Les actes de naissance des fiancés.
3. 4. 5. 6. 7. Les actes de publications de
Savigny, Forêt Lutry, Brenles et Aboudon.

Corduyssone ^{recept.}
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Forêt, Lutry, Brenles et
Aboudon.

Registre des mariages A.

N° 5.

Lavanchy
et
Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Lausanne du 7 octobre 1937 passé en force de chose jugée le 30 octobre 1937, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an dès le 30 octobre 1937 le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier. Savigny le 12 janvier 1938

L'Officier de l'état civil :
Corder Blanc



A Savigny, _____
Aujourd'hui onze juillet _____ mil ^{neuf} ~~huit~~ cent
treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchy, Robert, agriculteur _____
de Savigny et de Ford Lavan domicilié à Savigny, _____
fils de Pierre Louis Lavanchy et de Marie ne Decombaz à Savigny
célibataire _____

né aux Mouls de Sully le vingt-quatre janvier mil huit cent
_____ et _____ quatre-vingt-treize;

2. Gillieron, Violette Nancy, ménagère _____
de Servion _____ domiciliée à Savigny _____

filles de Gillieron Adrien, agriculteur et de Nancy ne Dessanges, à Savigny
célibataire _____

née à Savigny _____ le vingt-six août mil huit cent
_____ quatre-vingt-quatorze.

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-quatre, à Ford
le vingt-cinq et à Servion le vingt-six juin mil
_____ neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Robert Lavanchy _____

Lavanchy agriculteur _____

Violette Lavanchy ne Gillieron _____

Adrien Gillieron agriculteur Savigny
L'officier de l'état civil :

Corder Blanc _____

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1. acte de naissance du fiancé;
2. acte de consentement des parents
de la fiancée
- 3, 4. et 5. Les actes de publications
de Savigny, Ford et Servion

Ford Lavan et
Servion la Ville.

Registre des mariages A.

N^o 6.
 Bolomey
 et
 Paschoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Savigny,
 Aujourd'hui douze décembre ^{neuf} mil ~~quatre~~ cent
 treize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bolomey, Oscar, agriculteur,de Lutry et Villette domicilié à Lutry,fils de Jean David Louis Bolomey de, agriculteur à Lutry,
 et de Julie Emma nee Marguerat, décédée,
 Célibataire,né à Lutry le deux juillet mil huit cent septante-
 et huit.2. Paschoud, Claire, ménagère,de Savigny et Ford domiciliée à Savignyfille de Charles Paschoud et de Blise nee Zahler, les
deux agriculteurs à Savigny, Célibataire,née à Savigny le dix décembre mil huit-cent-
quatre-vingt-sept.

Les publications ont eu lieu à Lutry le vingt-un, Villette, Savi-
gny et Ford avant le vingt-deux novembre mil
neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Oscar Bolomey
Claire Bolomey nee Paschoud

des témoins :

Alfred Paschoud agriculteur (Ford)
Alfred Peyamey boulanger Savigny

P. L'officier de l'état civil :

Corduyisme ^{rempl.}

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ford, Lutry et
Cully.

Papiers présentés :

1. Certificat de publica-
tion de Lutry.

N° 7
Maillard
et
Richard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Savigny, _____
Aujourd'hui trénte decembre _____ ^{neuf} mil ~~huit~~ cent
treize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maillard, Charles Louis, agriculteur, _____
de Chesalles sur Cron _____ domicilié à Savigny, _____
fils de Louis Maillard, décedé et de Janeyne Rod, à Savigny,
célibataire, _____

né à Savigny _____ le trois juin mil huit cent quatre-
vingt-huit; _____

et
2. Richard, Lydie Germaine, ménagère _____
de Forel et Savigny _____ domiciliée à la Plumettoz et Forel
fille de Emile Richard, agriculteur et de Elise née Desert, à Forel,
célibataire, _____

née à la Plumettoz et Forel le deux novembre mil huit cent
quatre-vingt-treize.

Les publications ont eu lieu à Savigny le neuf, Forel et Che-
salles sur Cron le onze decembre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Maillard. Emile Gillieron agriculteur Forel
Germaine Maillard, née Richard. E. Cotanel, Forel, Savigny.

L'officier de l'état civil :

Cordeyblanc rempl^t.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1 et 2. Les actes de naissances
des fiancés

officiers de l'état civil de
Forel et Cron
la-Ville.

3, 4 et 5 Les actes de publication
de Savigny, Forel et Chesalles
sur Cron.

Par jugement du
Tribunal du District
de Lausanne rendu
le 28 Octobre 1918,
déclaré définitif et
exécutoire le 10 Jan-
vier 1919, le mariage
inscrit ci-contre,
a été dissous par
le divorce. Le Tri-
bunal a fixé à deux
ans le délai pendant
lequel le mari ne
pourra contracter
un nouveau mariage.
Inscrit le 22 Jan-
vier 1919.

L'Officier de l'état civil
Ch. Bordey
et a. Conféré à
la mairie la prési-
dence paternelle pour
l'enfant Louis. M. Alf. B.



1913.

Folio 297

Registre des mariages A.

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 8 janvier 1914 à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 814 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Savigny le 8 janvier 1913

Officier de l'Etat Civil
Ch. Borden



Le numéro 7, au folio 296, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Savigny, le 31 Décembre 1913. L'Officier de l'Etat Civil Ch. Borden

Aujourd'hui 31 Décembre 1913, le présent registre que je n'ai pas rempli, est clos par le soussigné par ordre du Département de Justice. L'Officier de l'Etat Civil Ch. Borden



1913.

Folio 297

Registre des mariages A.

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Un double a été remis le 8 janvier 1914 à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 814 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Savigny le 8 janvier 1913

Officier de l'Etat Civil
Ch. Borden



Le numéro 7, au folio 296, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Savigny, le 31 Décembre 1913. L'Officier de l'Etat Civil Ch. Borden

Aujourd'hui 31 Décembre 1913, le présent registre qui n'est pas rempli, est clos par le soussigné par ordre du Département de Justice et de Police. L'Officier de l'Etat Civil Ch. Borden



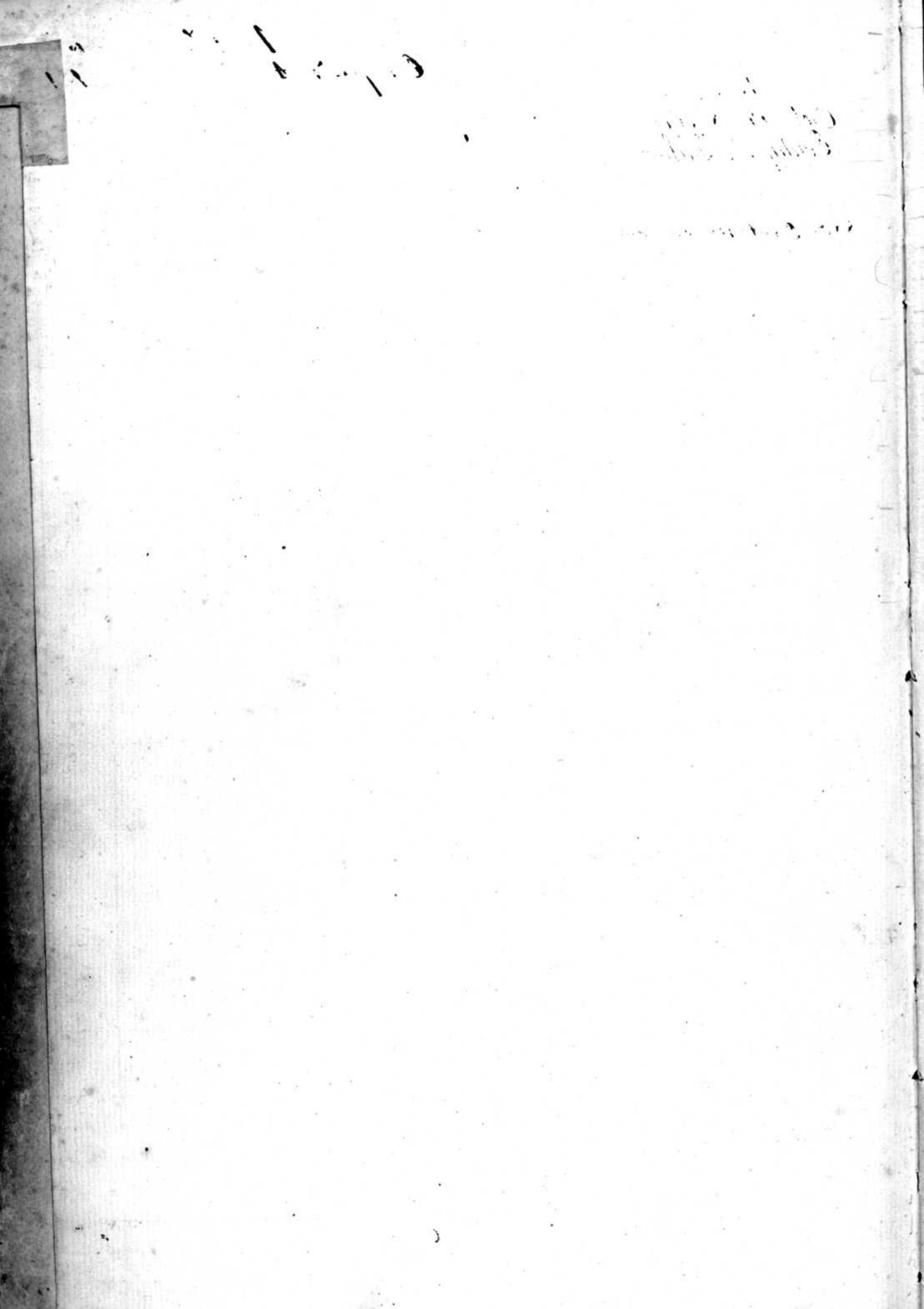
A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom des Epoux	Nomin
1877. Aquet. et Bolomey	4
1885 Ammann et Diserens	82
1889. Amaudruz et Negroz me Grobet	122
1900 Amaudruz et Chollet	187
1901 Amaudruz et Dubouy	200
1909. Aquet et Bron	269.
1912 Aquet et Bron, divorces	269.
Aquet et Diserens	286.

Wonne et Fremont 1878. 275
 Boward et Zahler 1883 1880 Bessah Margainaz 37 8.
 Bolomey, Samuel Ch^e et Fornallaz 1884. 64.
 Bastian et Richard. 1885 78.
 Bron et Bolomey 79.
 Bolomey, Ch^e H^e et Emery/Julie 83.
 Burgdorfer et Delessert 91.
 Burgdorfer et Fiaux 92.
 Bron, Ch^e St et Devant 1887 93.
 Bolomey et Ramellet 1888. 107.
 Bolomey A Ramellet (Purification) 107.
 Bourgeois et Udry 1897 162.
 Bezenon et Badouy 1898 171.
 Bron et Gebhe. nee Bron 1899 178.
 Bron et Cordey 1900 189.
 Bolomey et Minguely 1901. 202.
 Bron et Devaud 1902. 206.
 Badouy et Desmeules 1903. 219.
 Bastian et Lambert 1906 233.
 Blanc et Discrens 1908. 252.
 1909

1910 fol.
 Blanc et Favre 272
 1911
 Bastian et Selessert 280
 1913
 Bornand et Bolomey 290
 Bolomey, Oscar, et Paschoud, Claire 295

B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms des Epoux
 Cordey et Piccard 1877.
 Crot et S'ebere
 Cordey et Zähler 1879.
 Cordey et Decombard 1880. Cantin 1881 Jordan 39.
 Cordey et Diserens 1882 folio 43
 Chervalley et Bastian 49
 Crot et Desmeules 55
 Crot et Harappier 57
 Clément et Lavanchy mi Borel 68.
 Cornut et Amaudruz 70.
 Crot et Diserens 76.
 1885.
 Cordey et Bolomey 87
 1886.
 Chappuis et Lavanchy 98.
 1887.
 Guenoud et Bolomey 106.
 1888
 Cordey et Lavanchy 114.
 Cordey et Decosterd 115.
 1891
 Cordey et Cordey 134.
 Jules
 1892.
 Cordey, Charlypanney et Cordey 140
 Cordey et Bron 141.
 Charles
 1893.
 Cordey, Eugène, et Cornut 145
 F. Laurentine
 Guenoud et Cornut 148
 Cordey et Emery 149.
 1894.
 Chappuis et Lavanchy 151.
 Cordey et Laurent 153
 1895
 Cordey et Devaud 154
 Cordey et Hostetter 156.

1897 folio
 Chappuis et Favre 161
 Chappuis et Cordey (165) 165
 1898
 Crot. Diserens. rectification 76.
 1899.
 Cordey et Delessert 183
 1900
 Chappuis et Delessert 186.
 1901
 Chappuis et Amaudruz 203
 1902
 Chappuis et Dures mi Crot 209
 Cochard et Joly 212.
 1905
 Crot et Diserens 225
 Clavel et Chollet 229.
 Crot et Diserens 230
 Cordey et Lavanchy 232
 Cordey et Ruyhette 235
 Cordey et Amaudruz 240
 1907
 Crot et Vestuz 244
 Cordey et Blane 245
 Cordey et Ravessoud 248.
 Cordey et Gillieron 251.
 1909
 Chollet et Regamey 263
 Cornut et Crot 264
 Cornut et Diserens 267.
 1910
 Crot et Liudet 270
 Chappuis et Diserens mi
 Cordey 273
 Crot et Lavandry 274
 1912
 Cordey, Constant Emile et
 Delessert, Marie Louise 283
 E. S. V. R.

C
 D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

Suite de 1912

Cornut, Louis Philippe et Dissereus, Isabelle Clara 287

1913

Cordey, Jules

et Regamey, Paula Julie 291

Cordey, Paul Auguste

et Aguet née Brun, Elise Eugénie 292

Nom des Epoux	Numero	1893.	Folio
Diserens et Blanc 1877.	1	Diserens et Couder	146
Diserens et Rouge 1878.	5.	1897 Deplazes et Diserens	164.
Detraz et Cochonnet Crenoud	1.	Diserens et Crollet	166.
Delessert et Delisle	6.	Delessert et Margairaz	168.
Dony et Chappuis 1879.	7.		
Delessert et Reybato	4.	1899 Delessert et Regamey	177
Diserens et Goigny	6.	Delessert et Bolomey	179.
Delessert et Desarzens	7	Delessert et Pouly	184.
Diserens et Delessert. 1880	8.		
Diserens et Diserens	3	1900 Diserens - Couder (divorce)	146.
Diserens et Lavanchy.	7.	Delessert et Parisod	190
Diserens et Wenger 1881	46	Diserens et Laurent	191.
Diserens et Lavanchy. folio	45	Durussel et Chappuis	192.
1882		Duret et Cossy	195.
Diserens et Porchet	52.		
Decostard et Diserens ni Delebert 1883	53.	1901 Delessert et Lambellet	201.
Diserens, Adolphe, et Diserens Famy	61	1902	
Diombaz et Fayet	66	Diserens et Crollet ni Devaud	205
1884.		Devaud et Crollet	208.
Diserens et Wenger.	75.	1903.	
Diserens et Emeroy	80.	Detraz et Delessert	215.
1887		Diserens et Beetschen	218.
Diserens et Eggimann	106		
Diserens et Han	110	1905.	
Devaud et Lavanchy	111	Diserens et Megroz	226
1888		Delessert et Diserens	227
Diombaz et Fayet. (divorce)	66	Diserens et Lavanchy	228.
		Delessert et Lavanchy	231.
1889		1906	
Diombaz et Buri	121.	Dony et Bastian ni Richard	236.
1890.		Diserens et Job	238.
Diserens et Wenger divorce	75.	Diserens et Lavanchy	241
Dony et Diserens	129.	1910	

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

fol. 1907
242 Diserens, Charles Auguste
et Diserens, Elise Lucie.

244 Delessert et Regamey

1908
254 Diserens, Fernand Louis et
Blanc, Auguste (pt. 254).

256 Diserens, Charles David et
Leggimarin, Julia Frida Emma

259 Depollens, Charles Cyprien et
Brou, Rose Lucie

1909
265 Delessert, Oscar et
Fochet, Berthe.

266 Detraz, Louis et
Lambert, Fanny

1910
271 Diserens, Paul Adrien, et
Ravessoud, Ruth Alice.

276 Diserens Constant et
Jaques Lucie.

282 Diserens, Henri Felix et
Monney, Lea Anna

1912
284 Deimbas, Abram Alexis et
Diserens, Elise

1913
293 Delessert, Paul Victor et
Gavin, Julia.

1899.
Emery / A Favre

fol.
182

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1881

Favez et Momet.

Folia
44

1888

Fayet et Bessat

113

1897

Forestier et Favrat ^{me} _{Mottet}

160

1900

Favre et Syvet ^{me} Delisle

194

1903

Favre et Gillieron

217

1909

Fontannaz et Lavanchy

262

1910

Favre et Lavanchy

275

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom des Epoux	Numéro
1877. Gillieron et Lavanchy.	5.
Gindroz et Lavanchy.	6
1885. Gillieron et Lavanchy	Folios
<u>Rectification</u>	6.

1886 Gillieron et Forestier	96
Gillieron et Dumard	100.
Gillieron et Diserens	102.

1890. Genier et Chapuis	125.
----------------------------	------

1891 Gindroz et Dubois	133.
---------------------------	------

1892 Gillieron et Dettanges	138.
--------------------------------	------

1893 Gillieron et Mottas	150
-----------------------------	-----

1898. Guery et Desplande né Emery	173.
---	------

1899. Genier et Laurent	175
----------------------------	-----

1902. Ganty et Lavanchy	213.
----------------------------	------

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1884
Hostettler & Gillison

fol.

71.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom des Epoux	Numero
Joly et Gillieron 1878.	3
Joly et Taccand 1885.	9
Isor, Ch. et Bolomey, Eugenie 1896.	84
Folke et Renaud nee Desfrand	158
Imhof A Bastian 1899.	181.
Jaques et Pache 1907.	247
Jaques et Lavanchy 1911.	278
Joly et Gillieron 1912	288

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

+
 Worn et Tronoms
 1878
 Lavanchy et Gillieron
 Lambellet et Delavaud
 1879
 Lavanchy et Cerey
 1880
 Lavanchy et Devaud
 Lavanchy et Lavanchy
 Laurent et Cossy
 1881
 Lavanchy et Lavanchy
 1882
 Lavanchy et Schlüchter
 1884
 Lavanchy et Cherbuin
 1885
 Lauber et Miegroz née Légeret
 1888
 1890
 Lavanchy et Chappuis
 1891
 Lavanchy et Courty née Bruyère
 1892
 Lavanchy Ch. H. et Bron
 1894
 Lambellet et Gillieron
 1895
 Lavanchy et Deynbar
 1897
 Lavanchy et Perret née
 Penneye
 1899
 Lavanchy A Lavanchy
 Vitor
 1900

1901
 76 Lavanchy, Ernest, A Ravestaud 197
 2.
 5. 1904.
 Lavanchy, Alexis Jules et
 Fave Louise 223
 9. 1906
 Lavanchy François Henri
 1 A Chapuis née Fave 237
 5 Lavanchy Constant Edouard
 6 et Lavanchy Emma 239
 Lavanchy, Charles Constant
 1 et Diserens, Helène 250
 1908
 59 Lavanchy, Charles Abram et
 Paschoud, Léonie Jenny 253
 77. Lagnaz Emile et
 Diserens Anna 253
 1910
 89 Lavanchy Eugène Henri et
 Fave Adèle 277
 1911
 130 Lavanchy, Lucien Henri et
 Diserens, Marie 279
 132 Lavanchy, Charles Henri et
 Porchet, Clara 283
 1913
 155 Lavanchy, Robert et
 162 Gillieron, Violette Nancy 294

L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

Womé et Trérens 1879	76.
Wenne et Lavanchy. 1883.	1 Folium
Mégroz et Légeret	63.
Mégroz et Grobety 1884	65
Margairaz et Morel 1885.	74.
Mégroz et Agasse 1886	86.
Musy et Diserens	101.
Mercanton et Rod 1891.	104
Margairaz et Carvin 1893	135
Margairaz et Guignat 1899	147
Margairaz Morel Rectification	74
1901.	
Maillard et Bolamery 1902.	198.
Métray et Lavanchy	207
Müller et Diserens	211.
1908	
Müller et Zahler	258.
Marquenet et Pouly	268
1913	
Maillard et Richard	296

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1883

Folia

Woverraz et Lavanchy

58

1890

Wobs et Diserens

127

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the upper right corner of the page.

Noms des Epoux	Année	Numé.
1877.		
Pasche et Gindroz	1877.	2.
Piccard et Disserens	1879	2
Pouly et Ravessoud	1882.	3.
Parisod et Carin	1883.	54.
Porchet Ch. et Lavanchy	1884	60.
Paschoud et Zahler	1885.	69.
Pasche et Pasche mi. Favaz	1885.	72.
Pasche Just et Pasche Julie	1886.	88.
Pouly et Deumleaz	1886.	90.
Paschoud, Ch. et Zahler	1886.	92.
Porchet, L. fr. et Disserens	1886.	99.
1888		
Pilet et Mourisier	1888	117
1890		
Parisod et Bolomey mi. Boset	1890	124.
1892.		
Paschoud et Parisod	1892.	137.
Parisod et Cornut	1892.	139
1895		
Pidoux et Wenger	1895	157
1896		
Porchet et Chappuis	1896	159
1900		
Pouly et Disserens	1900	188.
Piccard et Delessert	1900	193.
1901		
Porchet A Blane	1901	199.

Année	Noms des Epoux	Numé.
1903	Pouly et Lavanchy	216
1906	Parisod A Disserens	234
1907	Pouly A Disserens	243
1908	Pouly A Cordery	257
	Parisod et Détraaz	261.
1909.	Pouly A Parisod	268.
1911.	Parisod et Cordery	281.

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q

R

S

T

U

V

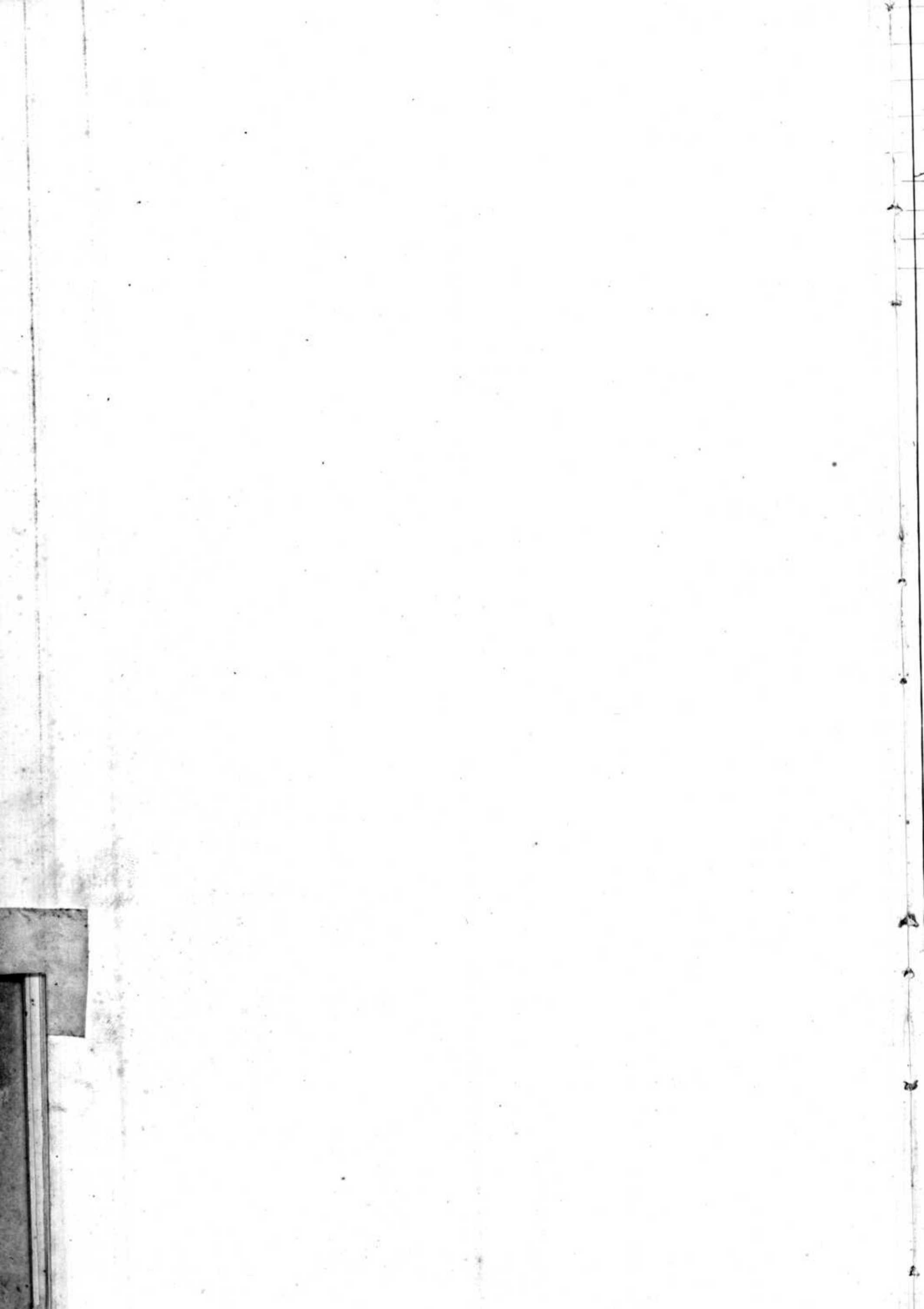
X

Y

Z

Nom des Epoux 1877.	Numéro
Roux et Jaton 1882	1. Folio
Pravessoud et Diserens 1885.	50
Richard et Amaudruz 1888.	83
Roux et Roux 1889.	116.
Richard et Bastian 1890	119.
Regamey et Cordey 1891	128.
Richard et Amaudruz / Divoney 1892.	83
Reymond et Cordey	142.
Rouge et Cornut 1897	163.
Regamey et Cordey / Divoney 1898	128
Richard et Regamey 1902	210.
Ramey et Richard 1903	220.
Rossier et Richard 1904	222.

R
S
T
U
V
X
Y
Z



1881

Folio

Schenk et Clot

47

1883

Schryber et Mercanton

62

1886.

Schüpbach et Haldi

103

1887.

Schryber et Jaquet

108.

S
T
U
V
X
Y
Z

Noms des Epoux	Année	Numéros
1880. Thuillard et Disciens		4
1886 Cestuy et Mastian.		95
1895 Cissot et Bolomey		126

Noms des Epoux	Numéros
----------------	---------

T
U
V
X
Y
Z



1912.
Widry / A Chapuis.

fol.
286 divorce en 1919.

U
V
X
Y
Z

Noms des Epoux	Numéros
Vincent & Devant 1880 1884	2.
V.olet et Marguerat. 1898.	73.
Vincent A Mercanton née. Curruian	170.
1907 Wingert et Bastian	246.

Noms des Epoux	Numéros
----------------	---------

V
X
Y
Z

X

Y

Z

Y

Z

Nom des Epoux 1878. Zahler et Corday 1883 Zahler et Crot 1886. Zahler, Abram et Crot	96. 10. Folios 57. 120
--	------------------------------------

